

Institut national de la statistique  
et de la démographie



# Femmes et Hommes au Burkina Faso en 2018

LIVRET GENRE

Juin 2020

Ministère de l'économie, des finances  
et du développement

Secrétariat général

Institut national de la statistique  
et de la démographie

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



# Femmes et Hommes au Burkina Faso en 2018

Réalisé en collaboration avec le Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre et grâce à l'appui financier de la Coopération Danoise à travers le Fonds Commun Genre



MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF DENMARK  
**DANIDA**  
INTERNATIONAL  
DEVELOPMENT COOPERATION



Juin 2020

## **AVANT PROPOS**

Depuis l'adoption de la plateforme d'actions de Beijing en 1995, la prise en considération des inégalités entre les hommes et les femmes dans le processus du développement et particulièrement la valorisation du rôle actif de la femme dans ce processus a constitué, au Burkina Faso, une préoccupation pour les autorités nationales. Celles-ci en effet, appuyées par leurs partenaires au développement font de la question de l'équité et de l'égalité entre les sexes, un axe central dans les processus décisifs de gestion du développement. En somme, l'intégration du genre à toute politique de développement est devenue une option nationale retenue dans tous les documents de politique cadre et de plans d'actions au Burkina Faso.

Dans le souci de fournir aux différents acteurs du développement, des éléments permettant de suivre et de mesurer les progrès réalisés pour assurer l'égalité et l'équité entre les sexes au Burkina Faso, l'institut National de la Statistique et de la Démographie en collaboration avec le Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP/CONAP-Genre) et l'appui financier de la Coopération Danoise à travers le Fonds Commun Genre a élaboré la cinquième édition du livret « Femmes et Hommes au Burkina Faso » .

Ce livret se veut être simple et accessible à tous les utilisateurs de données statistiques. Il donne un aperçu sur la relation homme-femme dans les domaines de population, de santé, d'éducation, d'emploi, de pauvreté, de criminalité, desphère de décision, de communication ....

L'INSD exprime sa profonde gratitude aux producteurs sectoriels de statistiques pour leur contribution indispensable à la réalisation du présent livret.

Il formule également ses remerciements à l'endroit de tous ceux et de toutes celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'élaboration de ce document, notamment le Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP/CONAP-Genre) et la Coopération Danoise à travers le Fonds Commun Genre pour leur assistance technique et financière.

Par ailleurs, l'INSD ose espérer que ce livret répondra aux attentes de ses lecteurs et constituera un instrument d'amélioration de la prise en compte de l'égalité et l'équité entre hommes et femmes dans les programmes de développement au Burkina Faso.

**Directeur Général**

**Boureima OUEDRAOGO**

*Chevalier de l'Ordre de Mérite de  
l'Economie et des Finances*

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS .....	i
TABLE DES MATIÈRES .....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES GRAPHIQUE/FIGURES .....	xiv
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	16
CONCEPTS LIES AU GENRE.....	17
I. POPULATION.....	23
1.1 Mouvement de population.....	23
1.1.1 Solde migratoire et taux d'accroissement annuel moyen .....	24
1.1.2 Personnes déplacées internes .....	24
1.2 Structure par âge et sexe de la population.....	25
1.3 Population par milieu de résidence .....	25
1.4 Les enfants de moins de 18 ans .....	26
1.5 Situation des Orphélins .....	26
1.6 Personnes vivant avec un handicap.....	26
1.6.1 Enfants handicapés de moins de 18 ans .....	27
1.7 Personnes âgées de 60 ans et plus.....	28
1.8 Rapport de masculinité au Burkina Faso.....	28
1.9 Population par groupe d'âge selon l'état matrimonial .....	29
1.10 Age moyen au premier mariage.....	30
1.11 Ampleur du célibat définitif .....	30
1.12 Nombre d'épouses ou de coépouses .....	31
1.13 Indice synthétique de fécondité (ISF) .....	31
1.13.1 Par milieu de résidence.....	31
1.13.2 Selon certaines caractéristiques socio-économiques .....	32
1.14 Femmes et hommes en union désirant un enfant supplémentaire .....	32
1.15 Chef de ménage .....	33
1.15.1 Ménages selon le sexe du chef de ménage .....	33
1.15.2 Chef de ménage selon l'état matrimonial .....	33

1.16	Possession de pièces d'identification.....	33
1.17	Age moyen à la première maternité.....	34
1.18	Espérance de vie à la naissance .....	34
II.	SANTE.....	35
2.1	Mortalité dans l'enfance.....	35
2.2	Morbidité.....	35
2.3	Principal problème de santé des individus .....	36
2.4	Consultation médicale.....	37
2.5	Principale raison de non consultation d'un service de santé moderne .....	37
2.6	Utilisation des moustiquaires imprégnées.....	37
2.7	Consommation du tabac .....	38
2.8	Paludisme .....	39
2.9	Méthodes contraceptives .....	40
2.10	Prévalence de la contraception .....	40
2.11	Suivi de la grossesse et assistance à l'accouchement .....	40
2.12	Accouchements assistés .....	41
2.13	Type d'assistance à l'accouchement .....	41
2.14	Décès maternels .....	42
2.15	Vaccination et santé des enfants.....	42
2.16	Connaissances des moyens de contraception .....	42
2.17	La prévalence du VIH.....	43
2.18	Dépistage et sérologie de l'infection à VIH.....	43
2.19	Indicateurs d'eTME/VIH .....	44
2.20	Avortements .....	45
III.	EDUCATION.....	46
3.1	Préscolaire .....	46
3.2	Primaire .....	47
3.2.1	Effectif des élèves du primaire .....	47
3.2.2	Taux brut d'admission au CP1.....	48
3.2.3	Taux brut de scolarisation au primaire .....	48

3.2.4	Indice de parité des sexes dans le primaire.....	48
3.2.5	Taux net de scolarisation au primaire.....	49
3.2.6	Taux d'achèvement au primaire.....	49
3.2.7	Personnel enseignant du primaire .....	50
3.3	Post-primaireet secondaire .....	50
3.3.1	Répartition selon le sexe des élèves du post-primaire et du secondaire.....	50
3.3.2	Effectif des enseignants du secondaire.....	51
3.3.3	Taux brut de scolarisation au post-primaire .....	51
3.3.4	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire.....	52
3.3.5	Taux d'achèvement au post-primaire.....	53
3.3.6	Taux d'achèvement au secondaire .....	53
3.3.7	Taux de transition.....	54
3.3.8	Taux de réussite au CEP et au BEPC.....	54
3.3.9	Taux de réussite au BACCALAUREAT.....	54
3.3.10	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	55
3.3.11	Effectif des étudiants du public.....	55
3.3.12	Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus.....	56
3.3.13	Niveau d'instruction de la population âgée de 25 ans ou plus.....	57
IV.	CADRE DE VIE, PAUVRETE ET ACCES AUX RESSOURCES .....	58
4.1	Cadre de vie et accès aux infrastructures de base.....	58
4.1.1	Promiscuité des ménages.....	59
4.1.2	Ménages habitant des logements en matériaux définitifs.....	59
4.1.3	Ménages utilisant des combustibles non solides.....	60
4.1.4	Accès des ménages à une source d'eau potable.....	61
4.1.5	Ménages utilisant de l'électricité pour l'éclairage.....	61
4.1.6	Accès des ménages à des latrines améliorées .....	62
4.1.7	Pauvreté monétaire.....	62
4.1.8	Pauvreté alimentaire.....	63
4.1.9	Incidence de l'extrême pauvreté .....	63
4.1.10	Epargne et accès au crédit.....	63

4.1.11	Personnes de 15 ans et plus ayant accès au crédit.....	64
V.	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE .....	65
5.1	Activités économique des femmes et des hommes dans l'activité économique .....	65
5.1.1	Répartition des actifs occupés.....	65
5.1.2	Répartition de la population inactive .....	66
5.1.3	Raison d'inactivités des inactifs de 15 ans et plus .....	66
5.1.4	Chômage.....	67
5.1.5	Caractéristiques personnelles des types de chômeuses .....	67
5.2	Emploi.....	68
5.2.1	Les demandes d'emploi adressées à l'ANPE .....	68
5.2.2	Femmes et Hommes dans la Fonction Publique .....	68
5.2.3	Nouveaux emplois créés dans la fonction publique et le secteur privé formel en 2016 et 2017	69
5.2.4	Emplois créés.....	69
5.2.5	Employés dans les projets et programmes.....	70
5.2.6	Candidats aux concours directs de la fonction publique au Burkina Faso .....	70
5.2.7	Admis aux concours directs de la fonction publique au Burkina Faso .....	70
5.2.8	Répartition des entreprises selon le sexe du promoteur .....	71
5.2.9	Protection Sociale.....	72
5.3	Formation professionnelle.....	73
5.3.1	Les inscrits dans les écoles de formation professionnelle publique selon le sexe .....	73
5.3.2	Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage .....	73
VI.	VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG) .....	74
6.1	Violences a l'égard des enfants .....	75
6.1.1	Mariages des enfants .....	75
6.1.2	Mariages précoces .....	76
6.1.3	Traite des enfants .....	76
6.1.4	Mariages forcés.....	77
6.2	Quelques données sur les violences familiales et conjugales.....	78
6.2.1	Violences conjugales selon le sexe .....	78

6.2.2	Raisons possibles des violences conjugales envers les femme.....	79
6.2.3	Personnes en conflit familial selon le sexe .....	79
6.2.4	Violences sexuelles .....	80
6.3	La mutilation génitale féminine/Excision (MGF) .....	81
6.3.1	Pratique de l’excision .....	82
6.3.2	Femmes de 15-49 excisées par âge .....	83
6.3.3	Femmes excisées selon le type d’auteur.....	83
6.3.4	Femmes excisées selon la personne ayant pris la décision de l’excision .....	84
6.3.5	Femmes excisées selon la complication après l’excision.....	84
VII.	JUSTICE ET DÉTENTION.....	85
7.1	Détenus.....	85
7.1.1	Prévenus détenus sur la période 2007-2018 .....	85
7.1.2	Inculpés détenus .....	86
7.1.3	Condamnés détenus.....	86
7.2	Personnel du système judiciaire.....	87
7.2.1	Greffiers.....	88
7.2.2	Secrétaires des greffes et parquets .....	88
7.2.3	Avocats .....	88
7.2.4	Huissiers de justice.....	89
7.2.5	Notaires.....	89
VIII.	GOUVERNANCE, SPHERE DE DECISION, PAIX ET SECURITE.....	90
8.1	Postes nominatifs .....	90
8.2	Magistrats .....	91
8.3	Les postes électifs .....	91
8.3.1	Les députés selon le mandat électif par sexe .....	91
8.3.2	Les présidents de commission parlementaire selon le sexe.....	92
8.3.3	Postes électifs des mairies .....	92
8.4	Connaissances des individus en droits de l’homme, démocratie et bonne gouvernance .....	92
8.4.1	Personnes ayant entendu parler de la démocratie .....	92
8.4.2	Personnes ayant une connaissance de la démocratie.....	93

8.4.3	Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques .....	93
8.4.4	Opinion des individus de 18 ans et plus sur les principes fondamentaux de la démocratie .....	93
8.4.5	Individus de 18 ans et plus ayant confiance aux institutions de la république .....	94
8.4.6	Individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république .....	95
8.4.7	Personnes ayant entendu parler de la décentralisation .....	95
8.4.8	Perception de l'impact de la corruption sur le développement.....	95
8.4.9	Perception sur la corruption au sein des institutions de la république .....	96
8.5	Paix et sécurité.....	97
8.5.1	Individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne.....	97
8.5.2	Gouvernance, la paix et la sécurité .....	97
IX.	COMMUNICATION.....	99
9.1	Le personnel des structures de communication .....	99
9.1.1	Occupation des postes de responsabilités .....	99
9.1.2	Stagiaires de l'ISTIC par catégorie .....	100
9.1.3	Les prix Galian.....	100
9.1.4	Lauréats par type de lauréat .....	101
9.2	La possession de moyens de communication.....	102
X.	EMPLOI DU TEMPS .....	103
10.1	Allocation journalière du temps.....	103
10.1.1	Participation et Temps moyen, médian journalier alloués au travail, au loisir et au repos	104
10.1.2	Allocation hebdomadaire du temps.....	104
10.1.3	Volume horaire hebdomadaire total de travail.....	105
10.1.4	Exploitation du temps de travail .....	105
10.1.5	Ratio homme/femme par volume horaire hebdomadaire .....	106
10.1.6	Horaire mensuel, horaire hebdomadaire, durée de travail excessive .....	106
10.1.7	Ratio homme/femme par volume horaire hebdomadaire affectés aux tâches non rémunérées .....	107
10.1.8	Temps hebdomadaire moyen .....	107

10.1.9	Production et consommation du temps.....	108
10.1.10	Production et consommation du temps domestique .....	109

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Effectif de la population, des naissances et des décès par sexe (en milliers) .....	24
Tableau 1.2: Solde migratoire récent (en milliers) et taux d'accroissement annuel moyen (%) .....	24
Tableau 1.3: Répartition des personnes déplacées internes par groupes d'âge selon le sexe au 12 février 2020 .....	24
Tableau 1.4: Répartition de la population de 1985, 1996, 2006 et 2014 par milieu de résidence (en millier) .....	25
Tableau 1.5: Proportions par sexe des enfants de moins de 18 ans en 1985, 1996, 2006, 2014 à 2020 .....	26
Tableau 1.6: Répartition (%) des enfants de moins de 18 ans par sexe selon qu'ils vivent avec leur parent ou non.....	26
Tableau 1.7: Répartition (en effectif) des enfants handicapés par tranche d'âge et par sexe .....	28
Tableau 1.8: Effectifs des personnes âgées de 60 ans et plus selon le milieu et le sexe (milliers)....	28
Tableau 1.9: Répartition (en %) des individus en union au moment du RGPH 2006.....	31
Tableau 1.10: Proportion (en %) des femmes de 15-49 ans et des hommes de 15-59 ans désirant un enfant supplémentaire en fonction du nombre d'enfants vivants en 2003 et 2010 .....	32
Tableau 1.11: Répartition (%) des chefs de ménage par état matrimonial selon le sexe en 1996 et 2006 .....	33
Tableau 1.12: Proportion (%) de population possédant un acte de naissance ou un jugement supplétif selon le sexe et le milieu de résidence .....	34
Tableau 1.13: Age moyen à la première maternité selon le milieu de résidence.....	34
Tableau 2. 1 : Evolution de la mortalité des enfants selon le sexe de 1993 à 2010 .....	35
Tableau 2. 2 : Principal problème de santé des individus selon le sexe en 2014 et 2018 .....	36
Tableau 2. 3 : Proportion des individus par type de service ou personnel de santé auquel ils ont eu recours en premier lieu en cas de problème de santé .....	37
Tableau 2. 4 : Principale raison de non consultation d'un service de santé moderne selon le sexe ...	37
Tableau 2. 5 : Situation du paludisme chez les femmes enceintes.....	39
Tableau 2. 6 : Proportion (%) des femmes et des hommes de 15 à 49 ans connaissant une méthode contraceptive, selon la méthode et le sexe .....	40
Tableau 2. 7 : Couverture (%) de la consultation prénatale (CPN1, CP4 et celles vue au premier trimestre de la grossesse) .....	41
Tableau 2. 8 : Couvertures en accouchements assistés en 2017 et 2018.....	41

Tableau 2. 9 : Répartition (%) des naissances par type d'assistance à l'accouchement selon le milieu de résidence en 2010.....	41
Tableau 2. 10 : Pourcentage d'enfants âgés de 12-23 mois ayant reçu quelques vaccins en 2006, 2009 et 2010.....	42
Tableau 2. 11 : Pourcentage des individus de 15-49 ans affirmant que l'on pouvait réduire les risques de contracter le virus du sida en utilisant certaines méthodes de prévention, selon le milieu de résidence et le sexe en 2010 .....	43
Tableau 2. 12 : Prévalence du VIH/SIDA selon le groupe d'âge et le sexe en 2003 et 2010 .....	43
Tableau 2. 13 : Dépistage et sérologie de l'infection à VIH par région et par sexe en 2016 .....	44
Tableau 2. 14 : Indicateurs d'eTME/VIH par région en 2018.....	44
Tableau 2. 15 : situation des avortements par région en 2018.....	45
Tableau 2. 16 : Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant des structures d'encadrement de la petite enfance de 2008 à 2018.....	47
Tableau 3.1 : Effectif des élèves du primaire de 2008 à 2018 (en pourcentage).....	47
Tableau 3.2 : Evolution des taux bruts d'admission (%) au cours préparatoire 1 (CP1) de 2008 à 2018 .....	48
Tableau 3.3 : Evolution du taux brut de scolarisation au primaire de 2008 à 2018.....	48
Tableau 3.4 : Evolution du taux net de scolarisation au primaire de 2008 à 2018 .....	49
Tableau 3.5 : Taux d'achèvement au primaire de 2008 à 2018 .....	50
Tableau 3.6 : Effectif des enseignants au primaire de 2008 à 2018.....	50
Tableau 3.7 : Proportion des élèves de l'enseignement secondaire et du post-primaire de l'année scolaire 2007-2008 à l'année 2017-2018 (en pourcentage).....	51
Tableau 3.8 : Proportion des enseignants de l'enseignement secondaire de l'année scolaire 2007-2008 à l'année 2015-2017.....	51
Tableau 3.9 : Taux de transition au post-primaire et au secondaire entre l'année scolaire 2008-2009 et 2016-2017.....	54
Tableau 3.10 : Taux de réussite aux CEP et au BEPC de l'année scolaire 2007-2008 à 2017-2018.....	54
Tableau 3.11 : Taux de réussite au Baccalauréat général de l'année scolaire 2007-2008 à 2017-2018 .....	55
Tableau 3.12 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants de 2007 à 2017.....	55
Tableau 3.13 : Evolution du nombre d'étudiants du public selon le sexe de 2011 à 2017.....	56
Tableau 3.14 : Evolution du taux d'alphabétisation selon le sexe de 1994 à 2018.....	56
Tableau 3.15 : Taux d'alphabétisation (%) selon le sexe et l'âge en 2018.....	57
Tableau 3.16 : Niveau d'instruction de la population âgée de 25 ans ou plus en 2018 .....	57

Tableau 4-1 : Taux de promiscuité des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence .....	59
Tableau 4-2 : Proportion (en % des ménages habitant des logements en matériaux définitifs selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.....	60
Tableau 4-3 : Proportion (en %) des ménages utilisant des combustibles non solides selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence .....	60
Tableau 4-4 : Taux d'accès des ménages à une source d'eau potable selon le sexe du chef de ménage et milieu de résidence .....	61
Tableau 4-5 : Pourcentage des ménages utilisant de l'électricité pour l'éclairage selon le sexe du chef de ménage.....	62
Tableau 4-6 : Taux d'accès des ménages à des latrines améliorées selon le sexe du chef de ménage .....	62
Tableau 4-7 : Incidence de la pauvreté monétaire selon le sexe du chef de ménage .....	63
Tableau 4-8 : Incidence de la pauvreté alimentaire selon le sexe du chef de ménage .....	63
Tableau 4-9 : Incidence de l'extrême pauvreté selon le sexe du chef de ménage .....	63
Tableau 4-10 : Proportion des personnes de 15 ans et plus possédant au moins un compte dans une banque ou dans une institution de microfinance selon le sexe .....	64
Tableau 4-11 : Proportion des personnes de 15 ans et plus ayant accès au crédit selon le sexe.....	64
Tableau 5. 1 : Répartition en pourcentage des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivités .....	67
Tableau 5. 2 : Nombre de nouveaux emplois créés par année selon la catégorie socioprofessionnelle et par sexe .....	69
Tableau 5. 3 : Effectif du personnel intervenu dans les projets/programmes par année .....	70
Tableau 5. 4 : Répartition des entreprises enregistrées au CEFORE selon le sexe du promoteur.....	71
Tableau 5. 5 : Proportion des retraités enregistrés et des montants de la pension versée à la CARFO selon le sexe .....	72
Tableau 5.6: Nombre de veufs/veuves au 31 décembre .....	72
Tableau 5.7: Evolution des travailleurs immatriculés à la CNSS selon sexe de 2014 à 2018.....	72
Tableau 6. 1: Évolution de l'effectif des cas de mariages précoces par région et par sexe.....	76
Tableau 6. 2: Évolution de l'effectif des enfants victimes de traite par région et selon le sexe .....	77
Tableau 6. 3: Évolution de l'effectif des cas de violences conjugales par région et selon le sexe ....	78
Tableau 6. 4: Approbation (%) des hommes et des femmes sur les raisons qui peuvent justifier les violences conjugales envers une femme.....	79
Tableau 6. 5: Évolution de l'effectif des personnes en conflit familial par région et selon le sexe...	80

Tableau 6. 6: Proportions des individus de 15 ans et plus ayant eu des rapports sexuels forcés avec le conjoint/partenaire par région et par milieu selon le sexe de la victime en 2016 .....	81
Tableau 6. 7: Effectif des victimes de mutilations génitales féminines par région.....	82
Tableau 6. 8: Évolution des indicateurs liés à la pratique de l’excision.....	82
Tableau 6. 9: Proportion de femmes de 15-49 excisées par groupe d’âges.....	83
Tableau 7. 1 : Effectifs des inculpés détenus dans l’ensemble des établissements pénitentiaires au 31 décembre .....	86
Tableau 7. 2 : Effectif des condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre .....	87
Tableau 7. 3 : Effectif des avocats selon le sexe de 2009 à 2018 .....	89
Tableau 7. 5 : Effectif des huissiers de justice selon le sexe de 2009 à 2018.....	89
Tableau 7. 6 : Effectif des notaires selon le sexe de 2009 à 2018.....	89
Tableau 8. 1 : Quelques postes nominatifs de 2011 à 2019.....	90
Tableau 8. 2 : Évolution des effectifs des magistrats selon le sexe de 2011 à 2018.....	91
Tableau 8. 3 : Répartition des députés selon le mandat électif par sexe de 1992 à 2020.....	91
Tableau 8. 4 : Répartition des Présidents de commission parlementaire selon le sexe de 2007 et 2016 .....	92
Tableau 8. 5 : Postes électifs de 2013 à 2016 .....	92
Tableau 8. 6 : Répartition des hommes et des femmes en (%) sur la connaissance des droits de l’homme des individus de 18 ans et plus en 2009.....	92
Tableau 8. 7 : Répartition des personnes ayant entendu parler de la démocratie par milieu de résidence en 2009 .....	93
Tableau 8. 8 : Répartition des personnes ayant une connaissance de la démocratie par milieu de résidence en 2009 .....	93
Tableau 8. 9 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon le sexe au Burkina Faso, 2018 .....	93
Tableau 8. 10 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon le sexe au Burkina Faso, 2018 ...	94
Tableau 8. 11 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance aux institutions de la république par type d’institutions selon sexe.....	94
Tableau 8. 12 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république .....	95
Tableau 8. 13 : Répartition des personnes ayant entendu parler de la décentralisation par milieu de résidence en 2009 .....	95

Tableau 8. 14 : Répartition des personnes de 18 ans et plus selon leur perception de l'impact de la corruption sur le développement par milieu de résidence en 2009 .....	96
Tableau 8. 15 : Perception sur la corruption au sein des institutions de la république selon le sexe.	96
Tableau 8. 16 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon le sexe en 2018.....	97
Tableau 8. 17 : Indicateurs sur la gouvernance, la paix et la sécurité .....	98
Tableau 9. 1 : Evolution du personnel des structures intervenantes dans la communication par sexe .....	99
Tableau 9. 2 : Evolution des stagiaires de l'ISTIC par catégorie et par sexe .....	100
Tableau 9. 3 : Evolution des candidatures aux prix « Galian » par catégorie et par sexe .....	101
Tableau 9. 4 : Evolution du nombre de lauréats par type de lauréat et par sexe.....	102
Tableau 9. 5 : le taux de possession des moyens de communication par milieu de résidence et par sexe en 2018.....	102
Tableau 10. 1 : Allocation journalière du temps selon le type d'activité par jour (en heure) .....	103
Tableau 10. 2 : Participation et Temps moyen, médian journalier alloués au travail, au loisir et au repos selon le genre .....	104
Tableau 10. 3 : Participation et Temps moyen, médian hebdomadaire alloué au travail, au loisir et au repos selon le genre.....	105
Tableau 10. 4 : Allocation du temps pour les travaux domestiques par jour selon le sexe .....	106
Tableau 10. 5 : Horaire mensuel, horaire hebdomadaire, durée de travail excessive .....	106
Tableau 10. 6 : Temps hebdomadaire moyen en minutes et part de temps (en %)......	108

## LISTE DES GRAPHIQUE/FIGURES

Graphique 1. 1: <i>Pyramide des âges de la population</i> .....	25
Graphique 1. 2: Proportion des personnes vivant avec un handicap selon <i>le sexe en 1985, 1996 et 2006, 2014</i> .....	27
Graphique 1. 3: Proportion (en %) des enfants handicapés de moins de 18 ans par sexe.....	27
Graphique 1. 4: Rapport de masculinité au niveau national et par région.....	29
Graphique 1. 5: Proportion (%) de la population par groupe d'âge selon l'état matrimonial.....	29
Graphique 1. 6: Évolution de l'âge au premier mariage entre 1975 et 2006.....	30
Graphique 1. 7: Évolution du taux de célibat définitif entre 1975 et 2006.....	30
Graphique 1. 8: <i>Évolution de l'ISF</i> .....	31
Graphique 1. 9: Indice synthétique de fécondité (ISF) selon le niveau d'instruction des Chefs de ménage en 2006, 2010 et 2015.....	32
Graphique 1. 10: Indice synthétique fécondité de (ISF) selon le niveau de pauvreté des ménages en 2006, 2010 et 2015.....	32
Graphique 1. 11: Répartition (en %) des ménages selon le sexe du chef de ménage.....	33
Graphique 1. 12 : Evolution de l'Espérance de vie de la population par sexe.....	34
Graphique 2. 1 : Taux de morbidité selon le sexe en 2014.....	36
Graphique 2. 2 : Proportion des individus ayant dormi sous une moustiquaire la nuit dernière....	38
Graphique 2. 3 : Répartition des individus selon la consommation du tabac par sexe.....	38
Graphique 2. 4 : Nombre moyen d'année de consommation de tabac en 2014.....	39
Graphique 2. 5 : Proportions (en %) d'enfants (6-59 mois) dont <i>le test de parasitémie est positif selon le sexe (2017-2018)</i> .....	39
Graphique 2. 6 : Prévalence(%) de la contraception moderne ou traditionnelle chez les femmes de 15 à 49 ans en 2016.....	40
Graphique 2. 7 : Prévalence de la contraception moderne.....	40
Graphique 2. 8 : Evolution du taux de décès maternels de 2013 à 2018.....	42
Graphique 3. 1 : <i>Evolution de l'indice de parité au primaire</i> .....	49
Graphique 3. 2 : Evolution du taux brut de scolarisation au post primaire au Burkina Faso.....	52
Graphique 3. 3 : Evolution du taux brut de scolarisation au secondaire au Burkina Faso.....	52
Graphique 3. 4 : Evolution du taux d'achèvement au post-primaire au Burkina Faso.....	53
Graphique 3. 5 : <i>Evolution du taux d'achèvement au secondaire</i> .....	53
Graphique 5. 1 : Répartition en pourcentage des actifs occupés selon le genre.....	66
Graphique 5. 2 : Répartition (en %) de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon le sexe en 2018.....	66
Graphique 5. 3 : <i>Taux de chômage au sens du BIT</i> .....	67
Graphique 5. 4 : Caractéristiques personnelles des types de chômeuses en pourcentage en 2015.....	68
Graphique 5. 5 : Evolution de l'effectif des demandeurs d'emploi selon le sexe.....	68
Graphique 5. 6 : Evolution de l'effectif des agents de la fonction publique au 31 décembre 2018 par sexe.....	69
Graphique 5. 6 : Evolution des effectifs des emplois créés selon le statut et le sexe.....	70
Graphique 5. 7 : Distribution (en %) du nombre d'admis aux concours directs de la fonction publique selon.....	71
Graphique 5. 8 : Effectifs des inscrits dans les écoles de formation professionnelle publiques par sexe de 2010 à 2018.....	73
Graphique 5. 9 : Evolution du nombre de bénéficiaires du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage.....	74
Graphique 6. 1 : Evolution de l'effectif des enfants victimes de violences selon le sexe.....	75
Graphique 6. 2 : Évolution de l'effectif des cas de mariages précoces selon le sexe.....	75
Graphique 6. 3 : Évolution de l'effectif des enfants victimes de traite selon le sexe.....	76
Graphique 6. 4 : Effectif des cas de mariages forcés selon le sexe.....	77
Graphique 6. 5 : Effectif des cas de violences conjugales selon le sexe.....	78

Graphique 6. 6 : Évolution de l'effectif des personnes en conflit familial selon le sexe.....	79
Graphique 6. 7 : Évolution de l'effectif des victimes de mutilations génitales féminines .....	81
Graphique 6. 8 : Répartition (en %) des femmes excisées selon le type d'auteur en 2016 .....	83
Graphique 6. 9 : Répartition des femmes excisées selon la personne ayant pris la décision de l'excision en 2016.....	84
Graphique 6. 10 : Répartition des femmes excisées selon la complication après l'excision .....	84
Graphique 7. 1 : Évolution des effectifs des prévenus détenus sur la période 2007-2018 selon le sexe .....	85
Graphique 7. 2 : Effectif des greffiers en chef par sexe de 2007 à 2018.....	87
Graphique 7. 3 : Effectif des greffiers par sexe de 2007 à 2018. ....	88
Graphique 7. 4 : Effectif des secrétaires des greffes et parquets par sexe de 2007 à 2018. ....	88
Graphique 9. 1 : Evolution de l'occupation des postes de responsabilités par sexe de l'année 2012 à 2017 .....	100
Graphique 10. 1 : Ratio homme/femme par volume horaire hebdomadaire total de travail .....	105
Graphique 10. 2 : Ratio homme/femme par volume horaire hebdomadaire affecté aux tâches rémunérées.....	106
Graphique 10. 3 : ratio homme/femme par volume horaire hebdomadaire affectés aux tâches non rémunérées.....	107
Graphique 10. 4 : Production et consommation de temps par jour (en heure) selon le sexe .....	109
Graphique 10. 5 : Production et consommation du temps domestique selon le sexe.....	109

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPE	:	Agence Nationale Pour la Promotion de l'Emploi
ASDI	:	Agence Suédoise à la Coopération Internationale au Développement
BIT	:	Bureau International du Travail
CEFORE	:	CEntre de FORmalités des Entreprises
CNP	:	Consultation Prénatale
CONASUR	:	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CPF	:	Code des Personnes et de la Famille
DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielle
EBCVM	:	Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	:	Enquête Démographique et de Santé
EHCVM	:	Enquête Harmonisé sur les Conditions de Vie des Ménages
EICVM	:	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	:	Enquête Multisectorielle Continue
EMDS	:	Enquête Module Démographique et de Santé
ENBT	:	Enquête Nationale sur le Budget et l'Emploi du Temps
ENESI	:	Enquete Nationale sur L'emploi et le Secteur Informel
ERI-ESI	:	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
FAFPA	:	Formation Professionnelle et a l'Apprentissage
INSD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISF	:	Indice Synthétique de Fécondité
ISTIC	:	Institut des Sciences et Techniques de l'information et de la Communication
MASSN	:	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MEBF	:	Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
MENA	:	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESRSI	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MESS	:	Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MFPTPS	:	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
MGF	:	Mutilation Génitale Féminine
MJ	:	Ministère de la Justice
ONEF	:	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation professionnelle
PNDES	:	Plan National de Développement Économique et Social
PNG	:	Politique Nationle Genre
RGEH	:	Recensement Général des Enfants Handicapés de 0-18 ans au Burkina Faso
RGP	:	Recensement Général de la Population
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'habitation
SCADD	:	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIGI	:	Social Institutions and Gender Index
SNG	:	Stratégie Nationale Genre
SP/CONAP- Genre	:	Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre
VBG	:	Violences Basées sur le Genre
VIH/SIDA	:	Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise

# CONCEPTS LIÉS AU GENRE

## Genre

Le concept genre se réfère aux relations sociales entre l'homme et la femme et aux différences structurelles les caractérisant en termes de rôles, de statut et de fonction socialement attribués, culturellement justifiés ; et qui varient selon les sociétés et les cultures, et évoluent en fonction du temps et de l'espace.

Le concept genre est aussi utilisé pour reconnaître le rôle de la femme et de l'homme et des relations qui existent entre eux. C'est donc des caractéristiques prescrites par la société et qui peuvent changer ou être changées avec le temps. Au Burkina Faso, par consensus national, l'analyse genre doit se faire sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement équitable.

## Rôles selon le genre

Les rôles selon le genre désignent l'ensemble des responsabilités, tâches, activités assignées aux hommes et aux femmes à partir de leur appartenance sexuelle. Ces rôles sont définis dans tous les domaines de la vie (économique, social, politique, juridique, environnemental, culturel religieux, etc.) et ont bien souvent, pour conséquence, de favoriser ou de restreindre la capacité de l'un ou de l'autre sexe d'accéder et de bénéficier des retombées du développement.

## Rapports selon le genre

Les rapports selon le genre constituent l'ensemble des relations établies entre les hommes et les femmes selon les références de la société dans laquelle ils vivent. Ces rapports sont dynamiques et sont liés à d'autres variables telles que l'âge, la classe sociale, la profession, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, etc. Ils sont le plus souvent emprunts d'inégalités.

## Discrimination

La discrimination se définit comme étant toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement. Un traitement discriminatoire peut se traduire par la négation des droits et de l'accès aux opportunités, aux ressources et aux bénéfices.

## Division du travail selon le sexe

La division du travail selon le sexe met en relief les différentes tâches et responsabilités assumées par les femmes ou les hommes. La répartition des activités en fonction des sexes est apprise et bien comprise par tous les membres d'une société / communauté donnée. La division du travail entre femme et homme dépend du contexte socio-économique et culturel et peut s'analyser en différenciant les tâches de production et de reproduction ainsi que les activités relatives à la communauté : qui fait quoi, quand, comment, en combien de temps ? etc. Elle repose sur deux principes à savoir la séparation (division) et la hiérarchisation (valeur).

La division du travail selon le sexe est inéquitable et loin des capacités réelles de chaque sexe. Elle restreint les capacités de l'un ou de l'autre sexe à participer au développement.

## Participation

La participation est la capacité des femmes et des hommes à planifier, à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer toute action de développement pour répondre à leurs propres besoins. Ils sont à la fois les décideurs et les acteurs de leur développement, avec l'appui des services étatiques, des OSC, des partenaires au développement. C'est l'appropriation du pouvoir d'organisation et d'action par la communauté. La participation fondée sur le genre doit être inclusive et efficace. On considère quatre niveaux de participation :

**Niveau 1** : la personne est seulement bénéficiaire.

**Niveau 2** : la personne est seulement travailleur.

**Niveau 3** : la personne est consultée.

**Niveau 4** : la personne a le pouvoir d'identifier ses besoins et de proposer des solutions à ses problèmes.

### Pouvoir :

C'est la faculté, la possibilité, la capacité, l'aptitude qu'une personne peut avoir. Quatre types de pouvoir sont à considérer :

**Premier type** : le pouvoir qui s'exerce sur : ce pouvoir repose sur les rapports de domination et de subordination.

**Deuxième type** : le pouvoir qui s'exerce avec : ce pouvoir permet la coopération, la collaboration et la complémentarité sur la base de la reconnaissance des valeurs de l'autre.

**Troisième type** : le pouvoir intérieur : ce pouvoir est d'ordre spirituel et permet l'auto estime et la confiance en soi.

**Quatrième type** : le pouvoir de : ce pouvoir est considéré comme la faculté d'apprendre, de comprendre, d'analyser et de produire et rend apte à accomplir quelque chose.

### Équité

L'équité consiste à attribuer à chacun, de manière impartiale, ce qui lui est dû par référence aux principes de la justice. L'équité entre les sexes signifie accorder un traitement aux hommes et aux femmes en accord avec leurs besoins respectifs. L'équité est un moyen pour atteindre l'égalité.

### Egalité des sexes

L'égalité est un concept de nature plus vaste. Il fait référence à la parité dans les relations entre tous les individus et groupes sociaux. Cette notion sous-tend la conviction que les individus ont tous la même valeur, quels que soient leur sexe, origine ethnique, religion, classe sociale, etc.

L'égalité des sexes signifie que les femmes/filles et les hommes/garçons ont le même pouvoir de modeler leur propre vie ainsi que la société. Cela implique en amont l'accès aux mêmes opportunités, droits et obligations dans tous les domaines de la vie. L'égalité des sexes est l'une des pierres angulaires de l'égalité en elle-même.

La notion de l'égalité des sexes peut être cernée sous deux angles :

**L'aspect quantitatif de l'égalité des sexes** implique une répartition égalitaire et juste entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société, telles que l'éducation, le travail, les loisirs et les postes de responsabilités, etc.

**L'aspect qualitatif de l'égalité des sexes** implique que les connaissances, expériences et valeurs des femmes comme des hommes sont considérées comme importantes et sont mises à contribution pour enrichir et orienter toutes les sphères de la société.

### **Egalité des sexes et statistiques**

L'égalité des sexes concerne tous les domaines de la société. Une perspective d'égalité des sexes dans tous les domaines s'avère nécessaire pour atteindre l'égalité des sexes dans la société.

Cette stratégie est appelée intégration de l'égalité des sexes. Cela signifie que toutes les propositions et les décisions doivent être analysées à partir d'une perspective de genre afin d'identifier les conséquences possibles pour les femmes et les hommes aux niveaux national, régional et local.

### **La situation des femmes et des hommes devrait être visible dans les statistiques**

Afin de mettre en évidence les femmes et les hommes, les statistiques doivent être désagrégées par sexe. Le sexe devrait être une variable de désagrégation fondamentale pour toutes les statistiques. Elles devraient en outre être présentées de sorte à faciliter l'accessibilité aux utilisateurs.

### **Intégration des questions de genre**

L'intégration des questions de genre consiste à évaluer les implications des femmes et des hommes dans toute action planifiée comprenant la législation, les procédures ou les programmes dans tous les domaines et à tous les niveaux. Cette stratégie permet d'intégrer les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes à l'identification, à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des procédures et des programmes dans toutes les sphères socio-politiques et économiques pour qu'ils en bénéficient de manière égale sans que l'inégalité actuelle ne soit perpétuée.

C'est une approche qui définit une action ainsi que les moyens et le temps pour la réaliser en tenant compte des rôles, des capacités, des besoins et des positions des hommes ou des femmes concerné(e)s.

### **Sensible au genre**

C'est accepter que la prise en compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes est un moyen pour atteindre les objectifs de développement. Ainsi, pour une action, une activité ou un projet, l'on tient compte des différences et du pouvoir inégale entre les hommes et les femmes.

### **Préjugés**

Ce sont les jugements portés sur une personne ou une situation avant de la connaître. Ce sont des idées présumées sans fondements qui sont généralement défavorable, voire nuisible à autrui.

### **Stéréotypes**

Ce sont des clichés figés sur une personne, une situation. Les stéréotypes sont souvent à la base des préjugés. Ils sont souvent négatifs et banalisants. Exemple : les hommes sont irresponsables, les femmes sont rancunières.

## Législation, politiques, stratégies et plans d'actions en faveur de l'égalité des sexes au Burkina Faso

**1954** : adoption du code de sécurité sociale par les arrêtés N°5254 IGTLS du 19 juillet 1954 relatif au travail des femmes et des femmes enceintes ; et N°712/FPT/CNSS du 23 avril 1991 relatif à l'indemnité journalière versée à la femme salariée en couche ainsi que le décret 94-271 du 03 juillet 1994 portant fixation du taux des allocations prénatales au profit des travailleurs du secteur privé et la loi n° 047-94/ADP du 29/11/1994 portant régime général de retraite des fonctionnaires, militaires et magistrats ;

**1962** : ratification de la convention des Nations Unies pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui ;

**1962** : ratification de la convention N°111 relative à la discrimination en matière d'emploi et de profession ;

**1964** : ratification de la Convention sur le consentement au mariage, l'âge minimal de mariage et l'enregistrement des mariages ;

**1969** : ratification de la Convention N°100 sur l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale ;

**1984** : ratification de la Convention sur l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) ;

**1991** : adoption de la Constitution du Burkina Faso le 02 juin 1991 qui stipule que tous les Burkinabè naissent libres et égaux (article 1) et que tout Burkinabè (homme et femme) jouit des droits civiques et politiques dans les conditions prévues par la loi (articles 11 et 12). La révision de 2012 a constitutionnalisé le genre (préambule et art 101).

**1996** : adoption de la loi N°043/96/ADP portant code pénal (articles 380, 381 et 382) lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF) ;

**1997** : adoption du décret n° 97-270/PRES/PM du 10 juin 1997 portant création, composition, attribution et fonctionnement du Ministère de la Promotion de la Femme ;

**1998** : adhésion à la Convention sur les droits politiques de la femme adoptée le 20 décembre 1952 à New York ;

**2004** : signature du Protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique ;

**2004** : déclaration solennelle des Chefs d'Etats de l'Union Africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique qui consacre l'engagement des Chefs d'Etats signataires à porter à au moins 30% la participation des femmes dans toutes les instances de prise de décision et des postes électifs ;

**2005** : adoption de la loi N°049-2005/AN portant santé de la reproduction qui définit les composantes et détermine les droits des citoyens à jouir à égalité d'une meilleure santé sexuelle et reproductive. Cette loi fait suite à la féminisation du VIH/SIDA et sanctionne entre autres la contamination volontaire du VIH/SIDA et elle interdit les pratiques traditionnelles néfastes dont l'excision (article 7) ;

**2007** : adoption de la loi n° 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso qui fait de l'éducation un droit pour tous sans discrimination de sexe (article 3) ;

**2008** : adoption de la loi N°28-2008/AN portant code du travail (article 3, 82 à 88) qui protège la femme salariée en état de grossesse et prévoit l'égalité salariale entre l'homme et la femme

pour les emplois de même niveau, tout en instituant des conditions de travail adaptées à la situation des femmes ;

Le personnel féminin régi par la présente loi bénéficie d'un congé de maternité rémunéré d'une durée totale de quatorze semaines, qui commence au plus tôt six semaines et au plus tard quatre semaines avant la date présumée de l'accouchement, au vu d'un certificat médical délivré par un médecin agréé, une sage-femme ou un maïeuticien.

La décision de congé de maternité est prise par le premier responsable de l'établissement public de l'Etat.

**2009** : adoption de la loi N°010/2009/AN du 16 Avril 2009 portant fixation de quotas aux élections législatives et aux élections municipales au Burkina Faso ;

**2009** : adoption de la loi N°034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural. Cette loi stipule en son article 7 la reconnaissance et la protection des droits de propriété, de jouissance, des possessions foncières et des droits d'usage de l'ensemble des acteurs sur les terres rurales. Elle favorise également l'accès équitable de l'ensemble des acteurs ruraux aux terres rurales sans distinction d'origine ethnique, de sexe, de religion, de nationalité et d'appartenance politique ;

**2009** : adoption du décret N°2009-672/PRES/PM/MEF/MPF du 08 juillet 2009 portant adoption du document de la Politique Nationale Genre (PNG) ;

**2010** : adoption du décret N°2010-048/PRES/PM/MPF/MEF du 13 janvier 2010 portant création, composition, attributions et fonctionnement du Conseil National pour la Promotion du Genre (CONAP Genre) ;

**2012** : adoption de la loi N°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière qui mentionne en son article 3, l'équité et la prise en compte du genre parmi ses principes généraux. Par ailleurs, l'article 131 alinéas 2 précise que l'élaboration des cahiers des charges pour l'occupation ou l'exploitation des terres rurales aménagées se fait en tenant compte du genre ;

**2013** : adoption du décret N°2013-856/PRES/PM portant organisation du ministère de la promotion de la femme et du genre ;

**2015** : adoption de la loi n°61-2015/CNT du 06 septembre 2015 portant prévention, répression et réparation des violences à l'égard des femmes et prise en charge des victimes ;

**2015** : adoption de la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2014 portant statut général de la fonction publique d'Etat instituant l'égalité d'accès aux emplois publics sans discrimination de sexe (art 16), les congés de maternité de 14 semaines (art 62), le repos d'une heure et demi pour allaitement pour une période de 15 mois à la date de naissance (art 65) ;

**2015** : adoption de la stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat féminin 2016-2025 ;

**2015** : adoption de la stratégie nationale de prévention et d'élimination du mariage d'enfant au Burkina Faso 2016-2025 ;

**2016** : adoption du décret N°2016-311/PRES/PM/MS/MATDSI/MINEFID du 29 avril 2016 portant gratuité de soins au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans vivant au Burkina Faso ;

**2016** : adoption du plan stratégique national de promotion de l'élimination des mutilations génitales féminines 2016-2020 ;

**2017** : adoption de la stratégie nationale de promotion et de protection de la jeune fille au Burkina Faso ;

**2018** : adoption de la loi N°025-2018/AN du 31 mai 2018 portant Code pénal du Burkina Faso. Les chapitres 3 et 4 du titre 1 du livre V sont consacrés respectivement aux atteintes à l'égard des femmes et des filles et l'accusation de sorcellerie ;

**2018** : adoption du décret N°0499/PRES/PM/MFSNF/MFPTPS/MINEFID/MS du 19 juin 2018 portant adoption de la politique sectorielle « travail, emploi et protection sociale » 2018-2027 ;

**2018** : inscription de la budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant (BSGDE) dans la circulaire budgétaire de 2019 pour six (6) ministères<sup>1</sup> pilotes. Cette inscription a matérialisé l'engagement du pays à promouvoir le genre et les droits de l'enfant à travers le budget ;

**2019** : adoption du décret N°2019-0781/PRES/PM/MFSNFAH du 18 juillet 2019 portant organisation du Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire ;

**2019** : adoption de décret n° 2019-40/PRES/PM/MS/MFSNF/MFTPS/MATD/MINIFED du 23 janvier 2019 portant gratuité des soins et des services de la planification familiale au Burkina Faso ;

**2019** : inscription de la budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant (BSGDE) dans la circulaire budgétaire de 2020 avec douze (12) autres ministères<sup>2</sup> en plus des six (6) ministères pilotes, soit un total de 18 ministères pour le budget 2020 ;

**2019** : adoption du plan d'actions national de mise en œuvre des résolutions 1325, 1820 et 2242 du Conseil de sécurité des Nations unies ;

**2019** : rapport d'évaluation finale de la Politique Nationale Genre (PNG) 2009-2019 ;

**2020** : adoption de la loi N°003-2020/AN du 22 janvier 2020 portant fixation de quota et modalités de positionnement des candidates et des candidats aux élections législatives et municipales au Burkina Faso

**2020** : la loi n° 004-2020/AN du 23 janvier 2020 portant modification du code électoral

**2020** : validation et adoption en cours de la Stratégie Nationale Genre (SNG) 2020-2024 et de son plan d'actions opérationnel.

---

<sup>1</sup> MINEFID, MFSNFAH, MENAPLN, MEA, MAAH et MS

<sup>2</sup> MJPEJ, MRAH, MATDC, MEEVCC, MMC, MCRP, MJ, MDHPC, MESRSI, MCAT, MCIA et ME

# I. POPULATION

La population du Burkina Faso présente plusieurs caractéristiques démographiques qui diffèrent selon le sexe. Elle réside en grande majorité en milieu rural et croit sans cesse. Par ailleurs, une des caractéristiques principales de cette population est sa forte jeunesse.

**Personnes déplacées internes :** ce sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles, etc.

**Solde migratoire récent :** différence entre l'effectif des immigrants internationaux récents et l'effectif des émigrés internationaux récents. Cet indicateur permet d'appréhender le gain ou la perte du pays en termes de migration au cours des 12 derniers mois.

**Taux d'accroissement annuel moyen :** rapport entre la variation de la population au cours d'une année et son effectif au milieu de l'année.

**Indice synthétique de fécondité (ISF) :** nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie reproductrice si elle était exposée à tous les âges de sa période génésique (reproductrice) à la même expérience de fécondité que celle prévalant au moment du dénombrement ou de l'enquête.

**Taux de célibat définitif :** proportion des célibataires dont la probabilité de se marier est supposée nulle à un âge donné. Cet âge est défini pour les hommes à 55 ans et pour les femmes à 35 ans.

**Personne vivant avec un handicap :** il s'agit d'une personne ayant un désavantage quelconque : une infirmité ou une déficience acquise ou congénitale. Le handicap peut être sensoriel (auditif, visuel...), physique (musculaire, neurologique...) ou mental (trouble psychiatrique, déficience intellectuelle,).

**Rapport de masculinité :** rapport entre l'effectif des hommes et celui des femmes à une date donnée au sein d'une population

**Orphelin :** enfant qui a perdu son père ou sa mère (orphelin partiel) ou les deux à la fois (orphelin complet)

**Personne vulnérable :** personne exposée à des risques divers (physique, social, psychologique, environnemental, etc.) et qui a besoin d'une protection sociale, ponctuelle ou permanente

**Ménage ordinaire :** unité socio-économique de base au sein de laquelle un ou plusieurs membres apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage.

**Chef de ménage :** personne de référence d'un ménage reconnue comme telle par les autres membres.

## 1.1 Mouvement de population

La population du Burkina Faso se caractérise par sa forte croissance et une prédominance des femmes. Cette croissance est entre autres la résultante d'une baisse significative des décès et d'une augmentation des naissances entre 1985 et 2006.

**Tableau 1.1 : Effectif de la population, des naissances et des décès par sexe (en milliers)**

Année	Population		Naissance		Décès	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
1985	4 131	3 833	175	175	353	308
1996	5 342	4 971	194	183	72	81
2006	7 249	6 769	396	404	53	63
2012	8 684	8 095	ND	ND	ND	ND
2014	9 185	8 695	ND	ND	ND	ND
2016	9 846	9 188	ND	ND	ND	ND
2018	10 467	9 777	ND	ND	ND	ND
2020	11 114	10 396	ND	ND	ND	ND

Sources des données : INSD, Recensements 1985, 1996 et 2006 ; Projections 2009 ; EMC 2014

### 1.1.1 Solde migratoire et taux d'accroissement annuel moyen

Le solde migratoire analysé lors des trois recensements, révèle que les hommes sortent plus du pays que les femmes. En effet, Il est négatif pour les hommes (c'est-à-dire qu'il y a plus de sorties que d'entrées au cours des 12 derniers mois) tandis que pour les femmes, il est plutôt positif sauf en 1996.

Le taux d'accroissement annuel moyen présente une tendance à la hausse pour les deux sexes depuis 1996.

**Tableau 1.2: Solde migratoire récent (en milliers) et taux d'accroissement annuel moyen (%)**

Années	Solde migratoire		Taux d'accroissement moyen annuel	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1985	+12	-24	3,9	3,1
1996	-1	-79	2,4	2,4
2006	+6	-30	3,1	3,1

Sources des données : INSD, Recensements, 1985, 1996 et 2006

### 1.1.2 Personnes déplacées internes

Suite aux problèmes sécuritaires actuels, le pays enregistre de plus en plus des personnes déplacées internes. La situation du 12 février 2020 donne un effectif de plus de 765 000 personnes déplacées internes avec 50,6% de femmes contre 49,4% d'hommes. La tranche d'âges la plus touchée est celle de 15-65 ans avec plus de femmes déplacées que d'hommes.

**Tableau 1.3: Répartition des personnes déplacées internes par groupes d'âge selon le sexe au 12 février 2020**

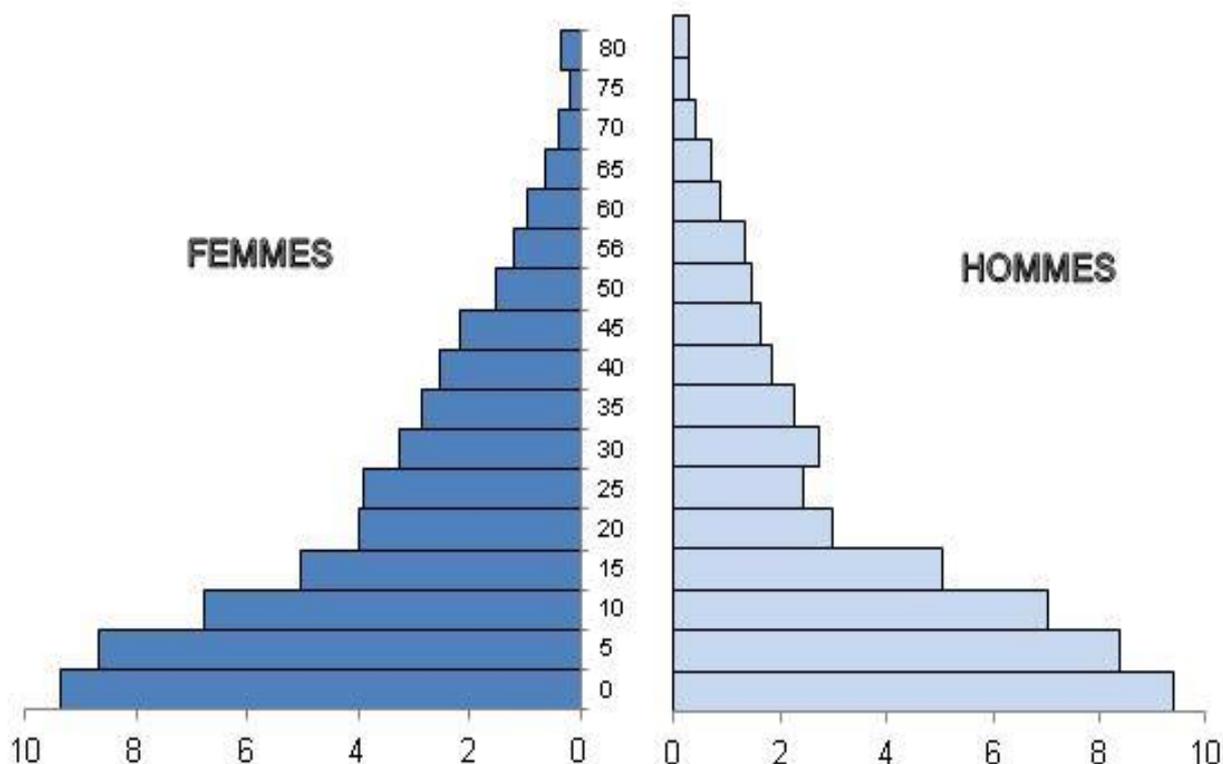
Ages	Femmes	Hommes	Total
0-14	179 201	189 992	369 193
15-64	200 388	180 205	380 593
65 ans et plus	7 973	7 758	15 731
Total	387 562	377 955	765 517
Proportion (%)	50,6	49,4	100

Sources des données : CONASUR, N° 02/2020 du 12 février 2020

## 1.2 Structure par âge et sexe de la population

La population du Burkina Faso présente une forte proportion de jeunes aussi bien chez les femmes que chez les hommes. La pyramide des âges ci-dessous présente en effet une base élargie et un sommet effilé.

Graphique 1. 1: *Pyramide des âges de la population*



Sources des données : calcul à partir des données de l'enquête EHCVM 2018-2019

## 1.3 Population par milieu de résidence

De 1975 à 1996, le Burkina Faso comptait plus d'hommes que de femmes en milieu urbain. Cela est principalement dû à l'exode rural massif d'hommes en quête de travail. Mais à partir de 2006, il y a plus de femmes que d'hommes en milieu urbain.

Tableau 1.4: Répartition de la population de 1985, 1996, 2006 et 2014 par milieu de résidence (en millier)

	Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1975	177	185	2 633	2 642
1985	496	515	3 635	3 318
1996	789	812	4 552	4 159
2006	1 593	1 589	5 655	5 180
2014	2 061	1 992	7 124	6 702

Sources des données : INSD, Recensements 1975, 1985, 1996 et 2006 ; EMC 2014

## 1.4 Les enfants de moins de 18 ans

La population du Burkina Faso est particulièrement jeune. Les personnes âgées de moins de 18 ans représentent plus de la moitié de la population totale. La proportion des enfants de moins de 18 ans est plus élevée dans la population masculine que féminine.

**Tableau 1.5: Proportions par sexe des enfants de moins de 18 ans en 1985, 1996, 2006, 2014 à 2020**

Années	Femmes	Hommes
1985	51,8	57,7
1996	52,1	57,8
2006	50,4	55,7
2014*	51,5	57,8
2016*	51,2	57,6
2018*	50,8	57,2
2020*	50,3	56,5

Sources des données : INSD, Recensements 1985, 1996 et 2006 \*: données de projections démographiques 2009

## 1.5 Situation des Orphélins

Tous les enfants sont concernés par le phénomène indépendamment du sexe.

**Tableau 1.6: Répartition (%) des enfants de moins de 18 ans par sexe selon qu'ils vivent avec leur parent ou non**

Sexe		Garçon	Fille	Ensemble
Vivant avec les 2 parents		76,1	73,5	74,8
Vivant avec aucun parent biologique	Seul le père vit	0,5	0,6	0,5
	Seule la mère vit	1,2	1,2	1,2
	Les 2 en vie	7,2	10,2	8,7
	Les 2 décédés	1,1	1,4	1,3
Vivant avec la mère seulement	Père en vie	4,6	4,5	4,5
	Père décédé	3,2	3,3	3,3
Vivant avec le père seulement	Mère en vie	3,9	3,1	3,5
	Mère décédée	1,4	1,1	1,3

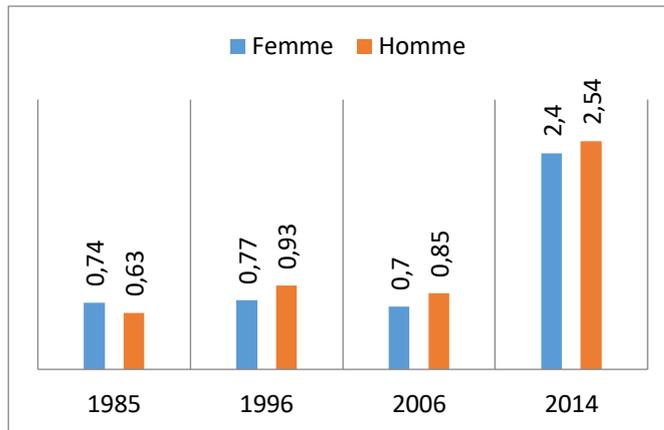
Sources des données : EMDS 2015

## 1.6 Personnes vivant avec un handicap

La proportion des personnes vivant avec un handicap a connu une augmentation entre 1985 et 1996 pour les deux sexes avant de connaître une baisse en 2006. En 1985, la proportion des femmes vivant avec un handicap était supérieure à celle des hommes. Mais à partir de 1996 jusqu'à 2014, ce sont les hommes qui sont les plus touchés par un handicap.

En 2014, l'enquête multi sectorielle révèle une proportion de 2,4% de femme vivant avec un handicap et 2,5% d'hommes avec un handicap.

**Graphique 1. 2: Proportion des personnes vivant avec un handicap selon le sexe en 1985, 1996 et 2006, 2014**

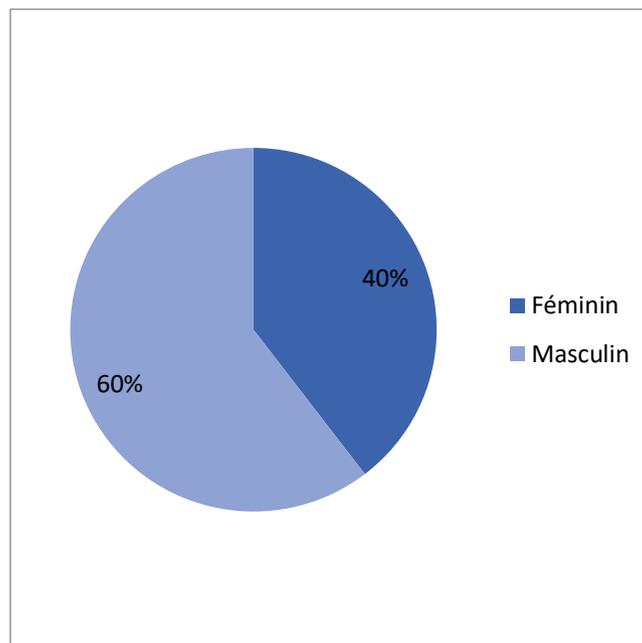


Sources des données : INSD, Recensements 1985, 1996 et 2006, EMC 2014

### 1.6.1 Enfants handicapés de moins de 18 ans

Selon les résultats du Recensement général des enfants handicapés en 2013, plus de 75000 enfants vivent avec un handicap. Il ressort que plus de la moitié des enfants (moins de 18 ans) handicapés sont des garçons (60%).

**Graphique 1. 3: Proportion (en %) des enfants handicapés de moins de 18 ans par sexe**



Sources des données : MASSN, Recensement général des enfants handicapés de 0-18 ans au Burkina Faso, (RGEH-2013)

La répartition par tranche d'âge révèle toujours une prédominance des garçons en situation de handicap quel que soit l'âge.

**Tableau 1.7: Répartition (en effectif) des enfants handicapés par tranche d'âge et par sexe**

Age	Féminin	Masculin	Total	Proportion (%)
0 - 2	1 333	1 758	3 091	3,9
3 - 5	4 828	7 494	12 322	15,5
6 - 11	12 098	19 079	31 177	39,3
12 - 15	7 550	11 429	18 979	23,9
16 - 18	5 572	8 202	13 774	17,4
<b>TOTAL</b>	<b>31 381</b>	<b>47 962</b>	<b>79 343</b>	<b>100</b>

Sources des données : MASSN, Recensement général des enfants handicapés de 0-18 ans au Burkina Faso, (RGEH-2013)

## 1.7 Personnes âgées de 60 ans et plus

L'effectif des personnes âgées de 60 ans et plus est en augmentation importante au Burkina Faso avec plus de femmes âgées par rapport aux hommes. C'est en milieu rural que l'on retrouve le plus de personnes âgées de 60 ans et plus.

**Tableau 1.8: Effectifs des personnes âgées de 60 ans et plus selon le milieu et le sexe (milliers)**

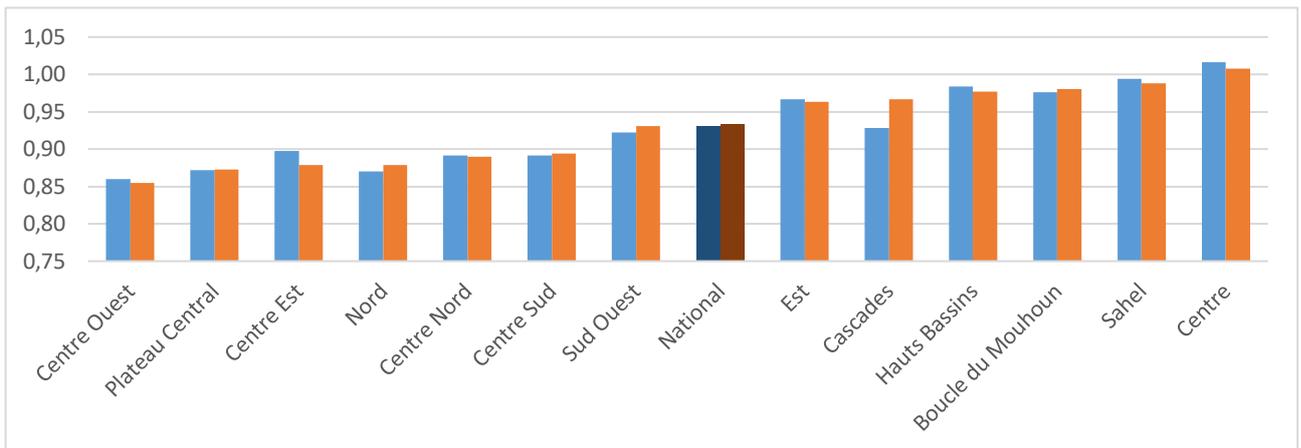
Années	Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1985	19	14	243	215
1996	34	28	271	250
2006	70	57	310	276
2014	92	96	392	383

Sources des données : INSD, Recensements 1985, 1996 et 2006 et EMC 2014

## 1.8 Rapport de masculinité au Burkina Faso

Au Burkina Faso, on dénombre plus de femmes que d'hommes selon les résultats des recensements de 1996 et de 2006. En effet, selon ces études, le pays compte 93 hommes pour 100 femmes en 2006 et 93 hommes pour 100 femmes en 1996. Ce constat est le même pour toutes les régions du pays à l'exception de celle du Centre où il y avait respectivement 101 hommes pour 100 femmes en 2006 contre 102 hommes pour 100 femmes en 1996. La région du Sud-Ouest est celle où le rapport de masculinité est le plus faible soit respectivement 0,85 en 2006 et 0,86 en 1996.

**Graphique 1. 4: Rapport de masculinité au niveau national et par région**

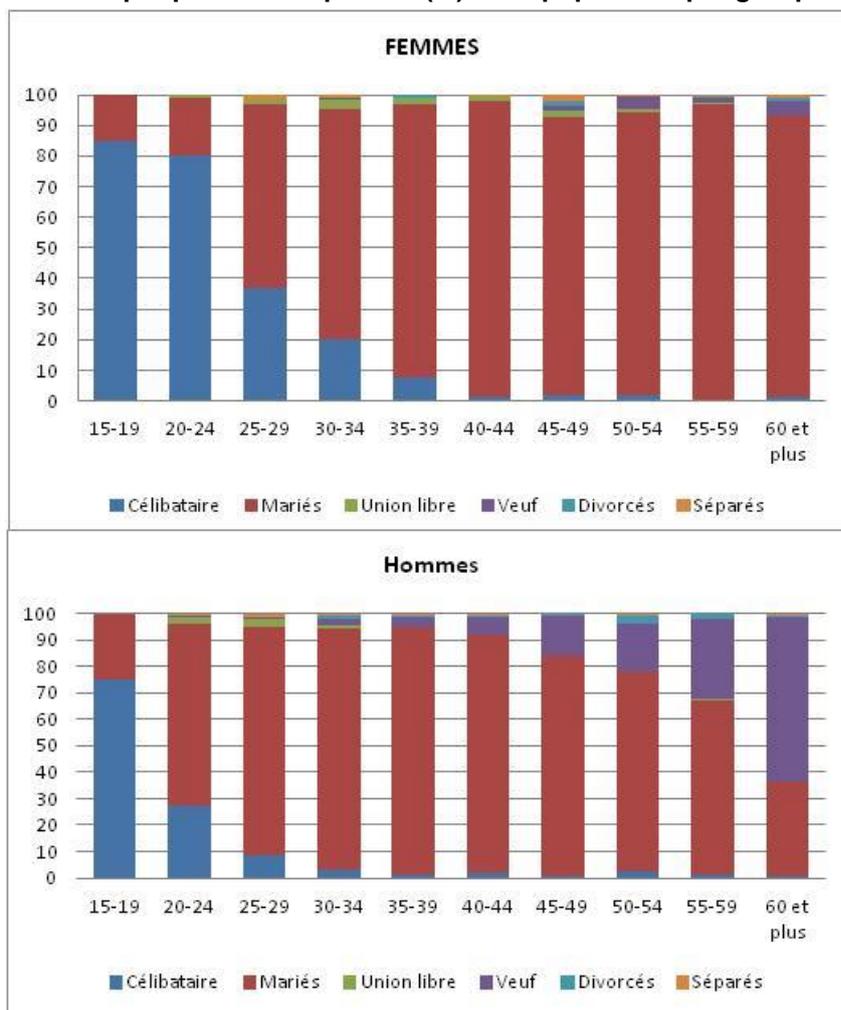


Sources des données : INSD, Recensements 1996 et 2006

## 1.9 Population par groupe d'âge selon l'état matrimonial

Les hommes et les femmes sont inégalement répartis selon l'état matrimonial. On note que la proportion des célibataires diminue avec l'âge aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

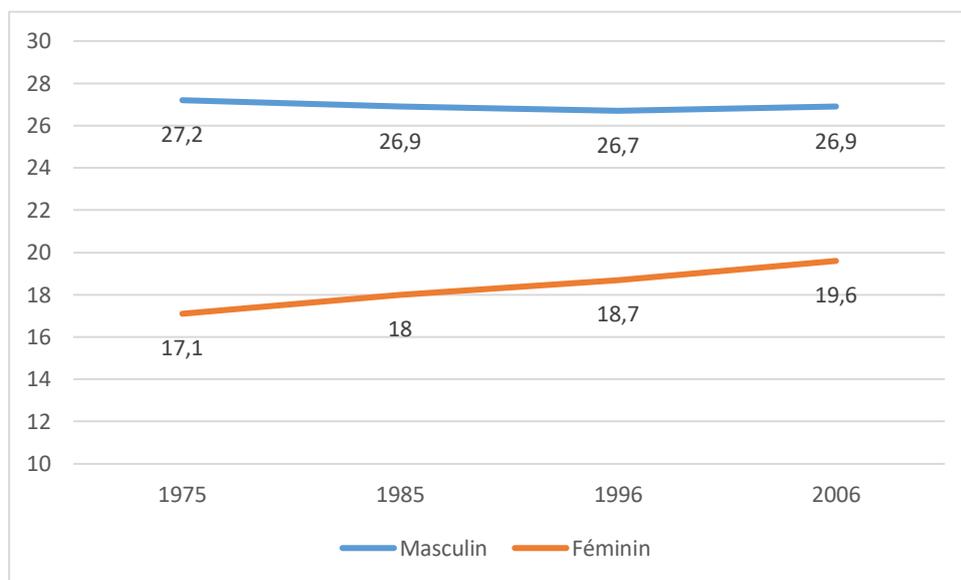
**Graphique 1. 5: Proportion (%) de la population par groupe d'âge selon l'état matrimonial**



## 1.10 Age moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage des hommes est plus élevé que celui des femmes entre 1975 et 2006. En effet, l'âge moyen au premier mariage des femmes est passé de 17,1 ans en 1975 à 19,6 ans en 2006 tandis celui des hommes a baissé de 27,2 ans en 1975 à 26,9 ans en 2006. Ainsi, l'écart entre l'âge moyen au premier mariage des hommes et celui des femmes a diminué en 1975 et 2006 puisqu'on constate une augmentation régulière de l'âge moyen au mariage des femmes contre une baisse régulière de celui des hommes durant la période considérée.

Graphique 1. 6: Évolution de l'âge au premier mariage entre 1975 et 2006

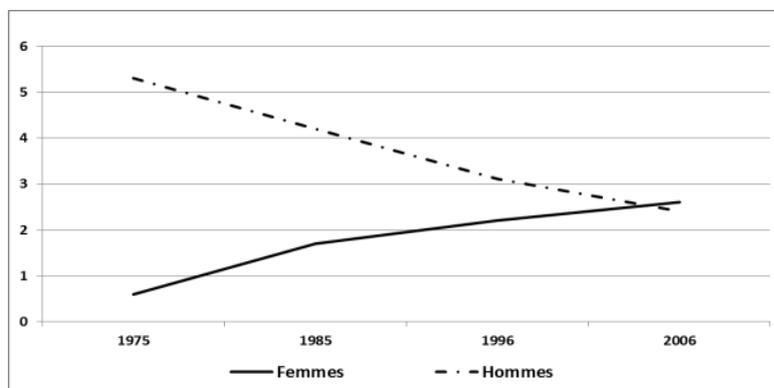


Sources des données : INSD, Recensements 1975, 1985, 1996 et 2006

## 1.11 Ampleur du célibat définitif

La courbe d'évolution de la proportion du célibat définitif montre une baisse chez les hommes et une hausse chez les femmes entre 1975 et 2006.

Graphique 1. 7: Évolution du taux de célibat définitif entre 1975 et 2006



Sources des données : INSD, Recensements 1975, 1985, 1996 et 2006

## 1.12 Nombre d'épouses ou de coépouses

La proportion des femmes sans coépouses est plus élevée chez les jeunes et que chez les personnes âgées. Chez les femmes tout comme chez les hommes, le nombre de personnes vivant avec des coépouses ou des épouses augmente avec l'âge.

Tableau 1.9: Répartition (en %) des individus en union au moment du RGPH 2006

Âge	Femmes : nombre de coépouses			Âge	Hommes : nombre d'épouses		
	0	+1	Total		1	+2	Total
10-12				12-19	91	9	100
12-16	78	22	100	20-29	90	10	100
17-19	72	28	100	30-39	78	22	100
20-29	64	36	100	40-49	64	36	100
30-39	51	49	100	50-59	57	43	100
40-49	45	55	100	+60	53	47	100
50-59	43	57	100				
+60	44	56	100				

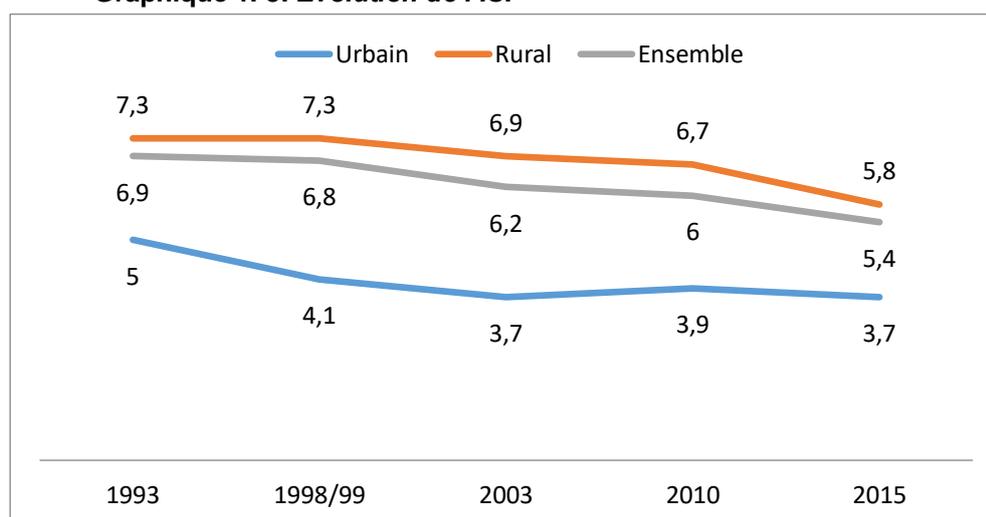
Sources des données : INSD, RGPH 2006

## 1.13 Indice synthétique de fécondité (ISF)

### 1.13.1 Par milieu de résidence

La fécondité est en baisse depuis 1985, en témoigne l'ISF qui est passé de 7,2 à 5,4 en 2015. Il existe, toutefois de fortes disparités selon le milieu de résidence. En effet, pour l'ISF, l'écart entre les milieux urbain et rural qui était de 0,8 enfants en 1985 s'est creusé davantage pour atteindre 2,8 enfants par femme en 2010. Pour l'année 2015, cet écart est de 1,7 enfant par femme et s'explique par la baisse importante de la fécondité en milieu rural.

Graphique 1. 8: Évolution de l'ISF

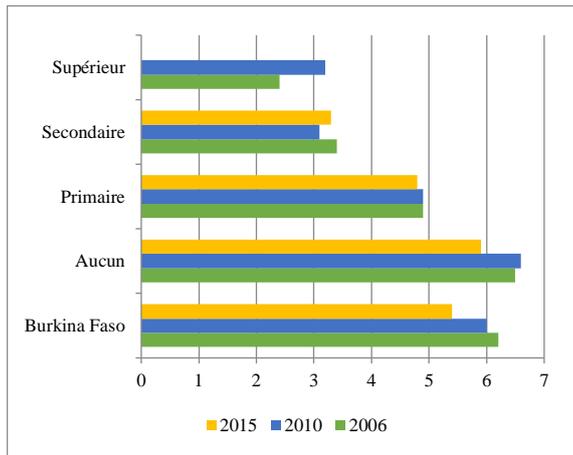


Sources des données : EDS de 1993/94, 1998/99, 2003 et 2010, EMDS 2015

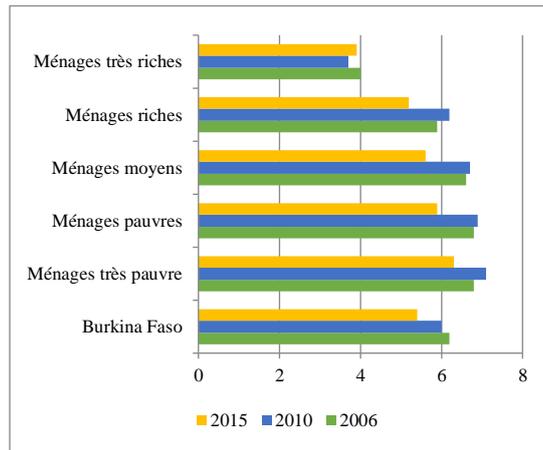
### 1.13.2 Selon certaines caractéristiques socio-économiques

Pour chaque catégorie socio-économique, l'on observe une baisse du nombre moyen d'enfants par femme de 2006 à 2015. On note ainsi une baisse de la fécondité avec le niveau d'instruction et le niveau de vie des ménages. Aux ménages les plus riches ou aux femmes les plus instruites correspondent des ISF les plus faibles quelle que soit l'année.

**Graphique 1. 9: Indice synthétique de fécondité (ISF) selon le niveau d'instruction des Chefs de ménage en 2006, 2010 et 2015**



**Graphique 1. 10: Indice synthétique de fécondité de (ISF) selon le niveau de pauvreté des ménages en 2006, 2010 et 2015**



Sources des données : INSD, EDS 2003, 2010, RGPH 2006, EMDS 2015

### 1.14 Femmes et hommes en union désirant un enfant supplémentaire

Le désir d'enfant supplémentaire diminue avec le nombre d'enfants. Mais ce désir est plus poussé chez les hommes que chez les femmes aussi bien en 2003 qu'en 2010, notamment après le 3ème enfant. Entre 2003 et 2010, le désir d'un autre enfant a connu une hausse plus importante chez les hommes que chez les femmes.

**Tableau 1.10: Proportion (en %) des femmes de 15-49 ans et des hommes de 15-59 ans désirant un enfant supplémentaire en fonction du nombre d'enfants vivants en 2003 et 2010**

Nombre d'enfants vivants	2003		2010	
	Femme	Homme	Femme	Homme
0	97,0	99,1	95,9	96,2
1	96,7	94,4	96,2	97,4
2	90,7	91,9	91,5	94,0
3	81,4	82,8	83,0	85,5
4	65,5	81,0	66,4	83,7
5	50,0	72,6	51,6	81,8
6et+	25,1	71,2	29,7	81,6
Ensemble	70,9	82,6	71,4	88,2

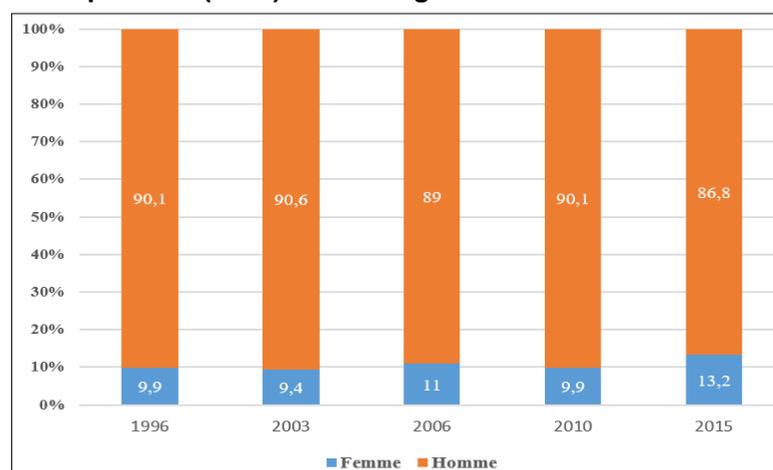
Sources des données : INSD, Enquête démographique et de santé 2003 et 2010

## 1.15 Chef de ménage

### 1.15.1 Ménages selon le sexe du chef de ménage

Au Burkina Faso entre 1996 et 2015, la proportion des ménages dirigés par les femmes a connu une légère hausse passant de 9,9% à 13,2%.

Graphique 1. 11: Répartition (en %) des ménages selon le sexe du chef de ménage



Sources des données : INSD, Recensements 1996 et 2006 EDS 1998, 2003, 2010, EMDS 2015

### 1.15.2 Chef de ménage selon l'état matrimonial

Le statut matrimonial prédominant au niveau des chefs de ménage est le mariage (monogamie ou polygamie). La proportion des chefs de ménages mariés est moins élevée chez les femmes que chez les hommes. Entre les deux années, la proportion de chefs de ménages célibataires a connu une légère hausse chez les deux sexes. Pendant ce temps, la proportion de femmes chef de ménage en mariage monogamique et polygamique a connu une baisse.

Tableau 1.11: Répartition (%) des chefs de ménage par état matrimonial selon le sexe en 1996 et 2006

État matrimonial	1996		2006	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Célibataire	7	5	8	6
Marié monogame	32	62	30	63
Marié polygame 2F	11	22	10	20
Marié polygame 3F	3	6	3	5
Marié polygame 4F et plus	1	2	1	2
Veuf/ve	40	1	42	1
Séparé/divorcé	3	1	4	1
Union libre	0	1	1	2
Non déclaré	3	0	1	0
Total	100,0	100,0	100	100

Sources des données : INSD, Recensements 1996 et 2006

## 1.16 Possession de pièces d'identification

L'effectif des personnes détentrices d'un acte de naissance ou jugement supplétif et celles de 18 ans et plus possédant une pièce d'identité (CIB, CNIB, passeport, carte militaire, autres) ont

augmenté entre 2009 et 2018. Cependant, la proportion des femmes possédant un acte de naissance ou une pièce d'identification est plus faible que celle des hommes, surtout en milieu rural.

**Tableau 1.12: Proportion (%) de population possédant un acte de naissance ou un jugement supplétif selon le sexe et le milieu de résidence**

Milieu/années	2009		2014		2018	
Milieu de résidence	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Urbain	89,3	93,1	96,8	96,8	96,5	96,8
Rural	58,1	70,7	72,3	74,2	81,6	84,8
Burkina Faso	65,5	76,1	80,6	79,1	85,5	87,6

Sources des données : INSD, EICVM 2009-2010 ; EMC 2014 ; Mini-EMC 2018

## 1.17 Age moyen à la première maternité

Entre 2003 et 2010, on observe un léger retardement de l'entrée en vie féconde en milieu urbain (20,1 à 20,6 ans) alors qu'en milieu rural l'âge à la première maternité est resté presque statique (19,3 à 19,2 ans).

**Tableau 1.13: Age moyen à la première maternité selon le milieu de résidence**

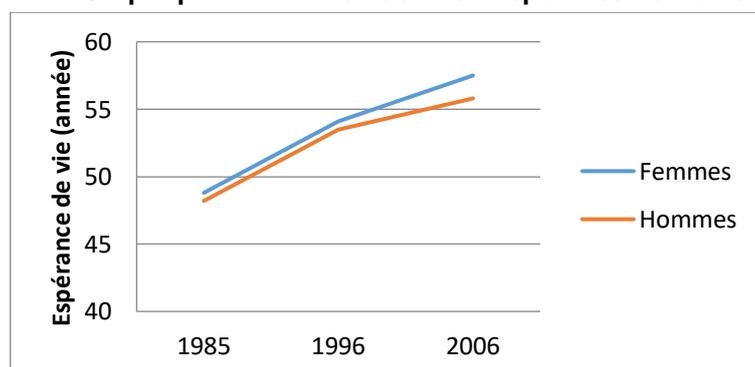
Année	Âge moyen à la première maternité	
	Urbain	Rural
2003	20,1	19,3
2010	20,6	19,2

Sources des données : INSD ; EDS 2003, EDS 2010

## 1.18 Espérance de vie à la naissance

Les différents recensements depuis 1985 ont permis de constater que la population burkinabè vit de plus en plus longtemps. L'espérance de vie à la naissance est passée de 48,5 ans en 1985 à 56,7 ans en 2006. Les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes (53,5 ans et 54,1 ans en 1996 respectivement) et les écarts se creusent davantage entre les deux sexes et de 1996 à 2006 (55,8 ans pour les hommes et 57,5 ans pour les femmes).

**Graphique 1. 12 : Evolution de l'Espérance de vie de la population par sexe**



Sources des données : INSD, RGP 1985, RGPH 1996, 2006

## II. SANTE

La santé constitue un secteur prioritaire au Burkina Faso. Dans les documents de politique de développement, ce secteur occupe une place importante. Le PNDES en a fait un de ses objectifs stratégiques qui visent à promouvoir la santé des populations et à accélérer la transition démographique. Aussi, la question des inégalités liées au genre constitue une préoccupation majeure pour les premières autorités du pays, en ce sens où l'accès aux services de santé de qualité garanti à tous constitue un premier résultat attendu dans ce secteur au niveau du PNDES. Cette section aborde la mortalité, la morbidité générale, l'accès à la santé et les principaux problèmes de santé sous le prisme des inégalités liées au genre.

**Quotient de mortalité infanto-juvénile** : c'est la probabilité pour un enfant de décéder avant son cinquième anniversaire.

**Mortalité infantile** : La mortalité infantile désigne les décès d'enfants de moins d'un an

**Mortalité juvénile** : La mortalité juvénile désigne les décès d'enfants d'un an à moins de cinq ans.

**Morbidité** : la morbidité associée à une maladie correspond au nombre de personnes atteintes par cette maladie pendant un temps donné, en général une année.

**Taux de morbidité** : Le taux de morbidité est le pourcentage des individus malades dans une population dans un temps donné d'une maladie particulière ou de l'ensemble des maladies

**Espérance de vie à la naissance** : Nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

### 2.1 Mortalité dans l'enfance

Les résultats des enquêtes démographiques et de santé révèlent qu'il y a eu des progrès en termes de réduction de la mortalité des enfants au Burkina Faso tant au niveau des garçons que des filles. En effet, la mortalité infantile est de 114,5 enfants pour 1000 en 1993 et de 83 pour 1000 en 2010 chez les garçons. Chez les filles, elle est passée de 100,3 à 72 enfants pour 1000. La mortalité juvénile suit la même tendance.

Tableau 2. 1 : Evolution de la mortalité des enfants selon le sexe de 1993 à 2010

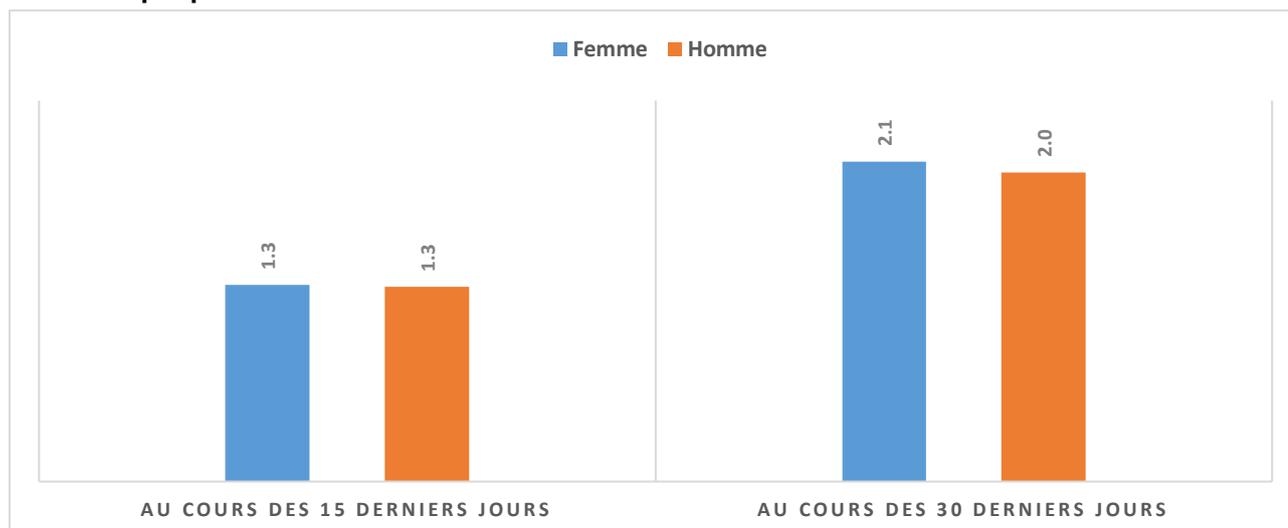
Année	Quotient de mortalité infantile (‰)		Quotient de mortalité juvénile (‰)	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1993	100,3	114,5	110,3	107,1
1998	113,2	67,4	137,1	66,2
2003	89,0	95,0	113,0	110,0
2010	72,0	83,0	75,0	77,0

Sources des données : INSD, Enquêtes démographiques et de santé (1993, 1998/99, 2003 et 2010)

### 2.2 Morbidité

Selon l'Enquête Multisectorielle Continue de 2014, les femmes et les hommes ont déclaré avoir eu un problème de santé dans les mêmes proportions.

**Graphique 2. 1 : Taux de morbidité selon le sexe en 2014**



Sources des données : INSD, EMC 2014

## 2.3 Principal problème de santé des individus

Le principal problème de santé des individus en 2018 est la fièvre ou le paludisme tant au niveau des femmes qu'au niveau des hommes.

**Tableau 2. 2 : Principal problème de santé des individus selon le sexe en 2014 et 2018**

		Femme	Homme
Fièvre/Paludisme	2014	64,8	68,9
	2018	46,4	45,2
Diarrhée/maux de ventre	2014	11,4	9,6
	2018	15	15,1
Douleurs dans le dos, membres ou articulations	2014	7	5,9
	2018	7,3	7,3
Problème dentaire	2014	1,5	0,9
	2018	1,5	1,6
Fièvre typhoïde	2014	0,2	0,1
	2018	0,4	0,6
ORL	2014	2,1	2,1
	2018	2	1,5
Diabète	2014	0,3	0,3
	2018	0,6	0,6
Méningite	2014	0,1	0,1
	2018	0,1	0,1
Accident Blessure	2014	1,7	3,5
	2018	2,9	2,9
Ulcère	2014	0,5	0,3
	2018	0,7	1,3
Autres	2014	5	6,7
	2018	9,5	9,6

Sources des données : INSD, EMC 2014, ENBT 2018.

## 2.4 Consultation médicale

La population burkinabè accorde de l'importance aux services de santé modernes. En effet, selon les données des enquêtes, 78,1% des femmes et 76,4 % des hommes ayant eu un problème de santé ont eu recours à un service de santé moderne en 2018.

**Tableau 2. 3 : Proportion des individus par type de service ou personnel de santé auquel ils ont eu recours en premier lieu en cas de problème de santé**

		Femme	Homme
Guérisseur traditionnel/marabout	2014	4,4	4,6
	2018	3,5	4,5
Service/personnel santé moderne	2014	88,5	87,8
	2018	78,1	76,4
Autres	2014	7,1	7,6
	2018	18,4	19

Sources des données : INSD, EMC 2014, ENBT 2018.

## 2.5 Principale raison de non consultation d'un service de santé moderne

En 2018, le taux de l'automédication est de 53,1%. Il a connu une énorme baisse par rapport à 2014 quel que soit le sexe. En effet, 26,7% de femmes malades ont fait une automédication en 2018 contre 68,7% en 2014. Ces chiffres sont respectivement de 27,3% en 2018 et 67,5% en 2014 pour les hommes.

**Tableau 2. 4 : Principale raison de non consultation d'un service de santé moderne selon le sexe**

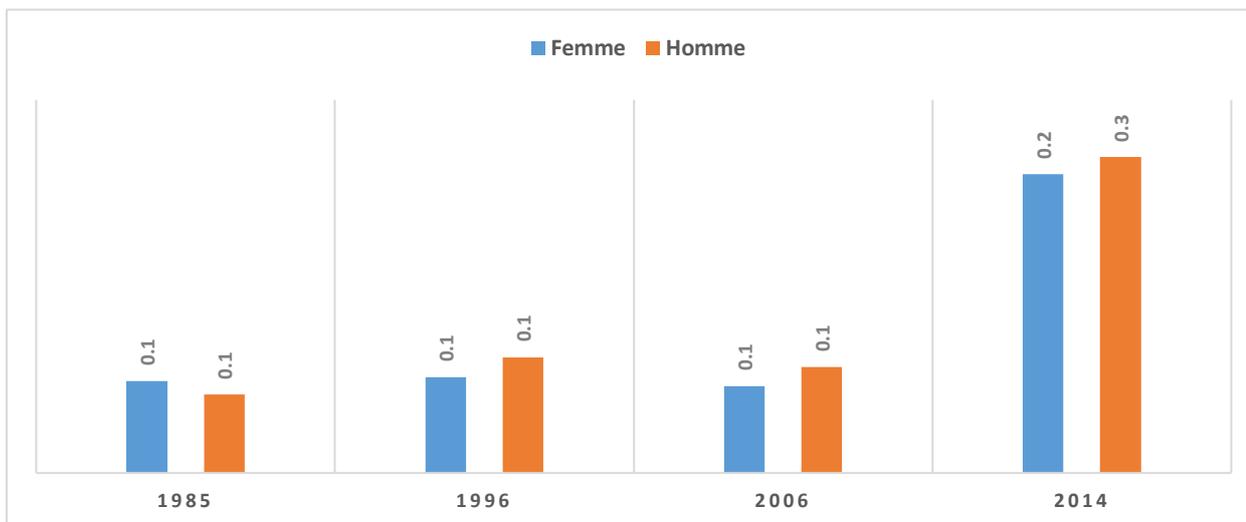
	Pas nécessaire		Trop cher		Trop éloigné		Automédication	
	2014	2018	2014	2018	2014	2018	2014	2018
Femme	12,0	26,4	1,0	1,4	0,9	3,4	68,7	26,7
Homme	13,0	27,2	1,2	1,6	0,7	2,3	67,5	27,3

Sources des données : INSD, EMC 2014, ENBT 2018.

## 2.6 Utilisation des moustiquaires imprégnées

La majorité des femmes (93,1%) et des hommes (92,2%) déclarent avoir dormi sous une moustiquaire en 2014 (environ 9 personnes sur 10).

**Graphique 2. 2 : Proportion des individus ayant dormi sous une moustiquaire la nuit dernière**

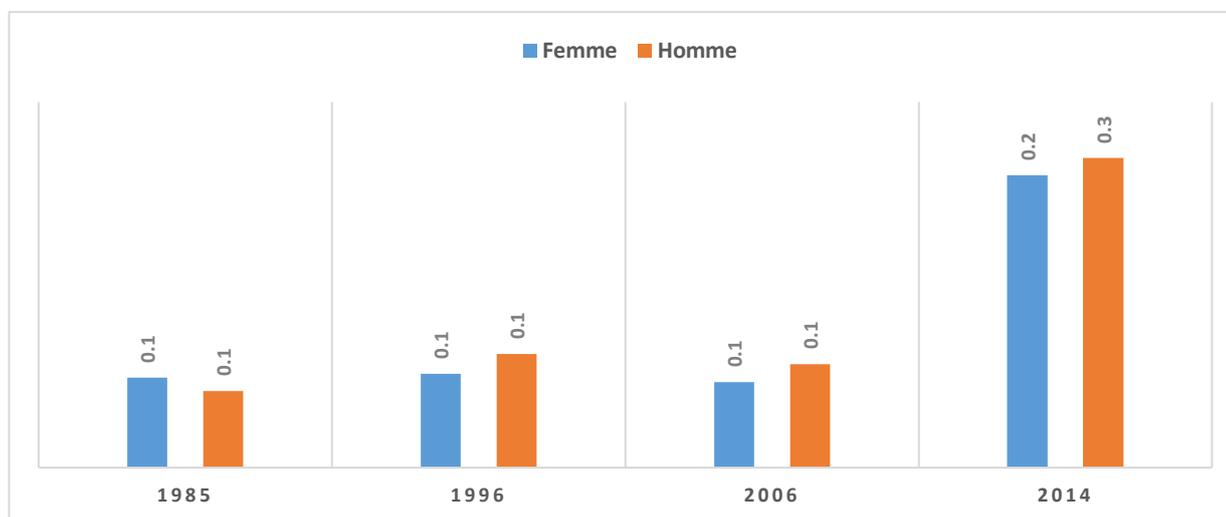


Sources des données : INSD, EMC 2014

## 2.7 Consommation du tabac

La consommation de tabac est un phénomène de plus en plus fréquent au Burkina Faso. La consommation de cigarette/pipe est plus importante chez les hommes que chez les femmes (11,7% contre 0,6%). Quant à la consommation de tabac en poudre, elle est beaucoup consommée par les femmes. En revanche consommation des autres tabacs est plus observée chez les hommes (7,1% contre 0,1%) chez les femmes).

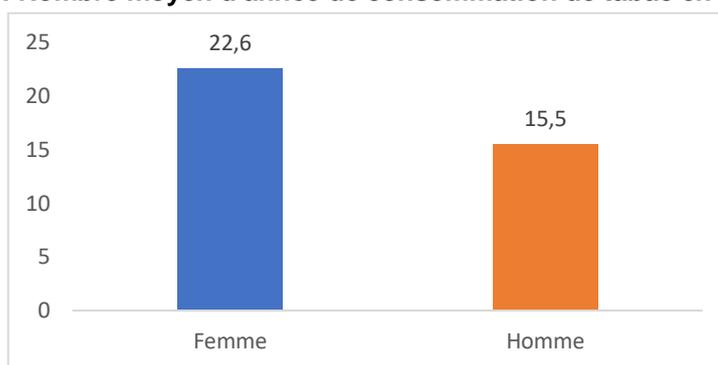
**Graphique 2. 3 : Répartition des individus selon la consommation du tabac par sexe**



Sources des données : INSD, EMC 2014

Le nombre moyen d'année de consommation de tabac (en poudre) est plus élevé pour les femmes (environ 23 ans) que les hommes (environ 16 ans).

**Graphique 2. 4 : Nombre moyen d'année de consommation de tabac en 2014**

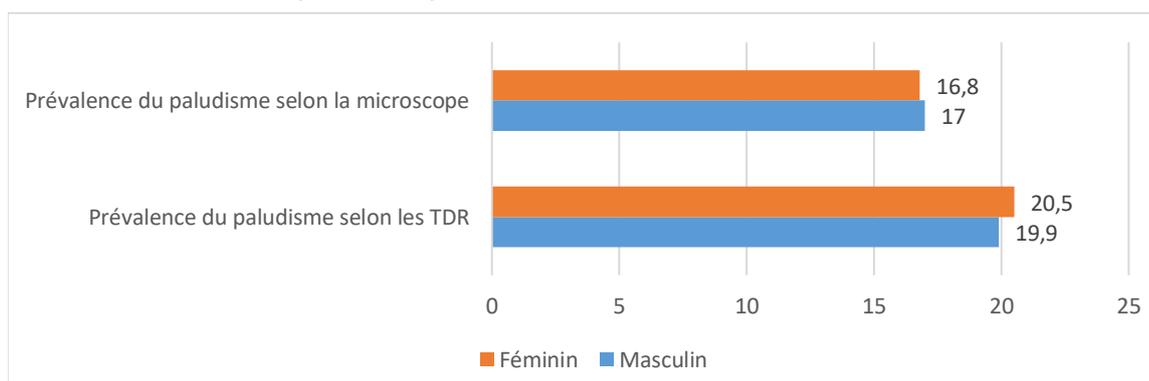


Sources des données : INSD, EMC 2014

## 2.8 Paludisme

Selon le résultat du test de diagnostic rapide, la prévalence de l'infection palustre est estimée à 19,9% chez les garçons contre 20,5% chez les filles de 6-59 mois. L'analyse montre que selon les résultats du test de gouttes épaisses la prévalence est légèrement plus élevée chez les garçons (17,0%) que chez les filles (16,8%).

**Graphique 2. 5 : Proportions (en %) d'enfants (6-59 mois) dont le test de parasitémie est positif selon le sexe (2017-2018)**



Sources des données : INSD, EIPBF 2017-2018

Entre 2016 et 2018, le nombre de nouveaux cas de paludisme chez les femmes enceintes est en baisse. En effet, 507 femmes enceintes sur 1000 ont manifesté le paludisme en 2018 contre 578 pour 1000 en 2017. Ainsi, le risque qu'une femme enceinte décède du paludisme diminue avec le temps.

**Tableau 2. 5 : Situation du paludisme chez les femmes enceintes**

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Incidence du paludisme chez la femme enceinte (pour 1000)</b>	343	310	674	578	507
<b>Létalité du paludisme chez la femme enceinte(%)</b>	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0

Sources des données : Ministère de la santé/DGESS, 2018

## 2.9 Méthodes contraceptives

La proportion des femmes et des hommes qui connaissent une méthode contraceptive est en hausse depuis 1998. En ce qui concerne les méthodes modernes par exemple, la proportion des femmes qui connaissent une méthode est passée de 75,9% à 96,4% entre 1999 et 2010. Au même moment, cette proportion est passée de 90,2% à 97,4% chez les hommes.

**Tableau 2. 6 : Proportion (%) des femmes et des hommes de 15 à 49 ans connaissant une méthode contraceptive, selon la méthode et le sexe**

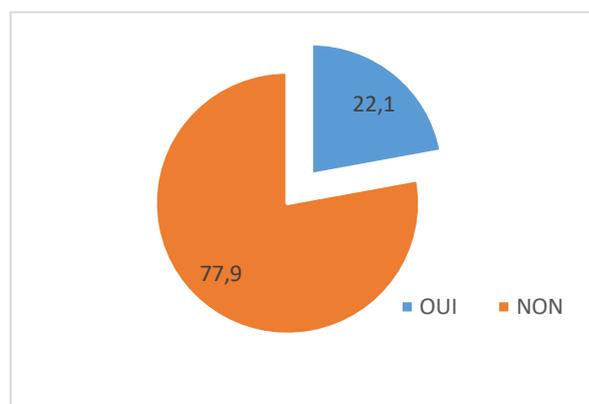
Connaissance	1998-99		2003		2010	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Une méthode quelconque	77,6	90,9	90,7	92,5	96,6	97,4
Une méthode moderne	75,9	90,2	89,4	91,1	96,4	97,4
Une méthode traditionnelle	40,6	60,3	49,3	52,3	51,9	57,6

Sources des données : INSD, EDS 1998, 2003, 2010

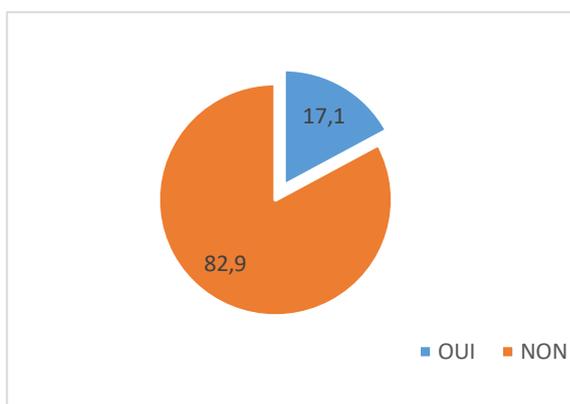
## 2.10 Prévalence de la contraception

Selon l'enquête sur les institutions sociales discriminatoires de 2016 seulement 22,1% des femmes en âge de procréer utilisent une méthode moderne ou traditionnelle pour éviter une grossesse. Cette prévalence reste encore faible si l'on considère uniquement la contraception moderne (17,1%).

**Graphique 2. 6 : Prévalence(%) de la contraception moderne ou traditionnelle chez les femmes de 15 à 49 ans en 2016**



**Graphique 2. 7 : Prévalence de la contraception moderne**



Sources des données : INSD, SIGI 2016

## 2.11 Suivi de la grossesse et assistance à l'accouchement

Pour un meilleur suivi de la grossesse, les politiques, normes et protocoles (PNP) en matière de santé de la reproduction au Burkina Faso recommandent pour toute femme enceinte, au moins quatre visites dont la première au cours du premier trimestre même en l'absence de complication.

En 2018, les résultats révèlent que 79% de femmes enceintes ont fait leur première consultation prénatale. Ce taux est en baisse depuis 2015. Parmi ces femmes, 37,8% sont vues au premier trimestre de la grossesse. Cette proportion est en hausse par rapport à 2015 (31,0%) soit un écart de 6,8 points. Quant à la consultation prénatale vue au quatrième trimestre (CPN4), elle est

passée de 34,1% en 2015 à 39,3% en 2018. L'écart entre la CPN1 et la CPN4 est relativement important (39,7 points).

**Tableau 2. 7 : Couverture (%) de la consultation prénatale (CPN1, CP4 et celles vue au premier trimestre de la grossesse)**

	2015	2016	2017	2018
<b>Taux (%) CPN1</b>	82,3	80,3	81	79
<b>% des femmes vues au premier trimestre de la grossesse</b>	31	33,3	35,7	37,8
<b>Taux (%) CPN4</b>	34,1	34,5	38	39,3

Sources des données : Ministère de la santé/DGESS, 2018

## 2.12 Accouchements assistés

En 2018, le taux d'accouchements assistés est de 83,1% au niveau national soit une baisse de 0,8 point par rapport à 2017.

**Tableau 2. 8 : Couvertures en accouchements assistés en 2017 et 2018**

Année	2017	2018	Ecart (Points)
<b>National (%)</b>	<b>83,9</b>	<b>83,1</b>	<b>-0,8</b>

Sources des données : Ministère de la santé/DGESS, 2018

## 2.13 Type d'assistance à l'accouchement

Le type d'assistance à l'accouchement varie selon le milieu de résidence. En effet en 2010, les accouchements sont plus assistés par les sages-femmes /maïeuticiens et les accoucheuses auxiliaires en milieu urbain tandis qu'en zone rurale, ce sont les accoucheuses auxiliaires et les parents/amis et autres personnes qui assistent le plus.

**Tableau 2. 9 : Répartition (%) des naissances par type d'assistance à l'accouchement selon le milieu de résidence en 2010**

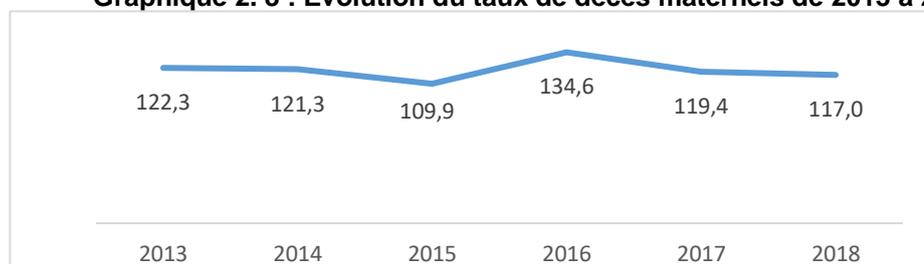
Type d'assistance à l'accouchement	Urbain	Rural
<b>Médecin</b>	4,6	0,2
<b>Sage-femme/Maïeuticien</b>	47,7	6,9
<b>Infirmier/ière</b>	9,5	8,1
<b>Accoucheuse auxiliaire</b>	31,5	45,3
<b>Matrone/accoucheuse formée</b>	0,6	1,2
<b>Accoucheuse traditionnelle</b>	1,6	11,3
<b>Agent de santé communautaire</b>	0,0	0,3
<b>Parent/Amis et autres</b>	3,1	18,7
<b>Guérisseur traditionnel</b>	0,5	6,1
<b>Aucune assistance</b>	0,6	1,6

Sources des données : INSD, EDS 2010

## 2.14 Décès maternels

Le niveau de mortalité maternelle est resté élevé sur toute la période 2013-2018. En 2018, le taux de décès maternel pour 100 000 parturientes est de 117 au plan national contre 122,3 en 2013 soit une baisse de 5,3 points.

**Graphique 2. 8 : Evolution du taux de décès maternels de 2013 à 2018**



Sources des données : Ministère de la santé/DGESS, 2018

## 2.15 Vaccination et santé des enfants

Le niveau de vaccination des enfants est en nette amélioration entre 2006 et 2010 aussi bien chez les filles que les garçons pour l'ensemble des vaccins. En 2010, plus de 85% des enfants de 12 à 23 mois ont reçu des vaccins tels que le BCG, DTC, Polio, rougeole au niveau national.

**Tableau 2. 10 : Pourcentage d'enfants âgés de 12-23 mois ayant reçu quelques vaccins en 2006, 2009 et 2010**

Vaccins	2006		2009		2010	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
BCG	92,9	90,9	94,4	94,3	96,0	97,0
DTC1	90,3	90,1	91,6	89,8	93,7	95
DTC2	86,9	83,9	89,1	87,0	91,8	93,7
DTC3	80,1	76,8	86,2	84,1	88,8	90,3
Polio0	83,5	82,0	96,3	95,6	91,4	92,9
Polio1	93,4	92,9	92,7	92,6	97,0	97,8
Polio2	89,4	87,4	88,5	88,3	94,7	96,3
Polio3	81,0	77,8	84,8	83,5	88,8	91,6
Rougeole	74,8	75,8	86,0	85,3	87,3	87,4

Sources des données : INSD, EDS 2010

## 2.16 Connaissances des moyens de contraception

Les hommes sont mieux informés sur les moyens de préventions du VIH/SIDA que les femmes. Limiter les rapports sexuels à un seul partenaire non infecté est le moyen de prévention contre le VIH/SIDA le plus cité, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

**Tableau 2. 11 : Pourcentage des individus de 15-49 ans affirmant que l'on pouvait réduire les risques de contracter le virus du sida en utilisant certaines méthodes de prévention, selon le milieu de résidence et le sexe en 2010**

		Urbain	Rural
Utilisant des condoms	Femmes	83,4	76
	Hommes	93	88,9
Limitant des rapports sexuels à un seul partenaire non infecté	Femmes	89,1	85
	Hommes	95,2	90,2
Utilisant des condoms et limitant des rapports sexuels à un seul partenaire non infecté	Femmes	78,7	72,5
	Hommes	89,9	85,2

Sources des données : INSD, EDS 2010

## 2.17 La prévalence du VIH

La prévalence du VIH varie selon l'âge et le sexe. Entre 15 et 24 ans, il a été dénombré plus de femmes infectées par le VIH que les hommes tandis qu'entre 25 et 34 ans, ce sont plutôt les hommes qui en sont victimes, de même à partir de 40 ans, les hommes sont plus atteints que les femmes.

**Tableau 2. 12 : Prévalence du VIH/SIDA selon le groupe d'âge et le sexe en 2003 et 2010**

Groupe d'âge	2003		2010	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15-19	0,9	0,8	0,1	0,4
20-24	1,8	1,3	0,4	0,5
25-29	2,5	2,6	1,2	0,5
30-34	2,4	3,0	2,4	1,1
35-39	3,6	3,4	1,7	1,2
40-44	0,7	1,3	2,0	1,4
45-49	0,9	1,4	1,7	1,1
Ensemble 15-49	1,8	1,9	1,2	0,8

Sources des données : INSD, EDS 2003, EDS 2010

## 2.18 Dépistage et sérologie de l'infection à VIH

L'offre en matière de conseil et de dépistage du VIH est disponible dans 91% des formations sanitaires du Burkina Faso en 2016 selon les résultats de l'enquête SARA.

La même période, 123 409 personnes de sexe masculin ont accepté de se faire dépister contre 251 495 pour le sexe féminin. Les résultats issus de ces dépistages donnent des taux de séropositivité de 1,44% chez les hommes et de 1,23% chez les femmes.

Chez les hommes, le taux de séropositivité varie de 10,14% au Centre-Sud à 0,76% au Centre-Nord. Concernant les femmes, il se situe de 6,86% au Centre à 0,64% au Centre-Nord.

Tableau 2. 13 : Dépistage et sérologie de l'infection à VIH par région et par sexe en 2016

Régions/Districts	Dépistage VIH		Résultat dépistage VIH positif		Résultat dépistage VIH positif	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Boucle du Mouhoun	16 327	38 012	246	394	1,51	1,04
Cascades	767	1 589	46	100	6	6,29
Centre	2 041	6 198	173	425	8,48	6,86
Centre Est	14 624	32 031	162	286	1,11	0,89
Centre Nord	21 780	51 932	165	332	0,76	0,64
Centre Ouest	27 543	41 053	254	396	0,92	0,96
Centre Sud	631	1 778	64	102	10,14	5,74
Est	1 873	3 429	61	84	3,26	2,45
Hauts Bassins	2 582	7 189	131	239	5,07	3,32
Nord	11 068	34 099	176	306	1,59	0,9
Plateau Central	750	2 079	76	110	10,13	5,29
Sahel	769	1 085	22	30	2,86	2,76
Sud-Ouest	22 654	31 021	200	287	0,88	0,93
<b>Burkina Faso</b>	<b>123 409</b>	<b>251 495</b>	<b>1 776</b>	<b>3 091</b>	<b>1,44</b>	<b>1,23</b>

Sources des données : Ministère de la santé/DGESS, enquête SARA 2016

## 2.19 Indicateurs d'eTME/VIH

La prévention de la transmission mère-enfant du VIH (PTME/VIH) est maintenant remplacée par l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH (eTME/VIH). En 2018, 92,2% des femmes enceintes ont réalisé le test de VIH au plan national. Les résultats ont révélé que 0,63% de ces femmes sont séropositives dont 96,33% ont reçu les ARV pour l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH (eTME/VIH). Dans les régions du centre et du Plateau Central qu'on observe plus de femmes enceintes atteintes du VIH.

Tableau 2. 14 : Indicateurs d'eTME/VIH par région en 2018

Région	Taux de dépistage	% de femmes enceintes testées VIH+	% FE séropositives ayant reçu les ARV pour l'eTME
Boucle du Mouhoun	91,72	0,59	110,81
Cascades	78,46	0,63	96,79
Centre	91,81	2,28	54,5
Centre-Est	83,1	0,63	72,83
Centre-Nord	99,03	0,27	146,76
Centre-Ouest	124,36	0,46	108,56
Centre-Sud	92,41	0,39	141,24
Est	87,22	0,15	192,48
Hauts-Bassins	98,31	0,46	118
Nord	93,97	0,53	134,92
Plateau Central	87,91	1,1	68,82
Sahel	74,45	0,15	206,38
Sud-Ouest	97,89	0,64	186,22
<b>Burkina Faso</b>	<b>92,21</b>	<b>0,63</b>	<b>96,33</b>

Sources des données : Ministère de la santé/DGESS, 2018

## 2.20 Avortements

Au cours de l'année 2018, 40 803 avortements dont 104 thérapeutiques ont été notifiés par les formations sanitaires. Ces avortements représentent 43,8 pour 1000 grossesses attendues. Les avortements sont plus observés dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins.

Tableau 2. 15 : situation des avortements par région en 2018

Régions	Avortement s spontanés	Avortements clandestins	Avortements thérapeutiques	Total avortem ent	Avortement pour 1000 grossesses attendues
Boucle du Mouhoun	3 265	83	8	3 356	34,9
Cascades	2 056	82	3	2 141	56
Centre	5 714	435	83	6 232	65,6
Centre-Est	2 990	201	0	3 191	40,8
Centre- Nord	2 832	125	0	2 957	34,3
Centre- Ouest	2 696	134	0	2 830	36,9
Centre- Sud	1 456	129	0	1 585	39,7
Est	3 513	110	1	3 624	35,5
Hauts- Bassins	5 323	322	5	5 650	58,9
Nord	2 979	64	0	3 043	41,7
Plateau Central	1 876	94	0	1 970	43,5
Sahel	2 440	44	0	2 484	37,8
Sud-Ouest	1 663	44	4	1 711	43
<b>Burkina Faso</b>	<b>38 832</b>	<b>1 867</b>	<b>104</b>	<b>40 803</b>	<b>43,8</b>

Sources des données : Ministère de la santé/DGESS, 2018

### III. EDUCATION

Bien que des dispositions législatives et programmatiques pour une éducation pour tous et sans discrimination de sexe aient été prises depuis les années 2000, force est de constater que quel que soit le niveau d'enseignement considéré, le niveau d'éducation des hommes est plus élevé que celui des femmes. En 2018 ce sont seulement 4,3% des femmes de 25 ans et plus qui ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire. Cet indicateur est de 9,7% chez les hommes du même groupe d'âge. Ces faibles niveaux d'instruction au sein des adultes restent soutenus non seulement par une difficile participation des populations à tous les cycles d'enseignement mais également par des inégalités d'accès liées au genre surtout au secondaire et au supérieur.

**Taux d'alphabétisation** : pour une population cible donnée, c'est le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue sur l'effectif de la population correspondante. Ce taux est calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

**Instruction** : capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel de l'éducation et il est échelonné en degré.

**Éducation** : ensemble des activités visant à développer chez l'être humain l'ensemble de ses potentialités physiques, intellectuelles, morales, spirituelles, psychologiques et sociales en vue d'assurer sa socialisation, son autonomie, son épanouissement et sa participation au développement, économique, social et culturel.

**Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné** : rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge sur l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut de ce fait être supérieur à 100.

**Taux Net de Scolarisation (TNS) d'un cycle donné** : rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné et ayant l'âge officiel d'y être sur l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle.

**Taux Brut d'achèvement d'un cycle donné** : proportion des élèves nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge théorique au niveau concerné. Il peut être calculé pour le primaire, le post primaire, le secondaire et le supérieur.

**Indice de parité des sexes (IPS)** : il rapporte le taux brut de scolarisation des filles sur celui des garçons. Inférieur à 1, il montre que la disparité est en défaveur des filles.

**Taux de transition** : **Taux de transition** : c'est le rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis dans la première année d'étude d'un niveau d'enseignement au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'étude du niveau d'enseignement immédiatement inférieur de l'année scolaire précédente. Le taux de transition permet d'apprécier la capacité du système éducatif à insérer les élèves au degré supérieur de l'enseignement après la réussite d'un examen de fin de cycle.

**Taux brut d'admission au CP1** : c'est le rapport entre le nombre d'élèves nouvellement inscrits au CP1 (quelque soient leurs âges) et le nombre total d'enfants âgés de 6 ans (7 ans avant l'année scolaire 2009/2010).

#### 3.1 Préscolaire

Sur la période 2008-2018, les taux de préscolarisation des garçons et des filles sont quasi égaux. Dans l'ensemble, les taux de préscolarisation restent faibles sur toute la période, ils sont inférieurs à-dire inférieurs à 5%.

**Tableau 2. 16 : Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant des structures d'encadrement de la petite enfance de 2008 à 2018**

	Filles	Garçons	Ensemble
2007-2008	2,8	2,7	2,7
2008-2009	2,6	2,6	2,6
2009-2010	2,8	2,7	2,8
2010-2011	2,9	3,1	3
2011-2012	3,6	3,4	3,5
2012-2013	3,9	3,8	3,8
2013-2014	3,9	3,8	4
2014-2015	4	3,9	3,9
2015-2016	2,9	2,9	2,9
2016-2017	3,5	3,5	3,5
2017-2018	4,1	4,1	4,1

Sources des données : DGESS / MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

## 3.2 Primaire

### 3.2.1 Effectif des élèves du primaire

Sur la période 2008-2015, la proportion des filles à l'école primaire est inférieure à celle des garçons. Cependant, elle a connu une hausse en passant de 45,6% en 2008 à 48,5% en 2018, soit une hausse de près de 3 points de pourcentage.

**Tableau 3.1 : Effectif des élèves du primaire de 2008 à 2018 (en pourcentage)**

	Filles	Garçons	Ensemble
2007-2008	45,6	54,4	100
2008-2009	46,1	53,9	100
2009-2010	46,8	53,2	100
2010-2011	47,2	52,8	100
2011-2012	47,7	52,3	100
2012-2013	48,3	51,7	100
2013-2014	48,4	51,6	100
2014-2015	48,6	51,4	100
2015-2016	48,6	51,4	100
2016-2017	48,5	51,5	100
2017-2018	48,5	51,5	100

Sources des données : DGESS / MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.2.2 Taux brut d'admission au CP1

Sur la période 2008-2018, le taux brut d'admission au CP1 a connu une hausse chez les garçons comme chez les filles. Cependant, il ressort que ce taux pour les garçons reste supérieur à celui des filles sur toute la période.

Tableau 3.2 : Evolution des taux bruts d'admission (%) au cours préparatoire 1 (CP1) de 2008 à 2018

	Filles	Garçons	Ensemble
2007-2008	81,8	89,4	85,7
2008-2009	75,5	80,3	78,0
2009-2010	83,8	87,6	85,8
2010-2011	84,4	86,9	85,7
2011-2012	87,3	89,3	88,3
2012-2013	92,3	93,2	92,8
2013-2014	94,8	99,0	97,0
2014-2015	96,2	101,3	98,8
2015-2016	97,8	102,3	100,1
2016-2017	100,6	104,5	102,6
2017-2018	102,7	106,9	104,8

Sources des données : DGESS / MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.2.3 Taux brut de scolarisation au primaire

Au plan national, le taux brut de scolarisation au primaire chez les garçons est supérieur à celui des filles sur la période 2008-2013. A partir de l'année scolaire 2013-2014, la tendance s'est inversée en faveur des filles. Sur la période 2008-2018, l'indicateur a connu une hausse annuelle moyenne de 2,9% chez les filles contre 1,5% chez les garçons.

Tableau 3.3 : Evolution du taux brut de scolarisation au primaire de 2008 à 2018

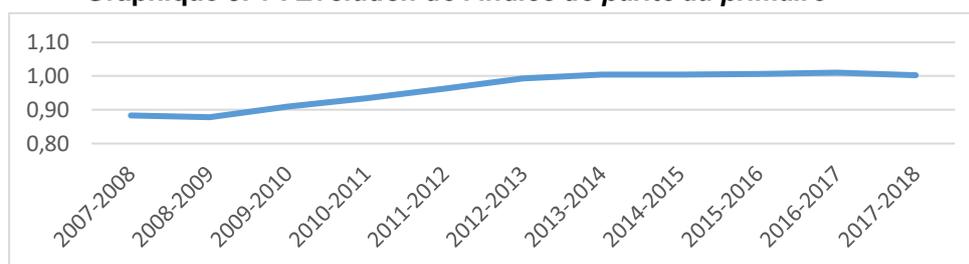
	Filles	Garçons	Ensemble
2007-2008	67,9	76,8	72,5
2008-2009	67,7	77,1	72,4
2009-2010	71,2	78,3	74,8
2010-2011	75,0	80,2	77,6
2011-2012	78,1	81,1	79,6
2012-2013	81,0	81,6	81,3
2013-2014	83,2	82,8	83,0
2014-2015	83,9	83,6	83,7
2015-2016	86,4	85,9	86,1
2016-2017	89,0	88,1	88,5
2017-2018	90,9	90,6	90,7

Sources des données : DGESS / MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.2.4 Indice de parité des sexes dans le primaire

L'analyse de cet indicateur au primaire atteste une bonne évolution de l'équilibre genre de la scolarisation dans ce degré d'enseignement. En 2013-2014, la parité est atteinte au primaire. L'indice a dépassé la cible de 0,93 fixée par la SCADD depuis l'année scolaire 2010-2011 et en faveur des filles en 2017-2018.

**Graphique 3. 1 : Evolution de l'indice de parité au primaire**



Sources des données : DGESS / MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.2.5 Taux net de scolarisation au primaire

Le taux net de scolarisation au primaire chez les garçons est supérieur à celui des filles au plan national. Cependant, l'écart entre les deux sexes a connu une baisse passant de 7,4 points de pourcentage en 2007-2008 à moins de 0,5 point de pourcentage les cinq dernières années. Cette réduction est imputable à une amélioration plus forte de la scolarisation chez les filles.

**Tableau 3.4 : Evolution du taux net de scolarisation au primaire de 2008 à 2018**

	Filles	Garçons	Ensemble
2007-2008	55,6	63,0	59,4
2008-2009	54,5	61,4	58,0
2009-2010	55,0	59,8	57,4
2010-2011	59,1	62,6	60,9
2011-2012	61,1	63,2	62,2
2012-2013	62,8	63,5	63,2
2013-2014	64,2	64,7	64,4
2014-2015	65,5	65,9	65,7
2015-2016	71,0	71,2	71,1
2016-2017	72,2	72,2	72,2
2017-2018	74,1	74,4	74,3

Sources des données : DGESS / MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.2.6 Taux d'achèvement au primaire

Le taux d'achèvement au primaire des filles est inférieur à celui des garçons sur la période 2008-2011. Cependant, à partir de 2012/2013, la tendance s'est inversée en faveur des filles. Cette réduction est imputable à une croissance plus forte chez les filles que chez les garçons (croissance moyenne de 6,5% par an chez les filles contre 2,8% chez les garçons).

**Tableau 3.5 : Taux d'achèvement au primaire de 2008 à 2018**

	Filles	Garçons	Ensemble
2007-2008	36,3	44,7	40,7
2008-2009	37,8	45,6	41,7
2009-2010	42,5	49,2	45,9
2010-2011	49,1	55,1	52,1
2011-2012	53,7	56,6	55,1
2012-2013	59,7	59,3	59,5
2013-2014	59,7	55,7	57,6
2014-2015	60,4	56,6	58,4
2015-2016	61,3	55,3	58,2
2016-2017	64,3	56,6	60,3
2017-2018	67,6	58,8	63,0

Sources des données : DGESS / MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.2.7 Personnel enseignant du primaire

Dans l'ensemble, le personnel enseignant chargé de cours au primaire est composé de plus d'hommes (53,9%) que de femmes (46,1%) en 2017/2018. Sur la période 2008-2018, la part du personnel féminin a connu une hausse continue en passant de 32,9% en 2007/2008 à 46,1% en 2017-2018.

**Tableau 3.6 : Effectif des enseignants au primaire de 2008 à 2018**

	Femmes	Hommes	Ensemble
2007-2008	11 729	23 888	35 617
2008-2009	13013	25970	38983
2009-2010	15281	27589	42870
2010-2011	17104	28635	45739
2011-2012	18 296	30 296	48 592
2012-2013	21 130	32 375	53 505
2013-2014	24 283	34 011	58 294
2014-2015	28 635	35 542	64 177
2015-2016	31 668	37 480	69 148
2016-2017	28 764	33 997	62 761
2017-2018	30 442	35 640	66 082

Sources des données : DGESS / MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

## 3.3 Post-primaire et secondaire

### 3.3.1 Répartition selon le sexe des élèves du post-primaire et du secondaire

De l'année scolaire 2007-2008 à 2017-2018, le pourcentage des filles parmi les élèves a évolué dans le post-primaire et le secondaire. Au post-primaire, les filles représentaient 43,0% des effectifs de l'année scolaire 2007-2008. Ce chiffre a connu une croissance stricte au fil des années pour atteindre 50,9% en 2017-2018. Si les effectifs semblent équilibrés en termes de genre au post-primaire, il ressort des écarts plus accentués au secondaire (second cycle) en défaveur des filles.

Ces écarts se sont réduits au cours de la dernière décennie, aussi bien dans l'enseignement général que dans l'enseignement technique.

**Tableau 3.7 : Proportion des élèves de l'enseignement secondaire et du post-primaire de l'année scolaire 2007-2008 à l'année 2017-2018 (en pourcentage)**

	Post-Primaire		Secondaire Général		Secondaire-Technique-Professionnel	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2007-2008	43	57	32,6	67,4	48,6	51,4
2008-2009	43,10	56,90	33,50	66,50	48,20	51,80
2009-2010	43,80	56,20	33,70	66,30	47,40	52,60
2010-2011	44,40	55,60	33,90	66,10	46,10	53,90
2011-2012	45,30	54,70	35,20	64,80	46,40	53,60
2012-2013	46,60	53,40	36,80	63,20	46,90	53,10
2013-2014	47,30	52,70	37,30	62,70	44,20	55,80
2014-2015	48,70	51,30	37,20	62,80	44,10	55,90
2015-2016	49,80	50,20	38,30	61,70	43,20	56,80
2016-2017	50,10	49,90	39,50	60,50	45,10	54,90
2017-2018	50,90	49,10	40,70	59,30	42,70	57,30

Sources des données : DGESS / MESS (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.3.2 Effectif des enseignants du secondaire

D'une manière générale, la proportion des hommes enseignants est environ quatre fois plus importante que celle des femmes enseignantes. Cet écart est constaté quel que soit le type d'enseignement.

Dans l'enseignement secondaire général, 20,9% du personnel enseignant sont de sexe féminin en 2016-2017. Cette proportion est quasi-identique dans l'enseignement technique et professionnel soit 20,7%.

**Tableau 3.8 : Proportion des enseignants de l'enseignement secondaire de l'année scolaire 2007-2008 à l'année 2015-2017**

	Secondaire Général		Secondaire-Technique	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2007-2008	18,8	81,2	24,3	75,7
2008-2009	17,2	82,8	25,1	74,9
2009-2010	18,3	81,7	22,2	77,8
2010-2011	19	81	22	78
2011-2012	19,4	80,6	21,6	78,4
2012-2013	19,2	80,8	20,9	79,1
2013-2014	18,9	81,1	21,1	78,9
2014-2015	ND	ND	ND	ND
2015-2016	18	82	15	85
2016-2017	20,9	79,1	20,7	79,3

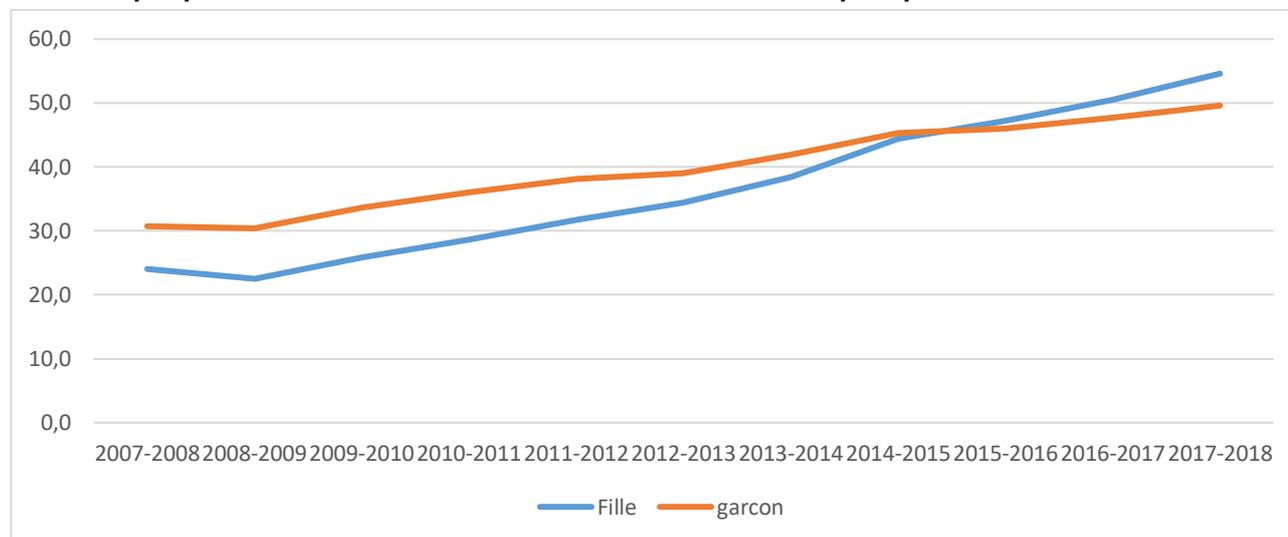
Sources des données : DGESS / MESS (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.3.3 Taux brut de scolarisation au post-primaire

Le taux brut de scolarisation au fil des années dans le post-primaire est en hausse pour les deux sexes. Le niveau de scolarisation est resté cependant bas en défaveur des filles jusqu'à l'année

scolaire 2014-2015. La tendance a commencé à s'inverser en 2015-2016. Ainsi, le taux brut de scolarisation chez les filles dépasse désormais celui des garçons. Il est de 54,6% chez les filles en 2017-2018 contre 49,6% chez les garçons.

**Graphique 3. 2 : Evolution du taux brut de scolarisation au post primaire au Burkina Faso**

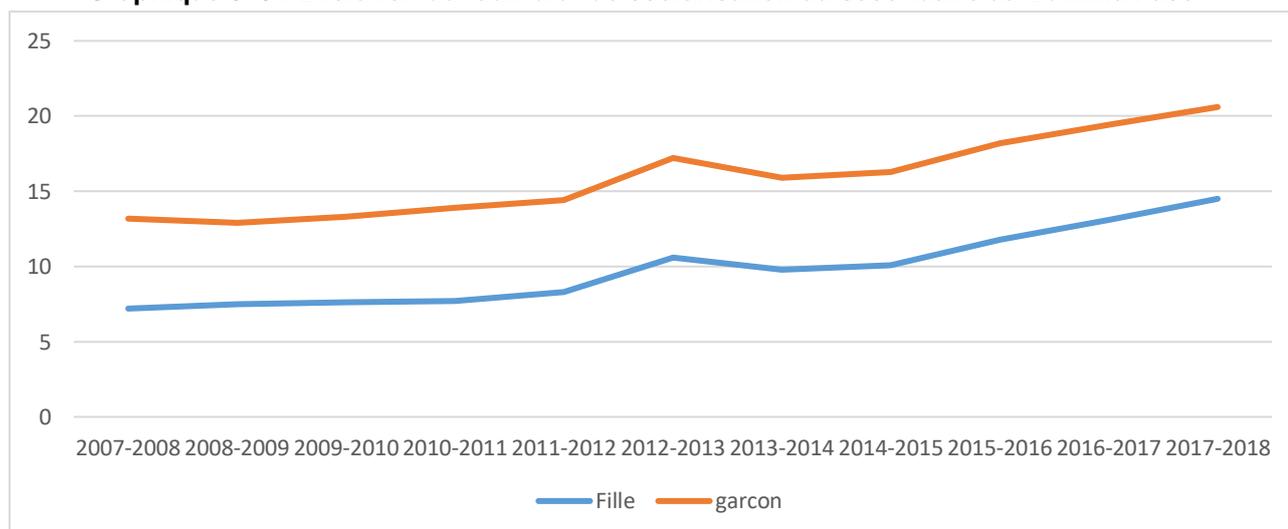


Sources des données : DGESS / MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.3.4 Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire est resté croissant au fil des années. Contrairement au post-primaire, le taux brut de scolarisation chez les filles reste inférieur à celui des garçons au fil des années. Toutefois, l'écart reste quasiment constant sur toute la période.

**Graphique 3. 3 : Evolution du taux brut de scolarisation au secondaire au Burkina Faso**

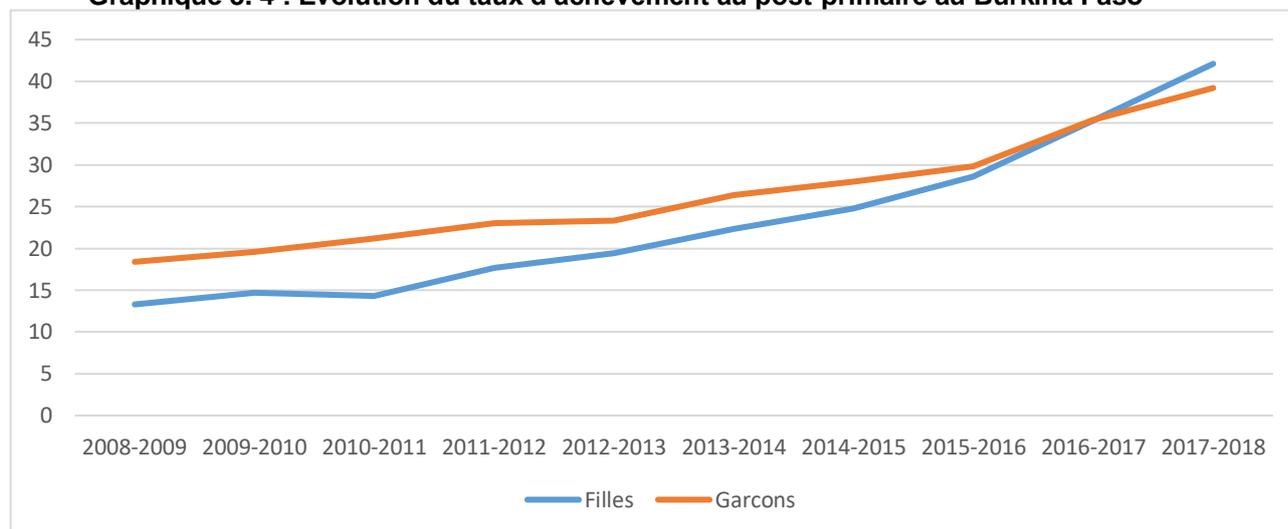


Sources des données : DGESS / MESS (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.3.5 Taux d'achèvement au post-primaire

Au niveau du post-primaire, de 2007-2008 à 2016-2017, le taux d'achèvement des garçons est resté toujours supérieur à celui des filles. En 2017-2018, la tendance s'est inversée. Le taux d'achèvement des filles en 2017-2018 est de 42,1% contre 39,2% pour les garçons soit un écart d'environ 3 points de pourcentage en faveur des filles.

**Graphique 3. 4 : Evolution du taux d'achèvement au post-primaire au Burkina Faso**

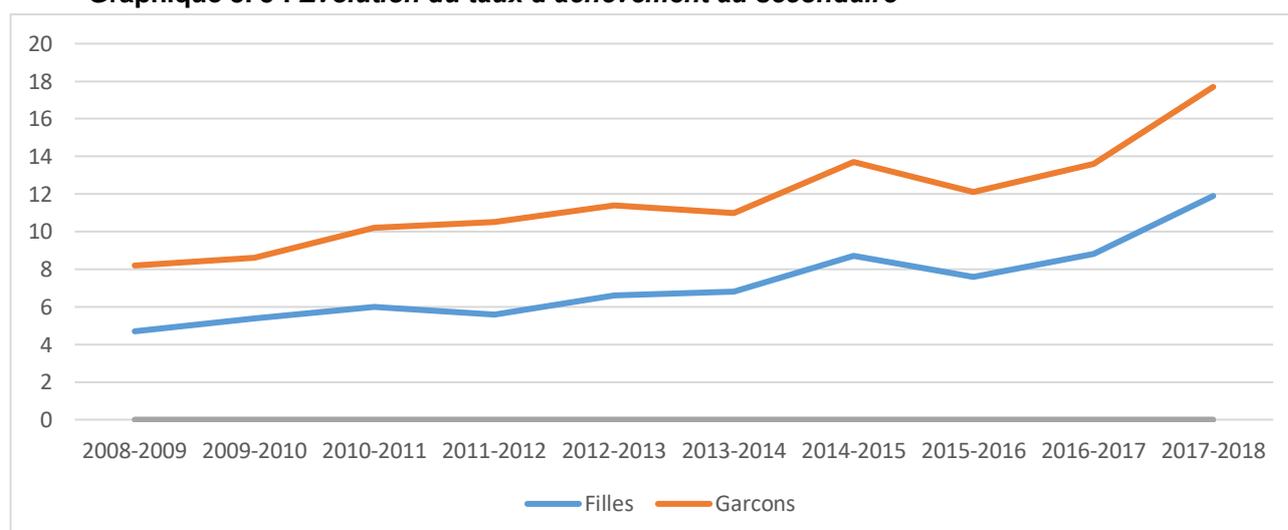


Sources des données : DGESS / MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.3.6 Taux d'achèvement au secondaire

De façon globale, le taux d'achèvement au secondaire des filles est inférieur à celui des garçons. Ce taux d'achèvement au secondaire qui évolue timidement présente des écarts de plus en plus importants entre les deux sexes. Ainsi, avec un écart de 3,2 points de pourcentage en 2009-2010, l'écart s'est accentué en 2017-2018 (5,8 points).

**Graphique 3. 5 : Evolution du taux d'achèvement au secondaire**



Sources des données : DGESS / MESS (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.3.7 Taux de transition

Le taux de transition en sixième (6ième) chez les filles est de 66,5% en 2016-2017 contre 70,1% chez les garçons. Entre 2007-2008 et 2016-2017, le taux de transition en 6ième des garçons a toujours dépassé celui des filles .

C'est le même constat à la transition du post-primaire au secondaire. .

**Tableau 3.9 : Taux de transition au post-primaire et au secondaire entre l'année scolaire 2008-2009 et 2016-2017**

Année	TAUX DE TRANSITION EN 6 <sup>EME</sup> (%)		TAUX DE TRANSITION EN 2 <sup>NDE</sup> (%)	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
2007-2008	50,5	55,2	35,4	47,1
2008-2009	46,0	52,3	35,9	47,3
2009-2010	51,2	56,8	27,3	39,0
2010-2011	50,3	54,9	28,2	39,2
2011-2012	48,8	53,8	28,9	37,6
2012-2013	49,4	54,1	44,7	55,1
2013-2014	50,6	56,8	23,5	33,7
2014-2015	63,9	67,7	34,4	46,0
2015-2016	59,0	63,9	29,0	40,7
2016-2017	66,5	70,1	27,0	37,0

Sources des données : DGESS / MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.3.8 Taux de réussite au CEP et au BEPC

Entre les années scolaires 2007-2008 et 2017-2018, le taux de réussite au CEP des filles est toujours inférieur à celui des garçons excepté l'année scolaire 2015-2016 où les filles affichent un taux de réussite au CEP de 70,6% contre 64,5% pour les garçons. En 2017-2018 les filles ont un taux de réussite au CEP de 63,1% contre 68,8% pour les garçons. Entre l'année scolaire 2007-2008 et l'année 2017-2018, le taux de réussite au BEPC des garçons est resté toujours supérieur à celui des filles avec des écarts importants dépassant même parfois 10 points de pourcentage.

**Tableau 3.10 : Taux de réussite aux CEP et au BEPC de l'année scolaire 2007-2008 à 2017-2018**

	Taux de réussite au CEP(%)		Taux de réussite au BEPC (%)	
	Fille	garçon	Fille	garçon
2007-2008	52,4	63,6	33,1	43,2
2008-2009	68,6	76,4	22,4	33,2
2009-2010	62,3	69,3	25,4	35,3
2010-2011	60,0	67,7	33,2	40,1
2011-2012	61,5	68,9	47,2	56,7
2012-2013	56,9	65,1	17,5	27,3
2013-2014	80,2	84,5	24,4	32,8
2014-2015	70,7	76,6	34,1	43,9
2015-2016	70,6	64,5	24,6	34,9
2016-2017	72,0	75,7	24,3	33,6
2017-2018	63,1	68,8	38,6	47,7

Sources des données : DGESS/MENA (MENAPLN), Annuaire Statistiques

### 3.3.9 Taux de réussite au BACCALAUREAT

Au niveau du baccalauréat général, le taux de réussite varie en dent de scie aussi bien pour les hommes que pour les femmes entre l'année scolaire 2007-2008 et 2017-2018. En 2016-2017 et

2017-2018, le taux de succès au baccalauréat de l'enseignement général des femmes dépasse celui des hommes. Il est respectivement de 39,8% et 42,0% en 2016-2017 et 2017-2018 pour les filles contre 39,0% et 39,2% pour les garçons.

**Tableau 3.11 : Taux de réussite au Baccalauréat général de l'année scolaire 2007-2008 à 2017-2018**

	BAC Général	
	Femmes	Hommes
2007-2008	28,6	34,1
2008-2009	34,5	36,3
2009-2010	38,1	38,9
2010-2011	38,2	42,4
2011-2012	39	38
2012-2013	34,3	35,2
2013-2014	33,4	39,1
2014-2015	37,6	38,3
2015-2016	38,2	40,9
2016-2017	39,8	39,0
2017-2018	42	39,2

Sources des données : DGESS/MENA (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.3.10 Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

Entre 2008 et 2017, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants a augmenté en moyenne de 7,3% par an au Burkina Faso. L'augmentation est de 7,7% par an chez les femmes contre 7,2% chez les hommes. À l'instar des indicateurs de l'éducation déjà observés (TBA, TBS, TAP...), le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est moins élevé chez les femmes que chez les hommes (quel que soit l'année). En effet, il est deux fois plus élevé chez les hommes.

**Tableau 3.12 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants de 2007 à 2017**

Sexe	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16-17
Femmes	185	201	207	244	267	277	291	304	330	360
Hommes	409	457	475	542	593	620	661	642	710	762
Total	293	324	336	388	424	443	469	468	513	554

Sources des données : DGESS/ MESS(MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.3.11 Effectif des étudiants du public

Entre 2011 et 2017, la proportion des femmes étudiantes parmi les étudiants dans les établissements publics a légèrement augmenté en passant de 29,3% à 31,0%. En termes de ratio, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes mais ce ratio est en baisse en 2017 comparativement à l'année 2011 ( 2,4 en 2011 et 2,2 en 2017).

**Tableau 3.13 : Evolution du nombre d'étudiants du public selon le sexe de 2011 à 2017**

	Hommes	Femmes	Ensemble
2010/11	33 660	13 944	47 604
2011/12	38 173	15 926	54 099
2012/13	41 301	17 265	58 566
2013/14	44 685	19 257	63 942
2014/15	44 150	20 327	64 477
2015/16	49 248	22 253	71 501
2016/17	56 914	25 633	82 567

Sources des données : DGESS/ MESS (MENAPLN), Annuaire statistiques.

### 3.3.12 Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus

#### 3.3.12.1 Alphabétisation selon le sexe de 1994 à 2018

L'analyse de l'alphabétisation selon le sexe révèle des inégalités assez importantes entre les hommes et les femmes. Au Burkina Faso, l'alphabétisation est essentiellement en faveur des hommes. En 2018, si près de la moitié des hommes (49,2%) de 15 ans ou plus sont alphabétisés, seulement 31% des femmes disposent de ce statut.

**Tableau 3.14 : Evolution du taux d'alphabétisation selon le sexe de 1994 à 2018**

	1994	1998	2003	2005	2007	2009	2014	2015	2018
Homme	27,1	24,8	29,4	31,5	36,7	37,4	44,3	44,2	49,2
Femme	11,4	12,9	15,2	16,6	21,0	20,4	26,1	26,8	31,0
Total	18,9	18,4	21,8	23,6	28,3	28,2	34,5	34,6	39,3

Sources des données : EP 94, 98 ; EBCVM 2003 ; QUIBB 2005, 2007 ; EICVM 2009 ; EMC 2014 ; ENESI 2015, EHCVM 2018

### 3.3.12.2 Alphabétisation selon le sexe et l'âge en 2018

L'analyse selon les groupes d'âges montre que si les inégalités en matière d'alphabétisation liées au genre sont moins marquées chez les adolescents, elles sont plus profondes chez les jeunes et chez les adultes. En effet, au sein de ces derniers groupes, le taux d'alphabétisation chez les femmes est près de 21 points plus faible que celui observé chez les hommes.

**Tableau 3.15 : Taux d'alphabétisation (%) selon le sexe et l'âge en 2018**

	Femme	Homme	Ensemble
10-14ans	69,3	70,2	69,7
15-19ans	64,2	66,9	65,6
20-24ans	42,1	59,4	49,6
25-29ans	32,4	55,9	41,7
30-34ans	27,1	52,0	38,4
35-39ans	22,1	46,1	32,5
40-44ans	21,3	45,4	32,7
45-49ans	14,1	38,4	24,8
50-54ans	9,9	33,6	20,9
55-59ans	13,0	31,2	22,1
60-64ans	11,9	26,5	19,0
65ans+	5,7	23,3	14,6

Sources des données : INSD, EHCVM 2018,

### 3.3.13 Niveau d'instruction de la population âgée de 25 ans ou plus

Au plan national, 87,4% des femmes âgées de 25 ans ou plus n'ont aucun niveau d'instruction en 2018 contre 77,4% des hommes. Seulement 8,1% des femmes ont un niveau post-primaire ou plus contre 15,0% des hommes.

**Tableau 3.16 : Niveau d'instruction de la population âgée de 25 ans ou plus en 2018**

Niveau d'instruction	Femmes	Hommes
Aucun niveau	87,4	77,4
Primaire	4,6	7,6
Post-primaire	3,8	5,3
Secondaire	2,7	5,2
Supérieur	1,6	4,5

Sources des données : INSD, ENBT 2018

## IV. CADRE DE VIE, PAUVRETE ET ACCES AUX RESSOURCES

Il est question dans ce chapitre d'analyser les conditions de vie des femmes et des hommes vivant au Burkina Faso. Ces conditions de vie jaillissent à travers les indicateurs sur le logement et le cadre de vie (comme l'accès aux logements en matériaux définitifs, la promiscuité, l'utilisation des combustibles non solides, etc.), l'accès à certaines infrastructures de base (comme des sources d'eau potable, des installations d'assainissement, des sources d'énergie électrique, etc.) et l'accès aux ressources économiques (comme le crédit, les parcelles agricoles, l'épargne etc.).

**Promiscuité** : elle renvoie à une cohabitation avec d'autres personnes dans un espace restreint. Au niveau du logement d'un ménage, on dira qu'il y a promiscuité lorsque le ratio taille du ménage sur le nombre de pièces du logement est supérieur à 3.

**Proportion des ménages habitant des logements en matériaux non définitifs** : la proportion des ménages dont le logement principal est construit avec un (ou plusieurs) matériau (x) non définitif (s). La construction concerne les murs et la toiture du bâtiment. En ce qui concerne le mur du logement, les matériaux définitifs sont :

- Parpaing (brique en ciment) ;
- Pierre ;
- Brique cuite ;
- Béton.

Quant à la toiture, les matériaux définitifs sont :

- Tôle ;
- Dalle ;
- Tuiles.

**Proportion des ménages utilisant des combustibles solides** : la proportion des ménages qui utilisent la biomasse (bois, charbon de bois, déchets végétaux et fumier) comme source principale d'énergie domestique pour la cuisson des aliments.

**Taux d'accès des ménages à une source d'eau potable** : le pourcentage de ménages ayant accès à l'eau de robinet ou de forage en moins de 30 minutes.

**Taux d'accès des ménages à des latrines aménagées fonctionnelles** : pourcentage de ménages disposant d'une latrine améliorée (latrine VIP, TCM, ECOSAN, latrines réhabilitées, fosses septiques).

**Taux d'accès des ménages à l'électricité** : pourcentage des ménages utilisant de l'électricité (électricité réseau de la Société nationale d'électricité, l'énergie solaire et les groupes électrogènes) pour l'éclairage.

**Seuil de pauvreté** : niveau de revenu au-dessous duquel un individu est considéré comme pauvre.

**Incidence de la pauvreté monétaire** : nombre d'individus dont la dépense de consommation est inférieure à un seuil de pauvreté monétaire évalué en pourcentage dans une population donnée.

**Incidence de la pauvreté alimentaire** : nombre d'individus dont la dépense alimentaire est inférieure à un seuil de pauvreté alimentaire évalué en pourcentage dans une population donnée.

**Incidence de l'extrême pauvreté** : nombre d'individus dont la dépense de consommation est inférieure à un seuil de pauvreté alimentaire (2 283 kcal/jour/personne) évalué en pourcentage dans une population donnée.

**Proportion des personnes ayant accès au crédit** : nombre d'individus ayant obtenu un crédit auprès d'une institution financière, d'une autre institution ou d'un autre ménage au cours des 12 derniers mois évalués en pourcentage dans une population donnée.

### 4.1 Cadre de vie et accès aux infrastructures de base

### 4.1.1 Promiscuité des ménages

Parmi les ménages dirigés par des femmes en 2019 au Burkina Faso, 20,8% disposent en moyenne d'une pièce de logement pour plus de trois personnes. Au niveau des ménages dirigés par les hommes, ce taux est de 25,1%. La situation est nettement plus préoccupante en milieu rural avec des proportions relativement plus élevées qu'en milieu urbain. Aussi de 2018 à 2019 la promiscuité s'est accentuée en passant de 10,3% à 20,8% chez les ménages gérés par les femmes. Pour rappel, en 2014 la situation nationale relative à la promiscuité faisait observer 20,4% de ménages gérés par les femmes contre 29% des ménages administrés par des hommes. Le constat était meilleur en 2009-2010 quand le niveau de la promiscuité se situait à 16,7% chez les ménages dirigés par les femmes et à 26,2% dans les autres.

**Tableau 4-1 : Taux de promiscuité des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence**

	Milieu de résidence	Urbain	Rural	Burkina Faso
2009-2010	Femmes	10,7	19,0	16,7
	Hommes	18,4	29,0	26,2
2014	Femmes	14,0	23,4	20,4
	Hommes	20,4	32,3	29,0
2017	Femmes	15,7	25,5	21,8
	Hommes	22,2	38,6	34,2
2018	Femmes	7,5	12,6	10,3
	Hommes	10,7	30,0	24,0
2019	Femmes	8,6	26,9	20,8
	Hommes	10,5	30,8	25,1

Sources des données : INSD/EICVM 2009-2010, EMC 2014, EHCVM 2018-2019, Mini-EMC 2018

### 4.1.2 Ménages habitant des logements en matériaux définitifs

Au niveau national, 64,8% des ménages administrés par des femmes vivent dans des logements en matériaux définitifs en 2019, contre 60,9% des ménages dirigés par des hommes. Dans le milieu urbain la situation est meilleure et on note qu'au moins 9 ménages sur 10 (plus de 92%) vivent dans des logements en matériaux définitifs quel que soit le sexe du chef de ménage. Ces proportions sont en légère baisse par rapport à celles de l'année 2018 (80,8% respectivement 64,4). Il ressort de ces chiffres que la précarité des matériaux du logement est moins fréquente dans les ménages dirigés par des femmes que dans les autres. En termes d'évolution, on constate qu'entre 2009 et 2018, de plus en plus, les ménages dirigés aussi bien par des femmes que par des hommes habitent des logements en matériaux définitifs.

**Tableau 4-2 : Proportion (en % des ménages habitant des logements en matériaux définitifs selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence**

	Milieu de résidence	Urbain	Rural	Burkina Faso
2009-2010	Femmes	57,0	6,6	23,9
	Hommes	51,7	5,3	17,8
2014	Femmes	61,8	14,1	29,2
	Hommes	60,3	7,2	21,9
2016	Femmes	69,9	25,8	37,8
	Hommes	66,0	10,7	25,2
2017	Femmes	81,0	23,6	45,5
	Hommes	81,7	22,6	38,6
2018	Femmes	97,7	66,8	80,8
	Hommes	96,6	49,7	64,4
2019	Femmes	93,5	50,5	64,8
	Hommes	92,5	48,3	60,9

Sources des données : INSD/EICVM 2009-2010, EMC 2014, SIGI 2016, EHCVM 2018-2019, Mini-EMC 2018

### 4.1.3 Ménages utilisant des combustibles non solides

L'utilisation des combustibles non solides est à encourager compte tenu des conséquences de la pression humaine sur le couvert végétal dans notre pays. C'est pourquoi il est important d'analyser la consommation de ces combustibles par les ménages burkinabè pour la préservation de l'environnement. En 2019, seulement 13,3% des ménages dirigés par les femmes utilisent principalement du gaz ou de l'énergie pour la cuisine contre 12,7% des ménages gérés par les hommes. Ces proportions sont en baisse par rapport à celles des années 2018 et 2017. Par ailleurs, l'utilisation des combustibles non solides est une réalité plus urbaine que rurale. En effet, de 2017 à 2019 au moins 33,5% des ménages en milieu urbain font recours à ces combustibles pour la cuisine contre moins de 2% des ménages en milieu rural indépendamment du sexe du chef de ménage. On note sur la même période que les ménages gérés par les femmes utilisent relativement moins le gaz ou l'énergie dans la cuisson que les ménages dirigés par les hommes.

**Tableau 4-3 : Proportion (en %) des ménages utilisant des combustibles non solides selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence**

		Urbain	Rural	Burkina Faso
2009-2010	Femmes	17,1	0,7	6,2
	Hommes	20,4	1,2	6,4
2014	Femmes	32,8	1,5	11,3
	Hommes	31,6	1,3	9,7
2016	Femmes	36,3	2,1	11,5
	Hommes	42,7	1,8	12,7
2017	Femmes	33,5	0,9	13,4
	Hommes	45,6	1,6	13,5
2018	Femmes	40,2	0,7	18,5
	Hommes	45,7	0,7	14,8
2019	Femmes	36,2	1,9	13,3
	Hommes	40,8	1,4	12,7

Sources des données : INSD/EICVM 2009-2010, EMC 2014, SIGI 2016, EHCVM 2018-2019, Mini-EMC 2018

#### 4.1.4 Accès des ménages à une source d'eau potable

En 2019, 8 ménages sur 10 ayant une femme comme chef ont accès à des sources d'eau potable au Burkina Faso. Cet indicateur est de 75,6% chez les ménages administrés par les hommes. Ainsi, on note un léger avantage pour l'accès à l'eau potable, des ménages gérés par les femmes comparativement aux autres ménages. Ce constat reste le même dans le milieu rural, mais s'inverse dans le milieu urbain en 2018. Aussi, sur tout le reste des années antérieures, exception faite en 2017, les ménages dirigés par les femmes ont relativement plus accès à l'eau potable que les ménages dirigés par les hommes.

**Tableau 4-4 : Taux d'accès des ménages à une source d'eau potable selon le sexe du chef de ménage et milieu de résidence**

		Urbain	Rural	Burkina Faso
2009-2010	Femmes	88,3	49,9	62,9
	Hommes	87,2	48,1	59,3
2014	Femmes	94,2	74,4	80,7
	Hommes	93,4	68,8	75,6
2016	Femmes	93,7	76,4	81,1
	Hommes	95,6	68,1	75,4
2017	Femmes	93,3	67,6	76,5
	Hommes	94,2	70,0	77,4
2018	Femmes	92,5	73,0	81,8
	Hommes	94,4	68,1	76,3
2019	Femmes	94,5	72,1	79,5
	Hommes	94,9	67,9	75,6

Sources des données : INSD/EICVM 2009-2010, EMC 2014, SIGI 2016, EHCVM 2018-2019, Mini-EMC 2018

#### 4.1.5 Ménages utilisant de l'électricité pour l'éclairage

Au cours des années 2017-2019, les ménages ayant à leur tête une femme accèdent proportionnellement moins à l'électricité que les ménages dont le premier responsable est un homme. En effet, en 2019, l'accès à l'électricité des ménages est de 43,4% pour les ménages gérés par les femmes et de 54,9% pour les autres ménages. En outre, en termes d'évolution, l'accès à l'électricité s'est amélioré sur toute la période 2010-2019. Cette évolution est observable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le sexe du chef de ménage. L'expansion de l'énergie pour l'éclairage serait due à l'avènement récent de l'énergie solaire au Burkina Faso.

**Tableau 4-5 : Pourcentage des ménages utilisant de l'électricité pour l'éclairage selon le sexe du chef de ménage**

		Urbain	Rural	Burkina Faso
2009-2010	Femmes	45,7	2,3	17,1
	Hommes	46,1	3,1	14,7
2014	Femmes	66,8	4,2	24,0
	Hommes	61,9	10,1	24,5
2016	Femmes	67,1	15,0	29,2
	Hommes	77,0	30,3	42,6
2017	Femmes	74,2	17,5	39,2
	Hommes	78,4	35,8	47,3
2018	Femmes	75,1	28,2	49,4
	Hommes	84,5	40,5	54,3
2019	Femmes	80,6	24,9	43,4
	Hommes	86,5	42,3	54,9

Sources des données : INSD/EICVM 2009-2010, EMC 2014, SIGI 2016, EHCVM 2018-2019, Mini-EMC 2018

#### 4.1.6 Accès des ménages à des latrines améliorées

Quel que soit le sexe du chef de ménage, l'accès aux latrines améliorées des ménages reste faible. En effet, courant 2019, seulement 24,6% des ménages gérés par les femmes utilisent ces installations sanitaires améliorées, contre 22,4% des ménages dont les chefs sont des hommes. Pour la même année, on peut souligner que l'urgence est en milieu rural où moins de 2 ménages sur 10 (13% et 13,2%) bénéficient de latrines améliorées, aussi bien dans les ménages à direction féminine que dans les autres. L'évolution de l'utilisation de ces installations a connu une hausse régulière mais lente de 2010 à 2019. Mais on note que le progrès est plus significatif dans les ménages dirigés par les hommes que dans ceux représentés par les femmes.

**Tableau 4-6 : Taux d'accès des ménages à des latrines améliorées selon le sexe du chef de ménage**

		Urbain	Rural	Burkina Faso
2009-2010	Femmes	15,6	1,1	6,0
	Hommes	13,9	1,0,0	4,5
2014	Femmes	26,3	5,8	11,8
	Hommes	24,5	5,6	10,7
2017	Femmes	38,1	10,4	21
	Hommes	38,7	12,1	19,3
2018	Femmes	39,0	7,7	21,8
	Hommes	42,4	11,4	21,1
2019	Femmes	48,1	13,0	24,6
	Hommes	45,4	13,2	22,4

Sources des données : INSD/EICVM 2009-2010, EMC 2014, EHCVM 2018-2019, Mini-EMC 2018

#### 4.1.7 Pauvreté monétaire

La dépense minimale en consommation alimentaire, logement, éducation, santé, habillement, etc. par an pour une personne considérée comme non pauvre et appelée seuil absolu de pauvreté monétaire a été estimée à 153 530 FCFA en 2014, à 130 735 FCFA en 2009 et à 82 672 FCFA en 2003 par tête et au prix courant de Ouagadougou. Ainsi, la proportion d'individus monétairement pauvres dans les ménages dirigés par les femmes est de 30,4%, ce qui est moins élevée que celle dans les ménages dirigés par les hommes (41%) en 2014. Ces indicateurs sont en baisse par rapport à ceux des années antérieures aussi bien dans les ménages représentés par les femmes que par

les hommes. Toutefois, les ménages administrés par les femmes vivent moins la situation de pauvreté monétaire que les autres sur toute la période 2003-2014.

**Tableau 4-7 : Incidence de la pauvreté monétaire selon le sexe du chef de ménage**

		Urbain	Rural	Burkina Faso
2003	Femmes	51,6	19,7	38,4
	Hommes	54,9	21,1	49,2
2009-2010	Femmes	23,9	46,3	37,6
	Hommes	28,5	53	47,5
2014	Femmes	13,6	38,3	30,4
	Hommes	13,7	48,2	41

Sources des données : INSD/EBCVM 2003, EICVM 2009-2010, EMC 2014

#### 4.1.8 Pauvreté alimentaire

L'incidence de la pauvreté alimentaire en 2014 est de 45,8% chez les personnes vivant dans des ménages dirigés par des femmes et de 58,8 % chez les membres des autres ménages. Ce chiffre était respectivement de 49,9% et de 59,2% en 2009. Ainsi, on note une faible baisse de cet indicateur durant les trois années concernées.

**Tableau 4-8 : Incidence de la pauvreté alimentaire selon le sexe du chef de ménage**

	2003		2009-2010		2014	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Urbain	40,7	42,8	40,3	46,6	32,9	36,5
Rural	60,8	63,3	56,0	62,9	51,9	64,7
Burkina Faso	52,5	59,8	49,9	59,2	45,8	58,8

Sources des données : INSD/EBCVM 2003, EICVM 2009-2010, EMC 2014

#### 4.1.9 Incidence de l'extrême pauvreté

En 2014, l'incidence de l'extrême pauvreté est relativement faible dans les ménages dirigés par des femmes (8,7%) que dans les autres ménages (11,4%). Par ailleurs, on note une baisse significative de la proportion de l'extrême pauvreté dans tous les ménages, quel que soit le milieu de résidence.

**Tableau 4-9 : Incidence de l'extrême pauvreté selon le sexe du chef de ménage**

Milieu de résidence	2003		2009-2010		2014	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Urbain	10,2	8,0	6,6	9,7	4,0	2,7
Rural	27,4	30,6	21,7	24,0	10,9	13,7
Burkina Faso	20,3	26,8	15,9	20,8	8,7	11,4

Sources des données : INSD/EBCVM 2003, EICVM 2009-2010, EMC 2014

#### 4.1.10 Epargne et accès au crédit

La possession d'un compte dans une banque ou dans une institution de micro-finance est en général faible chez les personnes de 15 ans ou plus quel que soit leur sexe en 2014. Seulement 6% des femmes disposent d'un compte dans ces institutions financières contre 14,6% d'hommes. En milieu urbain, ces proportions sont respectivement de 18,7% et 34,6%, ce qui est largement au dessus des proportions enregistrées en milieu rural, qui sont de 1,6% pour les femmes et de 6,4% pour les

hommes. On peut donc noter qu'en 2014 les hommes possèdent proportionnellement plus de compte dans les banques et autres institutions financières que les femmes.

**Tableau 4-10 : Proportion des personnes de 15 ans et plus possédant au moins un compte dans une banque ou dans une institution de microfinance selon le sexe**

2014		
Milieu de résidence	Femmes	Hommes
Urbain	18,7	34,6
Rural	1,6	6,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>6,0</b>	<b>14,6</b>

Sources des données : EMC 2014

#### 4.1.11 Personnes de 15 ans et plus ayant accès au crédit

Au niveau national, la proportion de femmes qui ont accès au crédit reste inférieure à celle des hommes en 2014 (89,7% contre 95,4%). La même tendance est observée aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Tableau 4-11 : Proportion des personnes de 15 ans et plus ayant accès au crédit selon le sexe**

Milieu de résidence	2009-2010		2014	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Urbain	-	-	84,9	87,3
Rural	-	-	90,9	96,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>78,0</b>	<b>86,0</b>	<b>89,7</b>	<b>95,4</b>

Sources des données : EICVM 2009-2010, EMC 2014

## V. EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

L'emploi constitue l'un des domaines dans lesquels les inégalités de genre subsistent. Le travail de la femme est en général sous-évalué, notamment dans les pays en développement. La principale raison à la base de cet état de fait est que les activités ménagères, presque entièrement assumées par les femmes, ne sont généralement pas perçues comme du travail.

**Les actifs occupés** : sont ceux qui ont un emploi.

**Les inactifs** : sont les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage, les jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, et les femmes au foyer, les personnes en incapacité de travailler (les invalides ou les personnes en maladie de longue durée...).

**Population en âge de travailler** : il s'agit de la population âgée de 15 ans ou plus.

**Les primo-demandeurs**: sont ceux qui recherchent leur premier emploi

**Les anciens actifs occupés** : sont ceux qui ont perdu leur emploi.

**Travail**: toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle.

**L'emploi comme une forme de travail**: activités de production de biens et de services (pour des tiers) en échange d'une rémunération ou d'un profit.

**Emploi** : est considérée en situation d'emploi (ou actif occupé) une personne en âge de travailler qui au cours d'une semaine de référence ou des sept (07) derniers jours s'est engagée ne serait-ce qu'une heure dans une activité visant à produire des biens ou des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

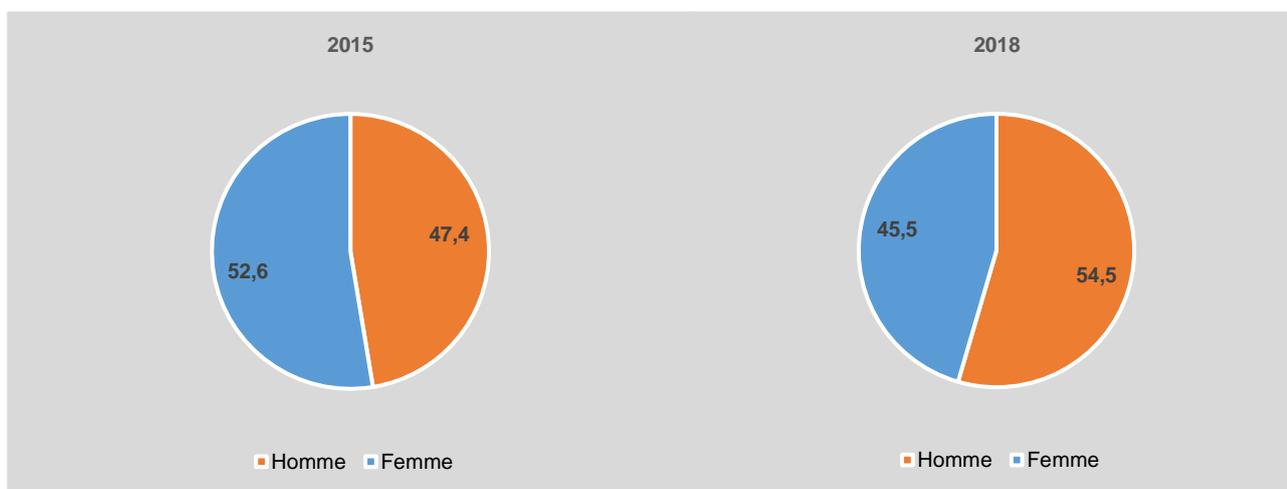
**Chômeur** : personne âgée de 15 ans et plus, dépourvue et à la recherche d'un emploi et qui n'a pas travaillé pendant la période de référence (une semaine).

### 5.1 Activités économique des femmes et des hommes dans l'activité économique

#### 5.1.1 Répartition des actifs occupés

En 2015, plus de la moitié (52,6%) des actifs occupés sont des femmes. C'est la situation inverse que l'on observe en 2018, les femmes représentent 45,5% des actifs contre 54,5% pour les hommes. Cette évolution peut être liée à la saisonnalité de l'indicateur.

Graphique 5. 1 : Répartition en pourcentage des actifs occupés selon le genre



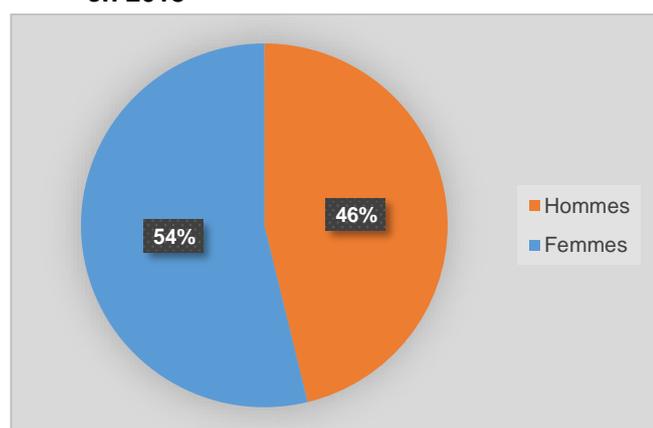
Sources des données **INSD, ERI-ESI-2018, ENESI-2015**

### 5.1.2 Répartition de la population inactive

Selon l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel de 2018 (ERI-ESI 2018), il y a moins d'homme inactif que de femme. En effet, plus de la moitié (54%) des inactifs sont des femmes.

La raison principale de cette inactivité marquée chez les femmes est que la plupart sont des femmes au foyer (51,8%).

Graphique 5. 2 : Répartition (en %) de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon le sexe en 2018



Sources des données : INSD, ERI-ESI 2018

### 5.1.3 Raison d'inactivités des inactifs de 15 ans et plus

Les raisons d'inactivités des personnes âgées de 15 ans varient selon le sexe. Si chez la femme, le foyer qui est la principale cause d'inactivité (51,8%), chez l'homme, d'autres raisons d'inactivité ont été avancées (46. En%). Aussi, respectivement 18% des femmes et 32% des hommes sont inactives du fait qu'ils sont cours de scolarisation.

**Tableau 5. 1 : Répartition en pourcentage des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivités**

	Hommes	Femmes
Malentendant	0,6	0,4
Malvoyant	1,5	0,5
Handicapé	0,6	0,6
Autre handicap ou maladie de longue durée	4,8	4,4
En cours de scolarité	31,8	17,5
retraité	6,8	3,4
Femme au foyer	0,8	51,8
Rentier	6,6	1,4
Autre	46,4	19,9
Total	100	100
Effectif	1 943 799	3 002 808

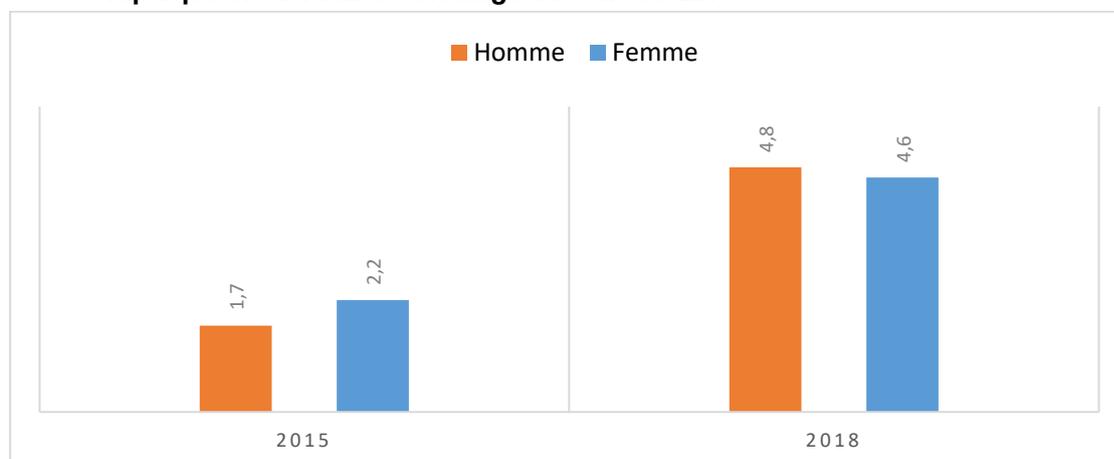
Sources des données : INSD, ERI-ESI 2018

### 5.1.4 Chômage

En 2015, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. L'écart entre les deux taux est de 0,5.

En revanche, c'est la situation inverse que l'on observe selon l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) de 2018. En effet, le taux de chômage chez les hommes est de 4,8% contre 4,6% pour les femmes, soit un écart de 0,2.

**Graphique 5. 3 : Taux de chômage au sens du BIT**

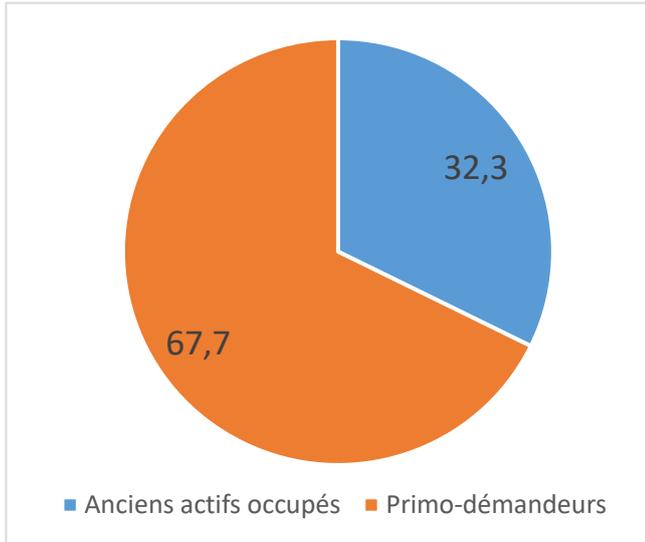


Sources des données : INSD, ENESI-2015, ERI-ESI-2018

### 5.1.5 Caractéristiques personnelles des types de chômeuses

Les deux tiers des femmes au chômage en 2015 sont des primo-demandeurs. En revanche, en 2018, ce sont trois femmes sur cinq (58%) qui sont des primo-demandeurs. Dans la même année, il y a un nombre plus élevé des anciens actifs occupés chez les femmes en chômage (48,2%). Ces évolutions sont parfois liées à période de la collecte des données, car les indicateurs de l'emploi sont fortement conjoncturels.

**Graphique 5.4 : Caractéristiques personnelles des types de chômeuses en pourcentage en 2015**



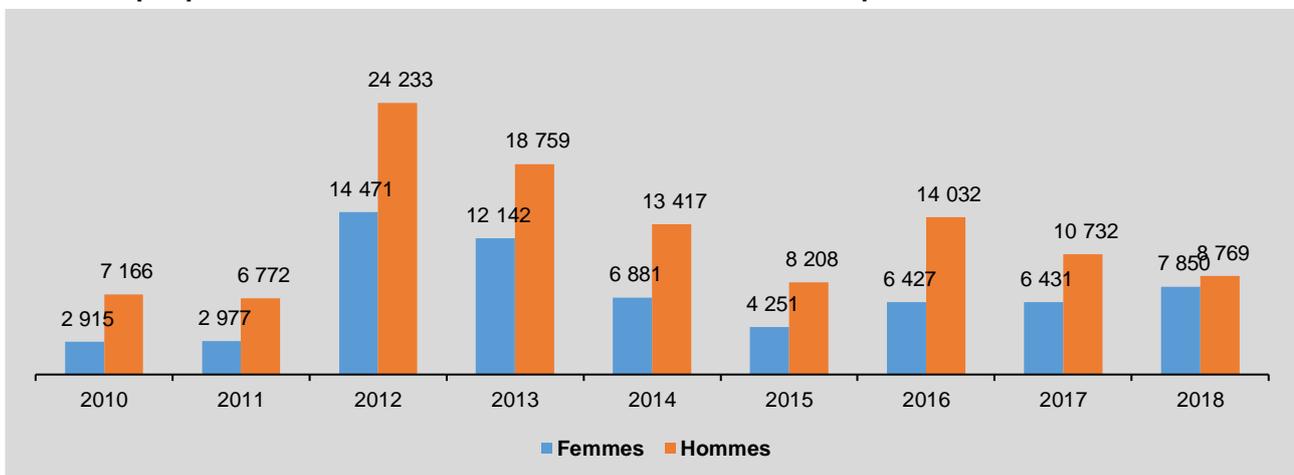
Sources des données : INSD, ENESI-2015

## 5.2 Emploi

### 5.2.1 Les demandes d'emploi adressées à l'ANPE

De 2010 à 2018, les femmes sont les moins nombreuses à s'inscrire sur les listes des demandeurs d'emploi. C'est en 2012 que l'on note le plus grand nombre de demandeurs d'emploi aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

**Graphique 5.5 : Evolution de l'effectif des demandeurs d'emploi selon le sexe**

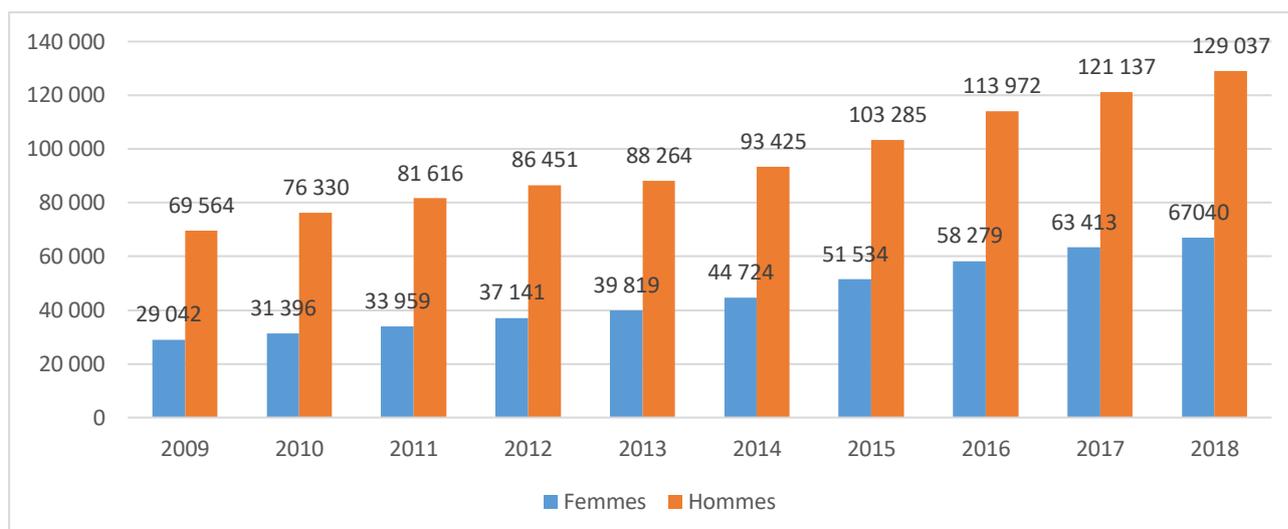


Sources des données : ONEF/Annuaire statistique du marché de l'emploi 2017, INSD/Annuaire statistique national 2018

### 5.2.2 Femmes et Hommes dans la Fonction Publique

Sur toute la période 2009-2018, il y a plus d'homme que de femmes à la fonction publique. Cependant, les écarts se réduisent avec le temps.

**Graphique 5. 6 : Evolution de l'effectif des agents de la fonction publique au 31 décembre 2018 par sexe**



### 5.2.3 Nouveaux emplois créés dans la fonction publique et le secteur privé formel en 2016 et 2017

Selon les données fournies par l'enquête nationale sur la main d'oeuvre dans le secteur formel, les nouveaux emplois sont le plus souvent des emplois de saisonnier, de temporaire, d'ouvrier ou d'employé pour les hommes et d'ouvrier, d'employé, de cadre ou d'agent de maîtrise pour les femmes. En 2017, cette structure reste la même pour les hommes. En revanche, chez les femmes, ce sont les catégories des emplois saisonniers ou temporaires qui dominent celles des cadres ou d'agent de maîtrise. Un phénomène saisonnier est probablement à l'origine de ce changement puisque le nombre de femmes cadres ou d'agents de maîtrise nouvellement employé n'a pas baissé en 2017 par rapport à 2016.

**Tableau 5. 2 : Nombre de nouveaux emplois créés par année selon la catégorie socioprofessionnelle et par sexe**

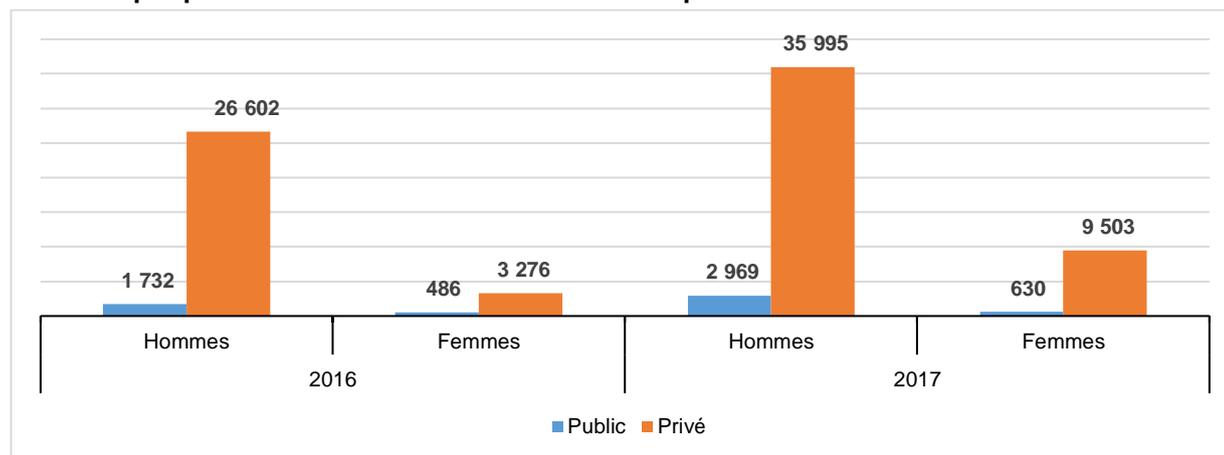
	2016		2017	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Cadre supérieur, ingénieur et assimilé</b>	1 310	453	2 282	470
<b>Cadre moyen, agent de maîtrise</b>	2 702	1 264	3 662	1 306
<b>Employé/ouvriers</b>	12 104	1 391	17 198	2 298
<b>Temporaires/ Saisonniers</b>	12 218	654	15 822	6 060
<b>Ensemble</b>	28 334	3 761	38 964	10 133

**Sources des données :** ONEF/Rapport d'analyse des résultats de l'Enquête nationale sur la main d'oeuvre dans les secteurs formels, 2017

### 5.2.4 Emplois créés

Dans les emplois créés en 2016 et 2017, la majorité des employés dans la fonction publique et le secteur privé formel sont des hommes. Sur cette période, les femmes représentent moins d'un tiers des employés.

**Graphique 5.7 : Evolution des effectifs des emplois créés selon le statut et le sexe**



**Sources des données :** ONEF/Rapport d'analyse des résultats de l'Enquête nationale sur la main d'œuvre dans les secteurs formels, 2017

### 5.2.5 Employés dans les projets et programmes

De façon générale, les hommes interviennent plus dans les projets et programmes au Burkina Faso entre 2016 et 2017 que les femmes. Ils représentent plus de deux tiers des personnes employées dans les projets et programmes. C'est près que le même constat selon la répartition par type de personnel sauf pour les stagiaires ou volontaires. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les stagiaires en 2016.

**Tableau 5.3 : Effectif du personnel intervenu dans les projets/programmes par année**

Type de personnel	2016		2017	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Fonctionnaire	203	72	212	81
Contractuel	272	95	232	81
Stagiaire/volontaire	27	29	42	41
Consultant national	248	84	234	40
Consultant international	28	6	11	2
<b>Ensemble</b>	<b>778</b>	<b>286</b>	<b>731</b>	<b>245</b>

**Sources des données :** ONEF/Rapport d'analyse des résultats de l'Enquête nationale sur la main d'œuvre dans les secteurs formels, 2017

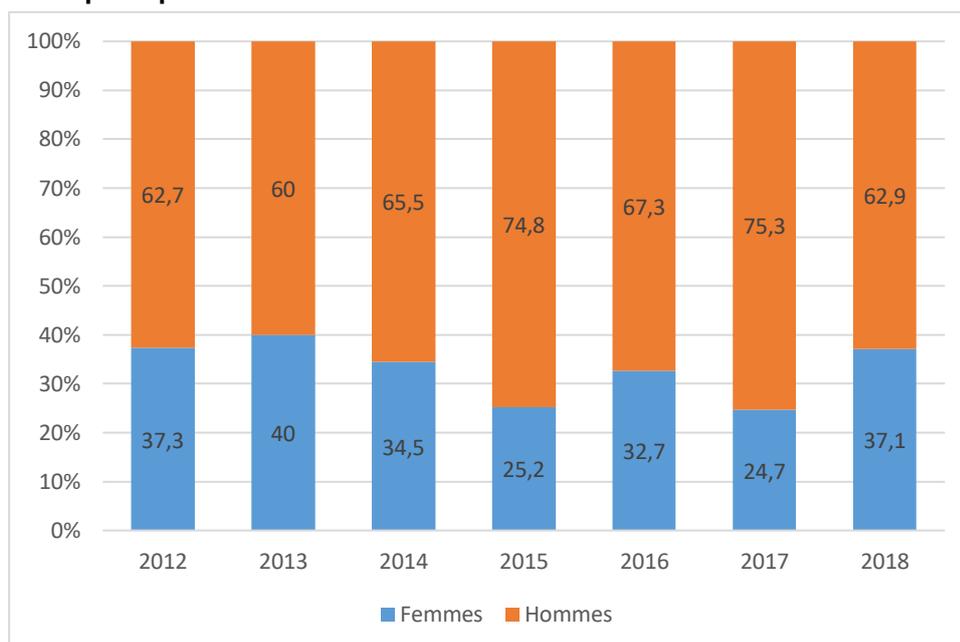
### 5.2.6 Candidats aux concours directs de la fonction publique au Burkina Faso

Entre 2012 et 2018, le nombre de candidats de sexe masculin est resté continuellement supérieur au nombre de candidats de sexe féminin. En effet, entre 61,2% et 66,4% des candidats aux concours de la fonction publique durant cette période sont des hommes. Ajouter tableaux

### 5.2.7 Admis aux concours directs de la fonction publique au Burkina Faso

Comme au niveau de la candidature, la majorité des admis aux concours de la fonction publique burkinabè durant la période 2012-2018, soit plus de 60% sont des hommes. Respectivement 74,8% en 2015 et 75,4% en 2017 des admis aux concours de la fonction publique au Burkina Faso sont des hommes.

**Graphique 5. 8 : Distribution (en %) du nombre d'admis aux concours directs de la fonction publique selon**



**Sources des données :** Agence Générale de Recrutement de l'Etat, MFPTPS/Bulletin statistique des concours sessions de 2018 de la fonction publique

### 5.2.8 Répartition des entreprises selon le sexe du promoteur

Le nombre d'entreprises créées par les femmes et les hommes suivent une tendance haussière sur les périodes 2010-2014 et 2015-2018. Entre 2014 et 2015, on observe en revanche une tendance à la baisse.

Par ailleurs, les femmes sont minoritairement les promotrices des entreprises enregistrées au niveau du CEFORE de 2010 à 2018. Elles ont créé moins d'un tiers des entreprises comparativement aux hommes. Au regard de ces résultats, on est encore loin des objectifs du PNDES qui ambitionne atteindre 50% de femmes propriétaires d'entreprises parmi les entrepreneurs d'ici à 2020.

**Tableau 5. 4 : Répartition des entreprises enregistrées au CEFORE selon le sexe du promoteur**

	Hommes		Femmes	
	Effectif	%total	Effectif	%total
2010	3 788	82,9	782	17,1
2011	4 058	82	891	18
2012	4 876	82,3	1 052	17,7
2013	6 074	84,6	1 106	15,4
2014	6 731	78,6	1 830	21,4
2015	5 770	76,3	1 794	23,7
2016	9 362	80,3	2 299	19,7
2017	10 341	82	2 268	18
2018	10 174	81,3	2 337	18,7
2019	10 476	79,7	2 661	20,3

**Sources des données :** Centre de formalités des entreprises (MEBF)

## 5.2.9 Protection Sociale

Le pourcentage des femmes parmi les retraités est en nette évolution. Il est passé de 15,7% en 2014 à 19,8% en 2018 soit un gain de près de 4 points.

Concernant les montants de la pension versés au retraités, les données de la CARFO montrent que 16,9% des montants revenaient aux femmes en 2014 et 20,5% en 2018. Au même moment, 83,1% des montants sont alloués aux hommes en 2014 et 79,5% en 2018 traduisant une baisse chez les hommes.

**Tableau 5. 5 : Proportion des retraités enregistrés et des montants de la pension versée à la CARFO selon le sexe**

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Sexe</b>	<b>Proportion des retraités enregistrés à la CARFO</b>				
<i>Femmes</i>	15,73	16,80	17,67	18,72	19,75
<i>Hommes</i>	84,27	83,20	82,33	81,28	80,25
<b>Sexe</b>	<b>Proportion des montants de la pension versée par sexe à la CARFO</b>				
<i>Femmes</i>	16,89	17,78	18,54	19,63	20,48
<i>Hommes</i>	83,11	82,22	81,46	80,37	79,52

**Sources des données :** Construit par les Auteurs à partir des données fournies par DGESS Ministère en charge de la Fonction Publique

Les pensionnaires de la CARFO vivant dans le veuvage sont majoritairement des femmes quelle que soit l'année. Par exemple en 2018, 97% des bénéficiaires vivant dans le veuvage sont des femmes.

**Tableau 5.6: Nombre de veufs/veuves au 31 décembre**

Sexe	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Femmes</b>	12 608	13 290	13 563	13 878	14 263
<b>Hommes</b>	337	369	395	420	445
<b>Ensemble</b>	<b>12 945</b>	<b>13 659</b>	<b>13 958</b>	<b>14 298</b>	<b>14 708</b>

Source : DGESS, Ministère en charge de la Fonction Publique

La protection sociale chez les travailleurs du privé et du parapublic semblent concernée plus d'hommes que de femmes. En effet, dans la Caisse Nationale de Sécurité Sociale où cette tâche est dévolue, seulement 23,2% des travailleurs sont des femmes en 2018. Nonobstant, il y a un léger accroissement des pensionnaires femmes en 2018 par rapport à 2014 (21,7%).

**Tableau 5.7: Evolution des travailleurs immatriculés à la CNSS selon sexe de 2014 à 2018**

Sexe	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Hommes</b>	252 901	269 794	286 220	306 855	327 111
<b>Femmes</b>	70 161	76 542	83 250	90 693	98 650
<b>Ensemble</b>	<b>323 062</b>	<b>346 336</b>	<b>369 470</b>	<b>397 548</b>	<b>425 761</b>

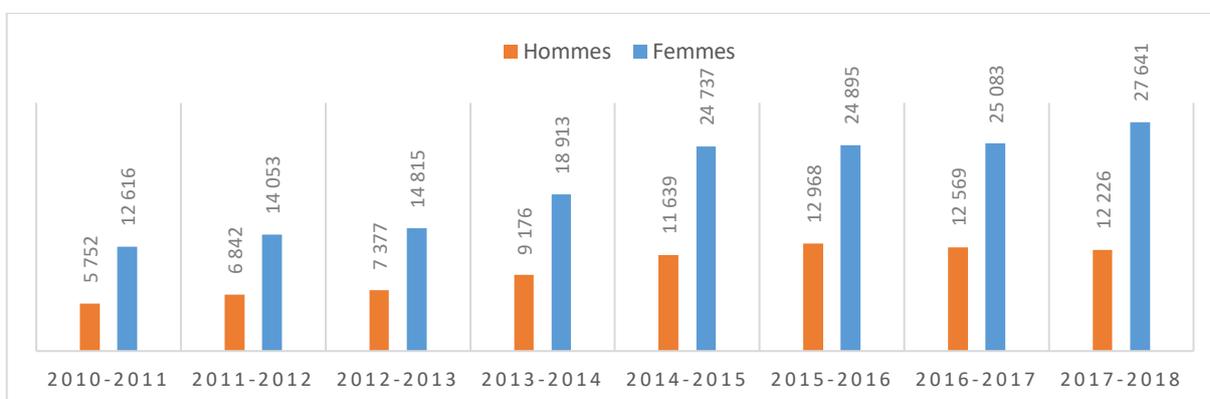
Source : DGESS, Ministère en charge de la Fonction Publique

## 5.3 Formation professionnelle

### 5.3.1 Les inscrits dans les écoles de formation professionnelle publique selon le sexe

Entre 2010 à 2018, les inscrits dans les écoles de formation professionnelle publique sont majoritairement des hommes. Sur la même période, on constate une croissance des effectifs dans ces écoles et centre de formation aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Pour les hommes, les effectifs sont passés de 12 616 en 2010 à 27 641 en 2018, soit une hausse de 15 025, plus que le double. En ce qui concerne les femmes, l'effectif est passé de 5 752 en 2010 à 12 968 en 2016, soit une augmentation de 7 216. Cependant, entre 2015 et 2018, le nombre de femmes inscrites dans écoles de formation professionnelle est en baisse.

**Graphique 5. 9 : Effectifs des inscrits dans les écoles de formation professionnelle publiques par sexe de 2010 à 2018**



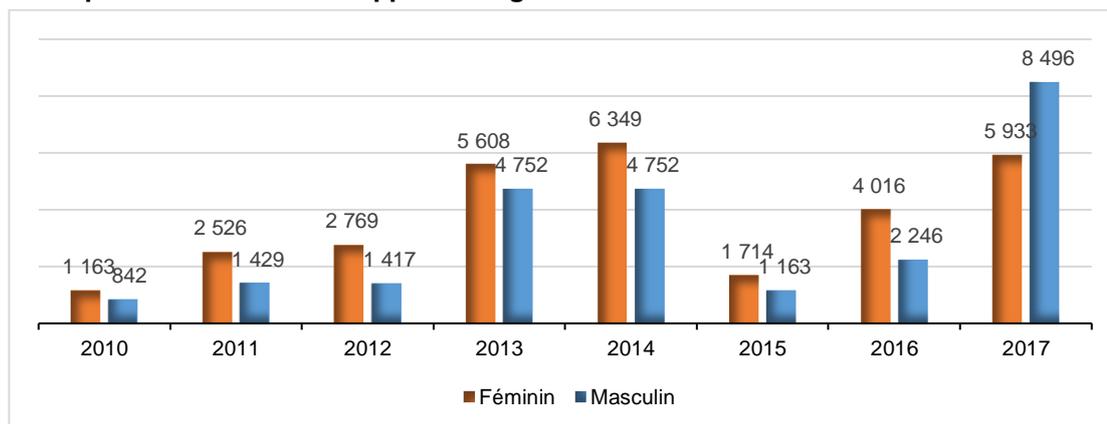
Sources des données : EFPP/MFPTPS/Annuaire statistique 2018

### 5.3.2 Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage

Les femmes sont largement bénéficiaires des services du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) sur la période 2010-2016. A l'inverse de cette période, en 2017, plus de la moitié des bénéficiaires des services du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage sont des hommes.

Par ailleurs, les effectifs des bénéficiaires des services du Fonds d'appui ont connu une évolution en dent de scie entre 2010 et 2017. En effet, les effectifs des femmes et des hommes ont connu une hausse entre 2010 et 2014 ainsi qu'entre 2015 et 2017. En revanche, sur la période 2014-2015, les effectifs ont connu une forte baisse.

**Graphique 5. 10 : Evolution du nombre de bénéficiaires du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage**



Sources des données : FAFPA/ ONEF/Annuaire statistique du marché de l'emploi 2017

## VI. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG)

Selon l'UNFPA, la violence basée sur le genre ou violence sexo-spécifique est la violence dirigée spécifiquement contre un homme ou une femme du fait de son sexe ou qui affecte les femmes ou les hommes de façon disproportionnée. Ce sont les femmes qui sont le plus souvent les victimes de ce type de violence.

Au Burkina Faso, il existe une disposition législative contre ces types de pratiques surtout à l'égard des femmes et des filles. Il s'agit de la loi 061-2015/CNT portant prévention, répression et réparation des violences à l'égard des femmes et des filles et prise en charge des victimes.

**La violence à l'égard des femmes :** « Tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit en public ou dans la vie privée », (Résolution 48/104 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 20 décembre 1993).

**La mutilation génitale féminine (MGF) /Excision :** englobe toutes les interventions chirurgicales consistant à enlever totalement ou partiellement les organes génitaux externes de la femme, ou à leur causer d'autres lésions pour des raisons culturelles ou non thérapeutiques.

**Violences économiques :** c'est le fait d'user de ses moyens pour ralentir ou empêcher l'épanouissement économique ou financier de toute personne ou le fait d'empêcher toute personne de jouir de ses droits socio-économiques.

**Violences morales et psychologiques :** tout comportement, propos et attitude qui portent atteinte à la personnalité de l'homme ou de la femme, à son image, à l'estime de soi et à son équilibre intérieur.

**Violences physiques :** tout acte ou tout comportement qui porte atteinte à l'intégrité physique de l'homme ou de la femme.

**Violences sexuelles :** toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace, sur un homme ou une femme.

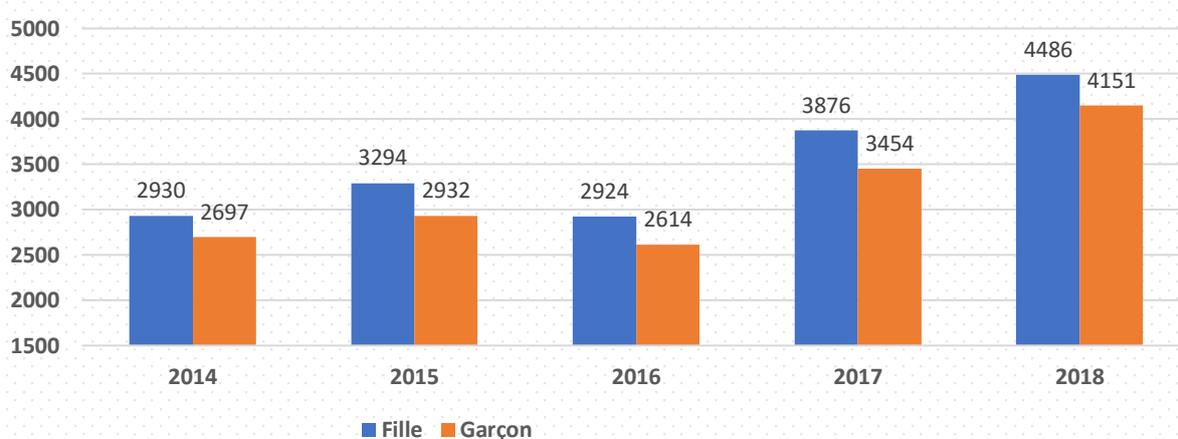
**Mariage d'enfants :** en se référant au Code des Personnes et de la Famille (CPF) du Burkina Faso, l'article 238 stipule que « le mariage ne peut être contracté qu'entre un homme âgé de plus de vingt ans et une femme de plus de dix-sept ans, sauf dispense d'âge accordée pour motif grave par le

tribunal civil ». Par ailleurs, pour se conformer à la Convention relatives aux droits de l'enfant et à la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'enfant, dans la stratégie nationale de prévention et d'élimination du mariage d'enfants, le mariage d'enfants est défini comme toute union qui concerne une fille ou un garçon qui n'a pas atteint l'âge légal requis qui est de 18 ans pour la fille et 21 ans pour le garçon.

## 6.1 Violences a l'égard des enfants

Depuis 2014, les violences faites aux enfants sont en nette progression au Burkina Faso avec un léger fléchissement en 2016. Les filles sont les premières victimes de cette violence. En 2018, elles sont 4486 filles à avoir subi des sévices de diverses natures contre 4151 garçons.

**Graphique 6. 1 : Evolution de l'effectif des enfants victimes de violences selon le sexe**

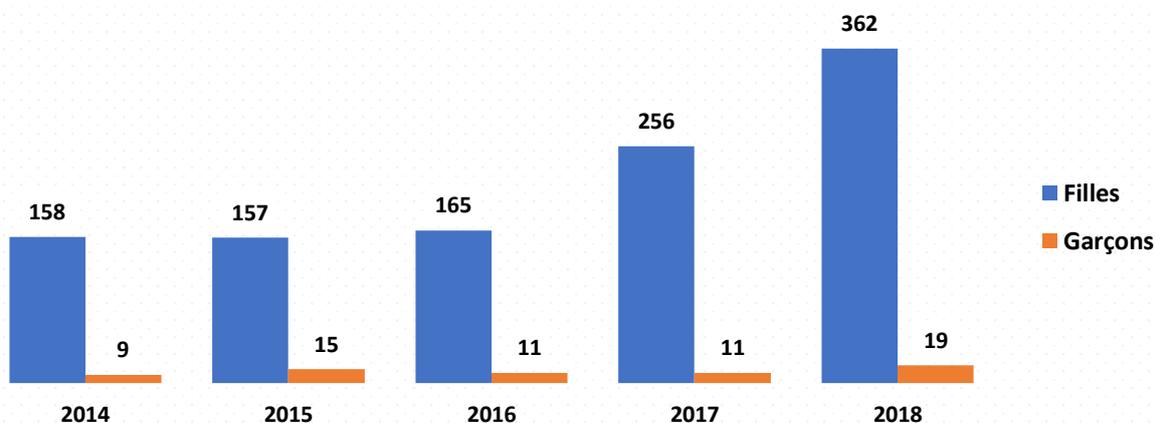


**Sources des données :** Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

### 6.1.1 Mariages des enfants

Les cas de mariage précoce déclarés dans les services de l'action sociale sont à la hausse sur la période de 2014 à 2018. Les filles sont nettement plus touchées que les garçons. En 4 ans l'effectif cas de mariage précoce touchées chez les filles à plus que doublé.

**Graphique 6. 2 : Évolution de l'effectif des cas de mariages précoces selon le sexe**



**Sources des données :** Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

### 6.1.2 Mariages précoces

Dans les régions des cascades, du centre-nord, de l'est, des hauts-bassins et du sahel, les cas de mariages précoces des filles connaissent une forte augmentation ces dernières années alors que le phénomène est assez stable chez les garçons dans ces régions. Le phénomène est particulièrement récurrent dans la région de l'est.

Tableau 6. 1: Évolution de l'effectif des cas de mariages précoces par région et par sexe

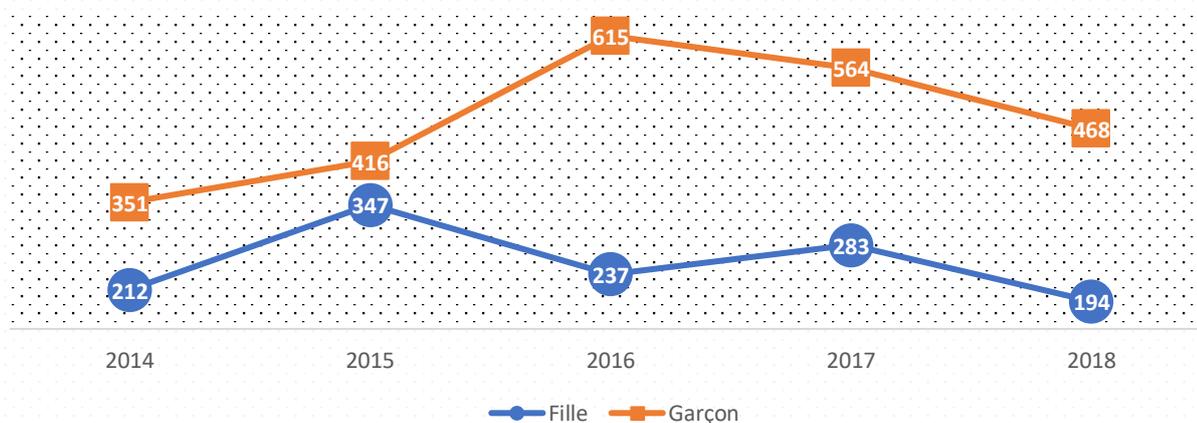
	2014		2015		2016		2017		2018	
	Filles	Garçons								
Boucle du Mouhoun	22	2	22	0	9	2	31	4	30	3
Cascades	1	3	5	0	1	1	4	2	14	2
Centre	0	1	5	1	12	2	3	0	0	1
Centre-Est	4	0	5	0	11	0	17	0	10	1
Centre-Nord	20	1	25	0	33	2	11	0	74	2
Centre-Ouest	4	0	9	1	6	1	20	4	14	2
Centre-Sud	0	0	10	2	5	0	6	0	2	0
Est	77	2	38	1	29	0	86	0	99	0
Hauts-Bassins	3	0	14	3	8	1	23	0	30	3
Nord	9	0	8	0	6	0	0	0	19	1
Plateau Central	0	0	5	0	4	0	3	0	5	0
Sahel	4	0	8	0	34	1	41	1	56	3
Sud-Ouest	14	0	3	7	7	1	11	0	9	1
Ensemble	158	9	157	15	165	11	256	11	362	19

Sources des données : Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

### 6.1.3 Traite des enfants

Le phénomène de traite des enfants connaît depuis 2016 une diminution de cas enregistrés au Burkina Faso. En effet, on constate une régression en dent de scie de l'enregistrement des cas chez les filles. En revanche, chez les garçons, les cas de traites enregistrés ne font que décroître depuis 2016. De manière générale, on enregistre plus de cas de garçons victimes de traite que de filles.

Graphique 6. 3 : Évolution de l'effectif des enfants victimes de traite selon le sexe



Sources des données : Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

**Tableau 6. 2: Évolution de l'effectif des enfants victimes de traite par région et selon le sexe**

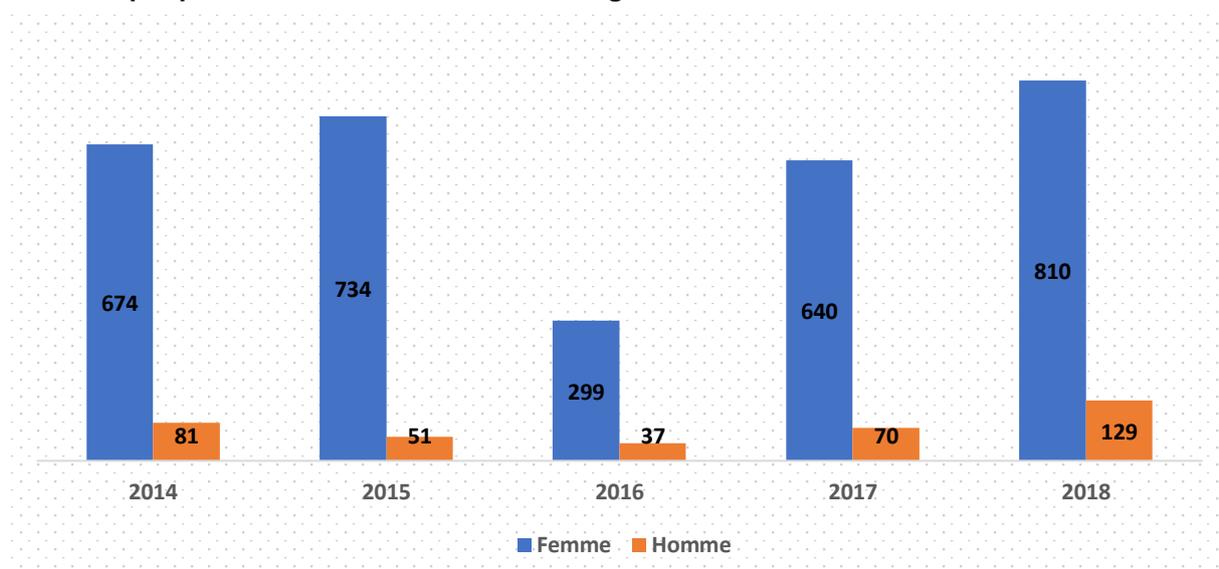
	2014		2015		2016		2017		2018	
	Filles	Garçons								
<b>Boucle du Mouhoun</b>	60	25	59	43	43	13	38	46	32	40
<b>Cascades</b>	6	10	6	4	2	7	3	22	5	24
<b>Centre</b>	9	6	2	2	4	2	4	6	17	5
<b>Centre-Est</b>	2	9	7	8	26	16	8	7	1	8
<b>Centre-Nord</b>	8	12	15	13	3	40	24	51	1	3
<b>Centre-Ouest</b>	5	13	5	14	4	45	1	18	1	17
<b>Centre-Sud</b>	8	3	6	5	3	22	0	1	0	9
<b>Est</b>	7	77	24	95	7	41	11	174	27	126
<b>Hauts-Bassins</b>	14	101	25	55	69	239	49	49	43	107
<b>Nord</b>	20	54	5	72	0	0	0	0	11	22
<b>Plateau Central</b>	5	4	35	35	21	46	2	55	0	38
<b>Sahel</b>	0	0	0	22	8	76	49	64	0	7
<b>Sud-Ouest</b>	68	37	158	48	47	68	94	71	56	62
<b>Ensemble</b>	212	351	347	416	237	615	283	564	194	468

Sources des données : Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

#### 6.1.4 Mariages forcés

Au Burkina Faso, le mariage forcé est un phénomène qui touche principalement les femmes. En 2018, le pays connaît le pic de cas de mariage forcé enregistré sur la période 2014-2018. Les cas de femmes victimes de mariage forcé étaient de 810 contre 129 cas chez hommes, soit un peu plus de 6 cas de femmes victimes pour un cas d'hommes victimes en 2018.

**Graphique 6. 4 : Effectif des cas de mariages forcés selon le sexe**



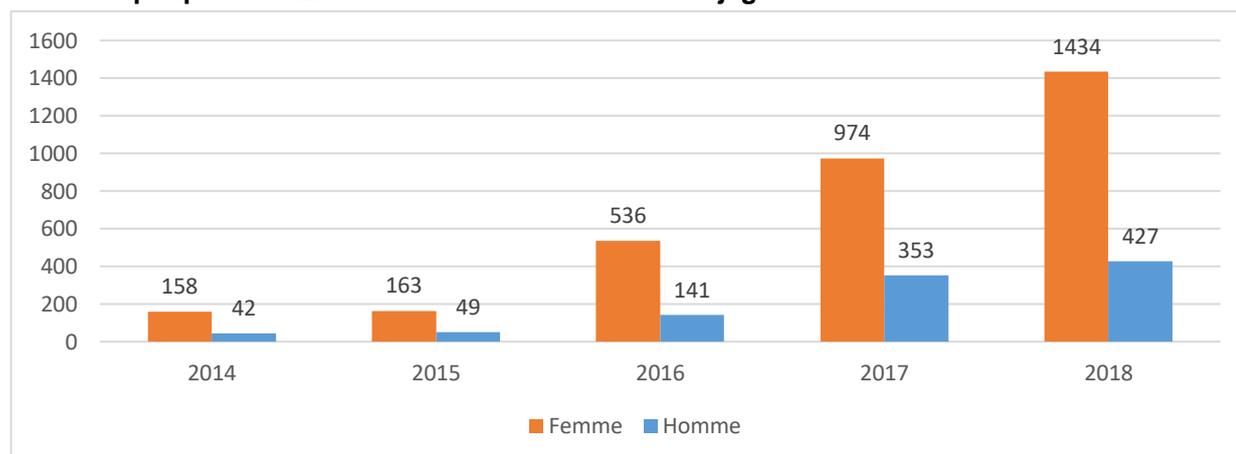
Sources des données : Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

## 6.2 Quelques données sur les violences familiales et conjugales

### 6.2.1 Violences conjugales selon le sexe

Depuis 2014, le nombre de victimes de violences conjugales enregistrés est en continuelle croissance aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cependant, les cas de femmes victimes de violences conjugales sont plus enregistrés que chez les hommes. C'est en 2018 que l'on enregistre le plus de victimes avec 1434 cas de femmes victimes et 427 cas d'hommes victimes.

**Graphique 6. 5 : Effectif des cas de violences conjugales selon le sexe**



Sources des données : Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

**Tableau 6. 3: Évolution de l'effectif des cas de violences conjugales par région et selon le sexe**

	2014		2015		2016		2017		2018	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Boucle du Mouhoun	15	5	6	0	34	11	104	37	100	35
Cascades	11	5	28	8	20	4	66	22	108	41
Centre	14	4	18	6	75	17	81	17	117	30
Centre-Est	16	2	4	0	7	0	68	35	100	37
Centre-Nord	11	1	7	0	52	11	33	10	58	10
Centre-Ouest	5	3	16	1	67	3	48	17	107	20
Centre-Sud	20	7	26	5	46	22	76	34	39	20
Est	21	3	21	2	34	4	111	26	84	5
Hauts-Bassins	7	0	10	1	52	28	147	74	219	80
Nord	6	0	2	0	43	21	0	0	146	40
Plateau Central	10	2	4	1	24	4	63	19	79	18
Sahel	8	0	7	1	65	10	100	15	164	16
Sud-Ouest	14	10	14	24	17	6	77	47	113	75
<b>Ensemble</b>	<b>158</b>	<b>42</b>	<b>163</b>	<b>49</b>	<b>536</b>	<b>141</b>	<b>974</b>	<b>353</b>	<b>1434</b>	<b>427</b>

Sources des données : Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

## 6.2.2 Raisons possibles des violences conjugales envers les femme

Les raisons qui pourraient conduire à des situations de violences conjugales à l'égard de la femme sont entre autres la négligence des enfants, le fait de brûler la nourriture, le refus des rapports sexuels, les débats entre conjoints et les sorties inopinées de la femme. En 2016, l'enquête SIGI a révélé que les deux principales raisons qui pourraient justifier les violences envers une femme sont lorsqu'elle : « argue avec lui » et « sort sans prévenir ». En effet, 20,9% de femmes et 19,4% d'hommes approuvent les violences conjugales envers une femme lorsqu'elle « argue avec lui » et quand « elle sort prévenir » 20% de femmes et 17,8 d'hommes sont favorable la violence.

**Tableau 6. 4: Approbation (%) des hommes et des femmes sur les raisons qui peuvent justifier les violences conjugales envers une femme**

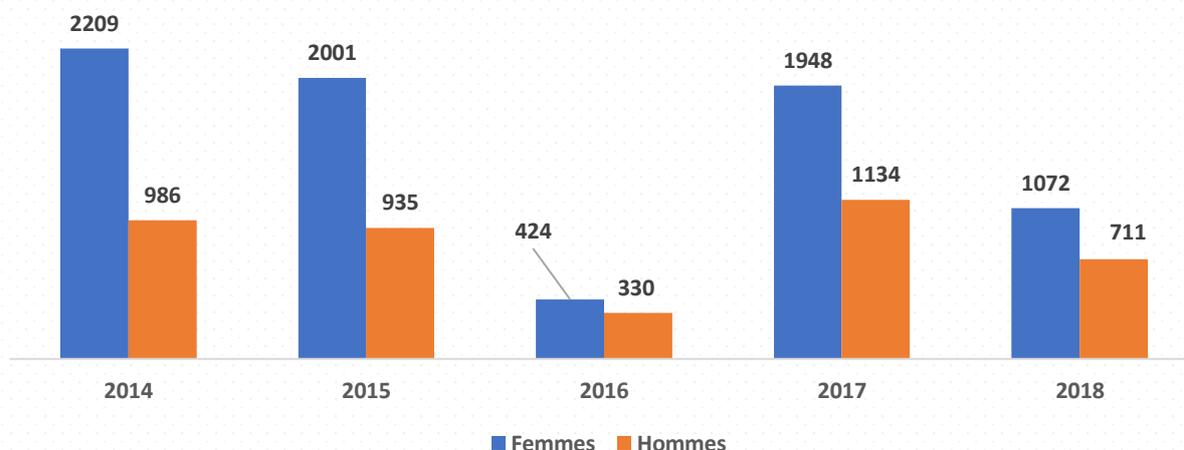
	2003		2010		2016	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Elle néglige les enfants	55,3	26,9	30,4	20,1	16,8	15,5
Elle brûle la nourriture	26,3	15,5	9,8	7,5	7,6	9,2
Elle refuse les rapports sexuels	37,4	17,9	19,7	10,9	13,9	11,7
Elle argue avec lui	52,0	24,0	30,8	20,0	20,9	19,4
Elle sort sans prévenir	53,3	24,3	30,3	17,7	20,0	17,8

Sources des données : INSD, \*EDS 2003 ; \*\*EDS 2010 ; SIGI 2016

## 6.2.3 Personnes en conflit familial selon le sexe

A l'opposé des violences conjugales, les cas de conflit familial enregistrés connaissent une amélioration significative entre 2014 et 2018 aussi bien chez les hommes que chez femmes. En effet, après une augmentation prononcée en 2017 (1948 pour les femmes et 1134 pour les hommes), le nombre de cas de conflit familial enregistrés affiche un net fléchissement en 2018 (1072 pour les femmes et 711 pour les hommes) pour les deux sexes. Cependant, les femmes restent les plus touchées par le phénomène bien que l'écart entre les femmes et les hommes s'est considérablement réduit en 2018.

**Graphique 6. 6 : Évolution de l'effectif des personnes en conflit familial selon le sexe**



Sources des données : Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

**Tableau 6. 5: Évolution de l'effectif des personnes en conflit familial par région et selon le sexe**

	2015		2016		2017		2018	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Boucle du Mouhoun</b>	152	35	24	22	117	45	61	43
<b>Cascades</b>	118	83	11	31	190	169	80	80
<b>Centre</b>	536	230	96	54	620	272	225	178
<b>Centre-Est</b>	133	74	29	16	114	104	123	72
<b>Centre-Nord</b>	78	25	62	32	117	45	95	40
<b>Centre-Ouest</b>	116	64	28	15	114	67	56	44
<b>Centre-Sud</b>	109	91	56	67	79	113	29	20
<b>Est</b>	176	55	24	12	139	42	70	13
<b>Hauts-Bassins</b>	197	110	30	25	248	156	157	106
<b>Nord</b>	131	31	18	13	83	20	41	39
<b>Plateau Central</b>	83	26	16	1	41	21	40	17
<b>Sahel</b>	28	8	9	9	18	7	50	16
<b>Sud-Ouest</b>	144	103	21	33	67	74	45	43
<b>Ensemble</b>	2001	935	424	330	1948	1134	1072	711

**Sources des données :** Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

#### 6.2.4 Violences sexuelles

En 2016, la prévalence des violences sexuelles demeure très faible chez les hommes (autour de 1%). Elle augmente de deux points de pourcentage lorsque les douze derniers mois sont pris comme période de référence et de six points de pourcentage lorsque la période de référence couvre toute la durée de vie de la femme. Les violences sexuelles à l'égard des hommes sont presque inexistantes dans certaines régions. Cependant, chez les femmes, elles sont observées partout avec des niveaux très élevés au Sahel (13% au cours des douze derniers mois et 14,4% au cours de la vie) et au Sud-Ouest (5,3% au cours des douze derniers mois et 13,1% au cours de la vie).

Selon le milieu de résidence, les femmes sont presque deux fois plus exposées aux violences sexuelles en milieu rural qu'en milieu urbain au cours des douze derniers mois.

**Tableau 6. 6: Proportions des individus de 15 ans et plus ayant eu des rapports sexuels forcés avec le conjoint/partenaire par région et par milieu selon le sexe de la victime en 2016**

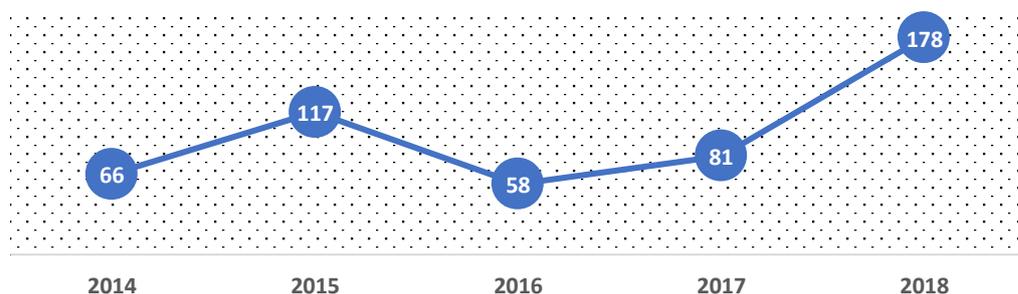
	Rapports sexuels contre sa volonté au cours des 12 derniers mois (%)		Rapports sexuels contre sa volonté au cours de la vie (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Hauts-Bassins	0,1	1,8	0,6	6,3
Boucle du Mouhoun	0,0	0,9	1,2	1,8
Sahel	1,4	13,0	1,4	14,4
Est	1,2	3,2	1,2	3,2
Sud-Ouest	0,0	5,3	1,0	13,1
Centre-Nord	0,0	3,2	0,1	8,1
Centre-Ouest	0,6	0,7	0,0	1,6
Plateau Central	0,0	2,6	0,0	8,4
Nord	0,8	3,1	1,2	5,5
Centre-Est	0,8	2,6	0,8	8,5
Centre	1,4	2,3	2,0	7,3
Cascades	0,0	3,7	4,8	11,1
Centre-Sud	0,0	3,3	0,0	5,0
Urbain	0,9	1,9	1,6	6,8
Rural	0,5	3,7	0,9	6,8
Ensemble	0,6	3,2	1,1	6,8

Sources des données : INSD/SIGI, 2016

### 6.3 La mutilation génitale féminine/Excision (MGF)

Avec l'adoption de nouvelles stratégies telles que les mutilations génitales féminines transfrontalières et le rabattement de l'âge à l'excision, le nombre de victimes des MGF enregistré qui étaient en chute en 2016 ne fait qu'accroître. On est passé de 58 à 178 cas de victimes enregistrés entre 2016 et 2018.

**Graphique 6. 7 : Évolution de l'effectif des victimes de mutilations génitales féminines**



Sources des données : Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

**Tableau 6. 7: Effectif des victimes de mutilations génitales féminines par région**

	2014	2015	2016	2017	2018
Boucle	0	0	2	1	5
Cascades	0	1	0	0	4
Centre	2	1	1	3	47
Centre-Est	2	3	2	21	9
Centre-Nord	6	2	2	4	22
Centre-Ouest	7	13	22	18	1
Centre-Sud	2	4	21	18	10
Est	3	0	0	1	14
Hauts-Bassins	3	11	0	0	20
Nord	25	53	4	0	2
Plateau	14	15	3	9	0
Sahel	0	0	1	0	42
Sud-Ouest	2	14	0	6	2
<b>Ensemble</b>	<b>66</b>	<b>117</b>	<b>58</b>	<b>81</b>	<b>178</b>

Sources des données : Annuaire action sociale 2018/ Ministère en charge de l'action sociale

### 6.3.1 Pratique de l'excision

Bien que la lutte contre la pratique des MGF dure il y a plusieurs années, les indicateurs sont toujours en hausse. Le nombre des victimes est en croissance depuis 2014, 97 victimes contre 178 victimes en 2018. Par contre, le nombre de personnes dénoncées et interpellées sont respectivement en régression de 2017 à 2018 (24 dénonciations contre 19) et (86 interpellés contre 56). Aussi, les praticiens de l'excision subissent de plus en plus la rigueur de la loi en 2018, 64 personnes condamnées contre 56 en 2017. On constate également une augmentation du nombre de cas pris en charge dans la réparation des séquelles de l'excision (121 réparations en 2017 contre 352 en 2018).

**Tableau 6. 8: Évolution des indicateurs liés à la pratique de l'excision**

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de filles ou de femmes victimes d'excision	97	169	46	168	178
Nombre de filles ou de femmes ayant bénéficié de réparation des séquelles de l'excision	235	377	117	121	352
Nombre de cas d'excision dénoncés	11	38	16	24	19
Nombre de personnes interpellées	25	73	36	86	57
Nombre de personnes condamnées	25	57	13	56	64
Nombre de filles/femmes sauvées	2	35	9	28	1
Nombre de villages ayant déclaré publiquement l'abandon des MGF	122	216	290	799	0

Sources des données : SPCNLPE/MFSNF

### 6.3.2 Femmes de 15-49 excisées par âge

Les femmes burkinabè dans leur majorité ont été victimes des MGF. En effet, plus de la moitié d'entre elles sont excisées quels que soient la tranche d'âge et l'année. Toutefois, on note une baisse de la prévalence de l'excision en 2010 et en 2016 dans tous les groupes d'âges (Tableau 6.9). Cette baisse est assez significative chez les jeunes que chez les femmes adultes. Notamment en 2016, la prévalence de l'excision chez les 15-19 a baissé de près de 17 et de 5 points chez les femmes de 45-49 ans.

**Tableau 6. 9: Proportion de femmes de 15-49 excisées par groupe d'âges**

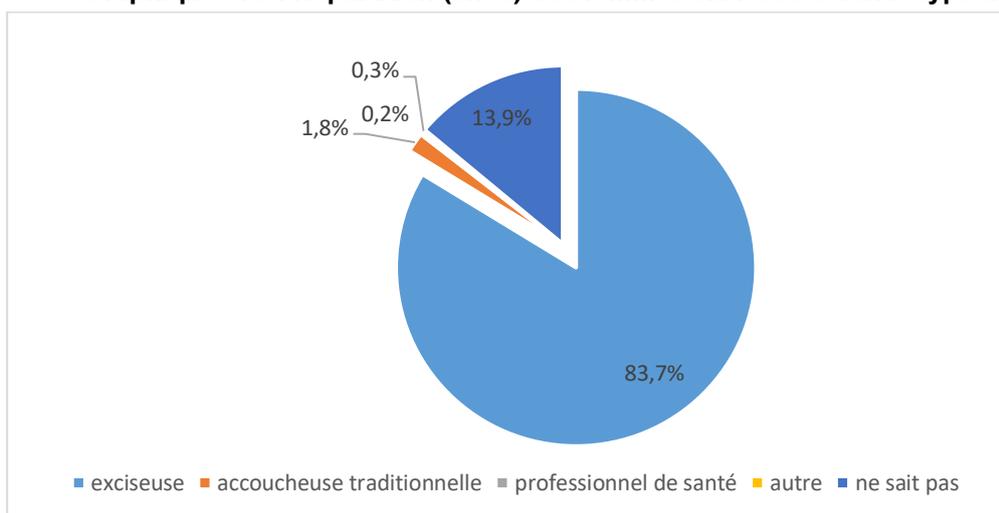
Groupes d'âges	1998/99*	2003*	2006**	2010*	2016***
15-19	64,2	65,0	59,7	57,7	40,9
20-24	70,7	76,2	69,9	69,8	56,5
25-29	75,0	79,2	72,6	77,5	64,2
30-34	73,7	79,4	77,2	82,8	71,3
34-39	74,1	81,6	79,8	85,2	75,2
40-44	76,7	83,1	81,1	88,2	78,4
45-49	74,1	83,6	80,5	89,3	84,2
<b>Ensemble</b>	<b>71,6</b>	<b>76,6</b>	<b>72,5</b>	<b>75,8</b>	<b>62,5</b>

Sources des données : INSD, \* Résultats des EDS, \*\* Enquête par Grappes a Indicateurs Multiples et SIGI

### 6.3.3 Femmes excisées selon le type d'auteur

Au Burkina Faso, l'excision est pratiquée dans sa majorité par des exciseuses. Plus de 83% des femmes ont été excisées par ces dernières et seulement 1,8% des femmes excisées l'ont été par des accoucheuses traditionnelles. La pratique de l'excision est également l'œuvre des professionnels de santé avec moins de 1% des cas d'excision qui sont à leurs actifs.

**Graphique 6. 8 : Répartition (en %) des femmes excisées selon le type d'auteur en 2016**

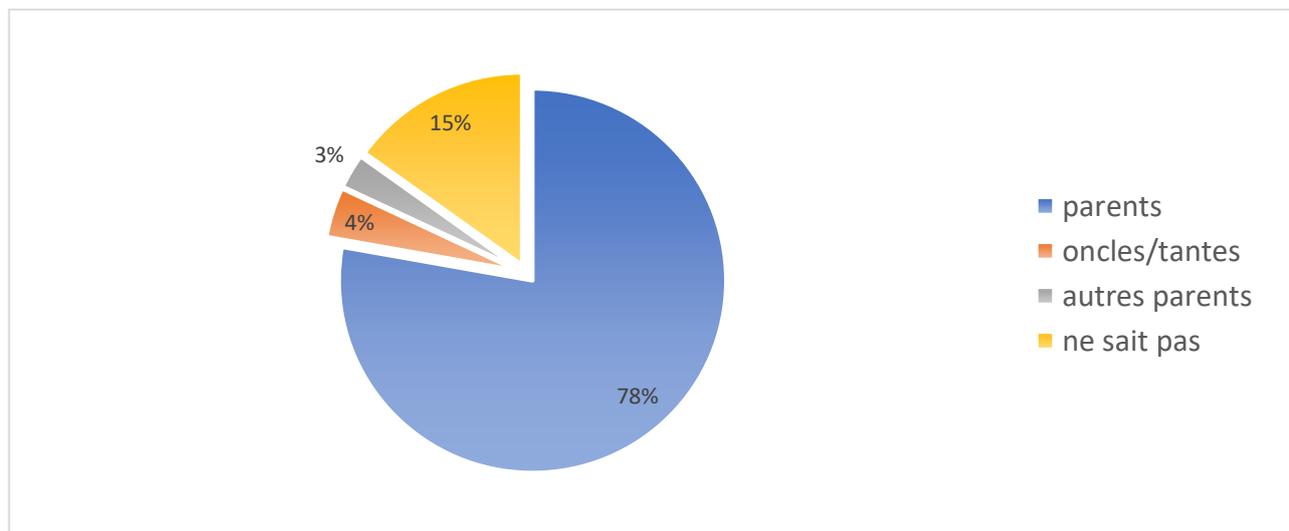


Sources des données : INSD/SIGI, 2016

### 6.3.4 Femmes excisées selon la personne ayant pris la décision de l'excision

La décision de pratiquer l'excision est généralement prise par les membres de la famille. Dans 77,8% des cas, la décision de la pratique de l'excision est prise par les parents biologiques. Dans moins de 5% des cas, la prise de décision revient aux oncles et tantes et dans 2,9% des cas aux autres parents.

**Graphique 6. 9 : Répartition des femmes excisées selon la personne ayant pris la décision de l'excision en2016**

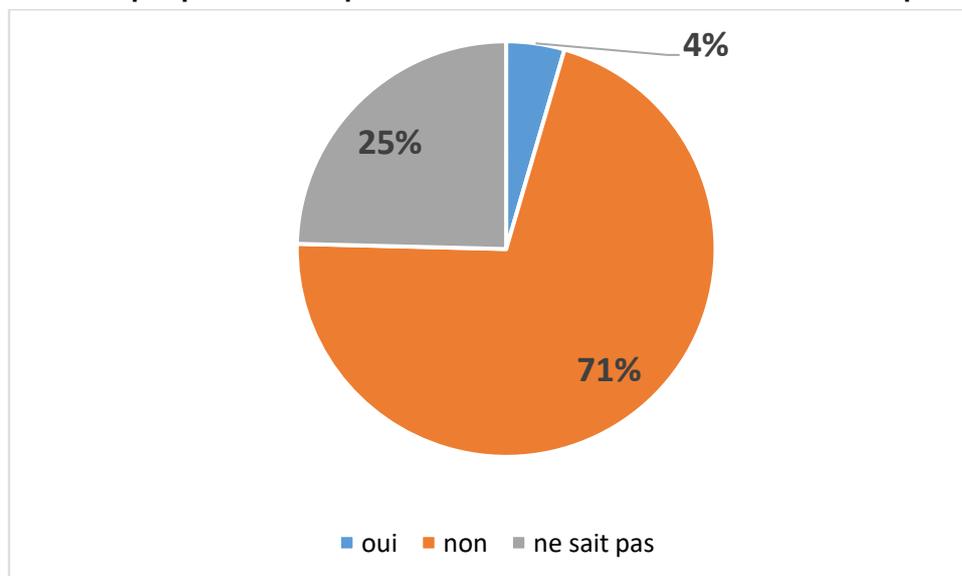


Sources des données : INSD/SIGI, 2016

### 6.3.5 Femmes excisées selon la complication après l'excision

En 2016, bien que les risques de complication liés à la pratique de l'excision existent, près de 71% des femmes n'ont pas connu des complications après avoir été excisées. Cependant, 25% de femmes affirment ne pas savoir s'il y'a eu des complications suite à leur excision. Cette situation s'explique par le fait que les femmes sont excisées en moyenne à un âge relativement bas.

**Graphique 6. 10 : Répartition des femmes excisées selon la complication après l'excision**



Sources des données : INSD/SIGI, 2016

## VII. JUSTICE ET DÉTENTION

Dans cette partie il convient de distinguer les personnes mises en cause par la justice pour lesquelles il est difficile d'éliminer les inégalités liées au genre du personnel du système judiciaire. Pour ce dernier groupe de personnes, il est possible de réduire les inégalités relatives au genre par une bonne planification des besoins en personnel.

### Définition des concepts

**Prévenu:** personne mise en cause dans une affaire et contre qui un mandat a été décerné pour être détenue en vue de la manifestation de la vérité.

**Personne inculpée :** toute personne sur laquelle le juge d'instruction a décidé de porter ses investigations et contre laquelle il existe des indices graves ou concordants qui rendent vraisemblable qu'elle ait pu participer, comme auteur ou comme complice, à la réalisation d'un crime ou d'un délit.

**Personne condamnée :** toute personne qui a été jugée et reconnue coupable de faits de crime ou de délit et à l'égard de qui une peine d'emprisonnement ferme a été prononcée.

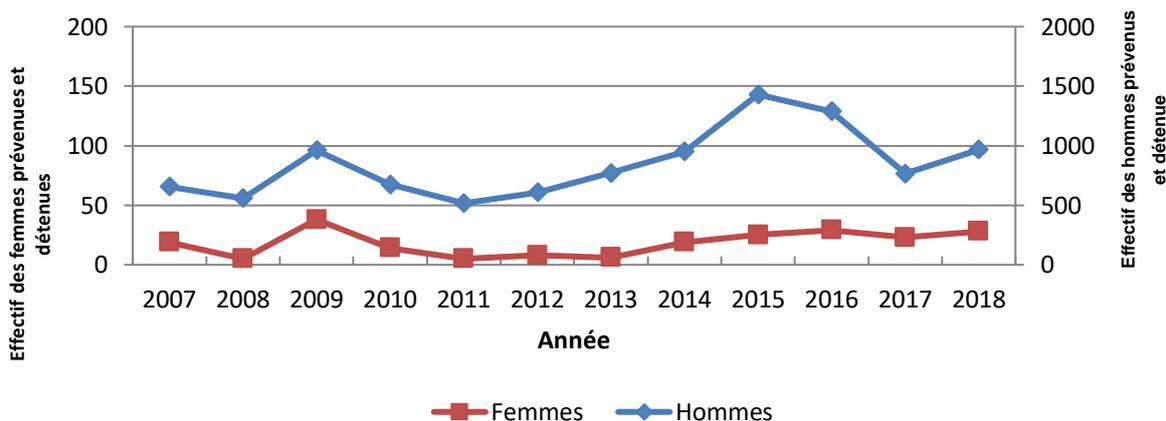
### Population carcerale au 31 décembre

De façon générale, il ressort une augmentation et une prépondérance des effectifs des hommes qui sont prévenus et détenus comparativement à ceux des femmes. Il convient de noter qu'en 2018, les hommes ont quasiment atteint la barre de 1000 cas de prévenus et détenus alors que les femmes sont encore à moins de 50 cas enregistrés.

## 7.1 Détenus

### 7.1.1 Prévenus détenus sur la période 2007-2018

Graphique 7. 1 : Évolution des effectifs des prévenus détenus sur la période 2007-2018 selon le sexe



Sources des données : DGESS/ MJ, Annuaire statistiques

### 7.1.2 Inculpés détenus

Dans l'ensemble des établissements pénitentiaires, le nombre des femmes inculpées et détenues est resté largement inférieur à celui des hommes entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2018. En effet, sur 100 personnes inculpées et détenues, il y a environ quatre-vingt dix sept hommes et seulement trois femmes. Par ailleurs, il est constaté une augmentation continue des effectifs quelqu'en soit le sexe.

**Tableau 7. 1 : Effectifs des inculpés détenus dans l'ensemble des établissements pénitentiaires au 31 décembre**

Année	Femmes	Hommes	Total
2004	17	847	862
2005	14	922	936
2006	23	967	990
2007	25	1106	1131
2008	39	1201	1240
2009	44	1284	1328
2010	44	1116	1160
2011	30	1066	1096
2012	30	1039	1069
2013	39	1369	1408
2014	52	1557	1609
2015	53	1734	1787
2016	59	1 824	1883
2017	64	1 829	1893
2018	68	1 804	1872

Sources des données : DGESS/ MJ, Annuaire statistiques

### 7.1.3 Condamnés détenus

Au niveau des femmes, même s'il est constaté une tendance momentanée à la baisse entre 2010 et 2012 d'une part, d'autre part entre 2013 et 2015, il faut retenir que sur toute la période c'est à dire de 2004 à 2018, une tendance à la hausse a été observée. En ce qui concerne les hommes, la hausse des effectifs a toujours été continue. Avec un ratio d'une femme pour soixante onze hommes, le statut de condamnés détenus aurait de façon prépondérante un visage masculin. Par exemple, au cours de l'année 2017 plus de 5000 cas de condamnés détenus de sexe masculin ont été enregistrés, constituant ainsi le pic durant la période. Au niveau des femmes, c'est en 2018 qu'on a enregistré un pic de 89 cas.

**Tableau 7. 2 : Effectif des condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre**

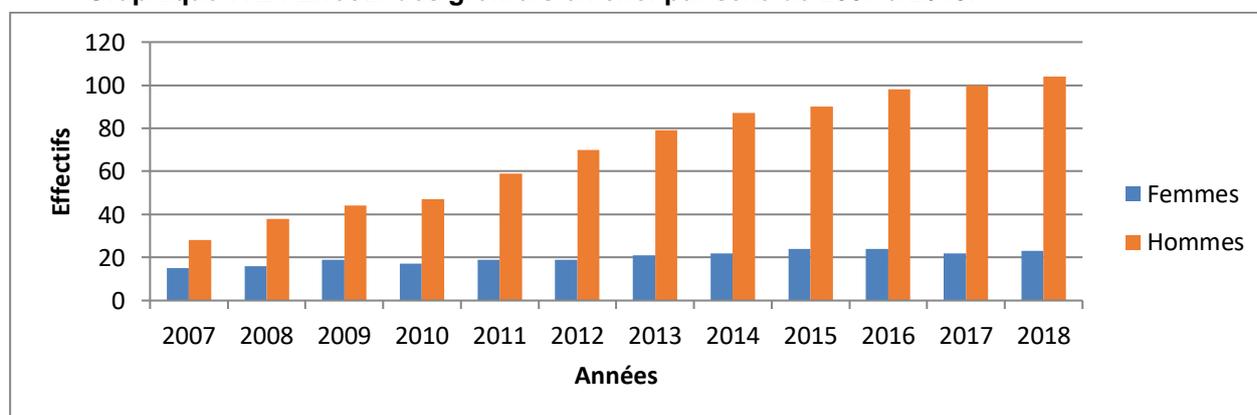
Année	Femmes	Hommes	Total
2004	30	1 403	1 433
2005	28	1 839	1 867
2006	27	1 886	1 913
2007	30	2 230	2 260
2008	68	2 720	2 788
2009	64	2 926	2 990
2010	42	3 137	3 179
2011	33	3 126	3 159
2012	26	3 258	3 284
2013	54	3 690	3 744
2014	45	4 129	4 174
2015	35	4 158	4 193
2016	43	4 409	4 452
2017	74	5 074	5 148
2018	89	4 857	4 946

Sources des données : DGESS/ MJ, Annuaire statistiques

## 7.2 Personnel du système judiciaire

De façon générale, le nombre de greffiers est en hausse sur la période de 2007 à 2018, ceci indépendamment du sexe. Cependant, un constat majeur sur la même période révèle que l'effectif des hommes greffiers en chef a plus que triplé, alors que celui des femmes est multiplié par 1,5 environ. En effet, d'un ratio d'une femme greffier en chef pour au plus deux hommes en 2007, on passe à deux femmes greffiers en chef pour neuf hommes en 2018.

**Graphique 7. 2 : Effectif des greffiers en chef par sexe de 2007 à 2018.**

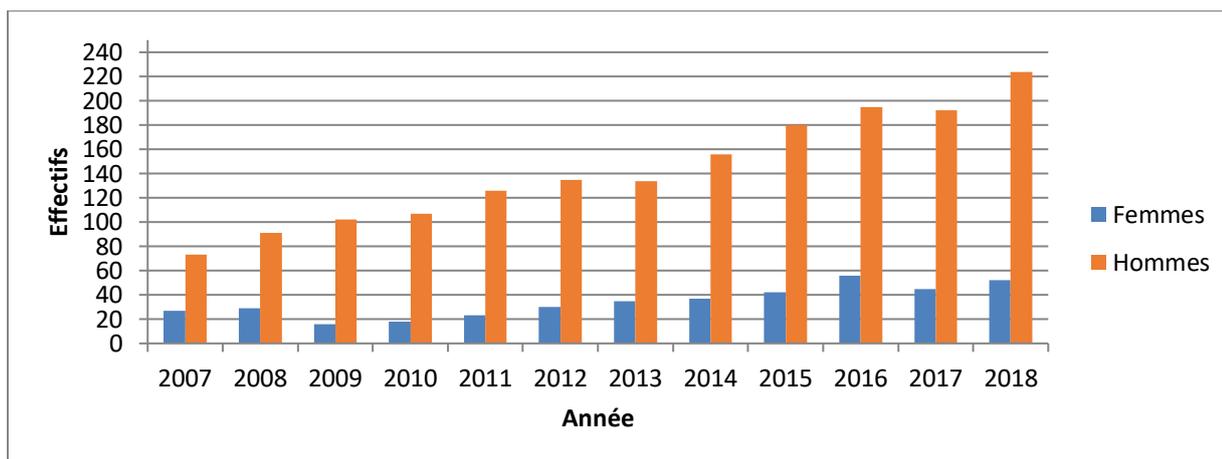


Sources des données : DGESS/ MJ, Annuaire statistiques

### 7.2.1 Greffiers

L'effectif des femmes greffiers a doublé, passant ainsi de 27 en 2007 à 52 en 2018. Au même moment, l'effectif des hommes greffiers a plus que triplé. Aussi, il ressort qu'en 2018, les femmes greffiers n'ont pas encore atteint l'effectif de 60 soit le plus faible des hommes greffiers depuis 2007.

Graphique 7. 3 : Effectif des greffiers par sexe de 2007 à 2018.

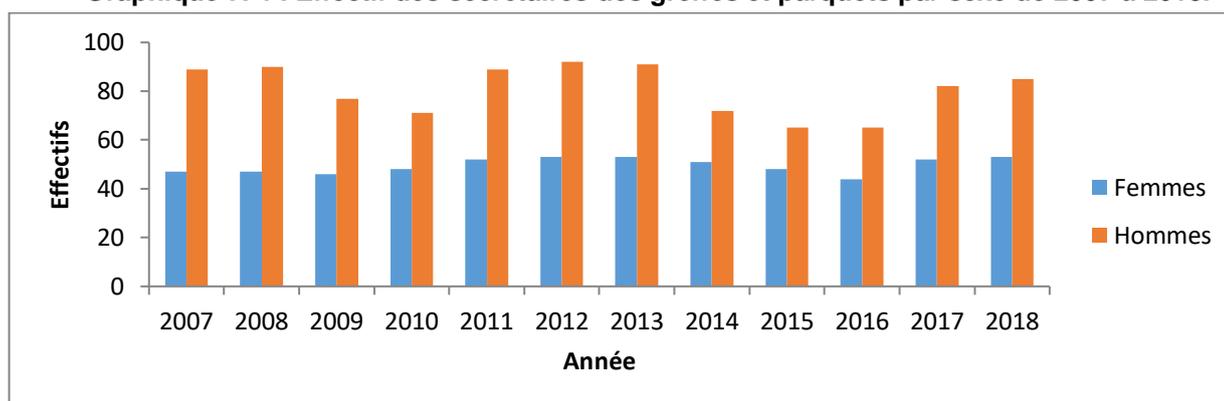


Sources des données : DGESS/ MJ, Annuaire statistiques

### 7.2.2 Secrétaires des greffes et parquets

En ce qui concerne les secrétaires de greffes et parquets, il est observé une fluctuation des effectifs tant au niveau des femmes qu'au niveau des hommes. L'effectif des femmes oscille entre 40 et 55 alors que celui des hommes fluctuent entre 65 et 92.

Graphique 7. 4 : Effectif des secrétaires des greffes et parquets par sexe de 2007 à 2018.



Sources des données : DGESS/ MJ, Annuaire statistiques

### 7.2.3 Avocats

Avec un ratio constant d'une femme avocate pour quatre hommes, la profession d'avocat semble avoir un visage majoritairement masculin. Au cours de la période de 2009 à 2018, les effectifs croissent lentement dans les deux sexes.

**Tableau 7. 3 : Effectif des avocats selon le sexe de 2009 à 2018**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Masculin</b>	111	111	126	125	135	132	139	146	146	141
<b>Féminin</b>	28	28	31	31	33	32	35	35	35	37
<b>Ensemble</b>	<b>139</b>	<b>139</b>	<b>157</b>	<b>156</b>	<b>168</b>	<b>164</b>	<b>174</b>	<b>181</b>	<b>181</b>	<b>178</b>

Sources des données : DGESS/ MJ, Annuaire statistiques

## 7.2.4 Huissiers de justice

Les huissiers femmes sont quasiment rare à l'échelle nationale avec un effectif constant de 5 depuis 2013 jusqu'à 2018. En moyenne, il y a une femme notaire pour au plus cinq hommes environ.

**Tableau 7. 4 : Effectif des huissiers de justice selon le sexe de 2009 à 2018**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Masculin</b>	26	28	27	27	24	24	22	22	22	22
<b>Féminin</b>	4	6	6	6	5	5	5	5	5	5
<b>Ensemble</b>	<b>30</b>	<b>34</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>27</b>

Sources des données : DGESS/ MJ, Annuaire statistiques

## 7.2.5 Notaires

En ce qui concerne l'emploi de notaire, il est occupé par plus d'hommes que de femmes depuis 2009. A partir de 2015, l'effectif des notaires stagne aussi bien chez les hommes que chez les femmes. A partir de cette date, l'écart d'effectif entre les deux sexes s'est considérablement réduit pour s'établir à deux.

**Tableau 7. 5 : Effectif des notaires selon le sexe de 2009 à 2018**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Masculin</b>	5	9	9	9	10	10	10	10	10	10
<b>Féminin</b>	3	4	4	4	7	7	8	8	8	8
<b>Ensemble</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>

Sources des données : DGESS/ MJ, Annuaire statistiques

## VIII. GOUVERNANCE, SPHERE DE DECISION, PAIX ET SECURITE

Relever la participation des femmes à la gouvernance et à la phère de décision constitue un objectif suivi dans le cadre des ODDs. Ainsi l'objectif 5 des ODDs sur l'autonomisation de la femme préconise davantage de femmes qui occupent des sièges dans le parlement ou des postes de direction. Au Burkina Faso, il existe depuis 2009 une loi fixant un quota de 30% pour l'un ou l'autre sexe aux élections législatives et municipales. Cependant, les inégalités liées au genre dans les postes électifs persistent et demandent d'être analysés avec plus d'attention. Cette section examine en plus des postes électifs, les hautes fonctions de nomination au niveau des pouvoirs exécutif et judiciaire sous l'angle des inégalités liées au genre.

**La bonne gouvernance** est l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de rendre l'action publique plus efficace, proche du bien public et de l'intérêt général.

**La sphère de décision** peut être comprise comme le cadre public d'engagement pour la construction partagée de la décision.

**La paix** est un concept qui désigne un état de calme ou de tranquillité ainsi que l'absence de perturbation, de trouble, de guerre et de conflit. Elle correspond aussi à un idéal social et politique.

**La sécurité** correspond à un état d'esprit confiant et tranquille d'une personne qui se croit, se sent à l'abri du danger. L'ensemble des conditions permettant de réduire au minimum possible les situations de danger.

### 8.1 Postes nominatifs

La participation des femmes à la sphère de décision peut être perçue comme une correction des déséquilibres au sein de la société. D'une manière générale, les femmes sont moins représentées dans les différents postes de nomination. Par exemple, en 2015, la part des femmes dans le gouvernement a été trop faible (16,7%). Entre 2016, cette part a augmenté pour atteindre 21,9%. Pour les postes de secrétaires généraux des ministères, la représentativité des femmes dans cette fonction est restée en deçà de 15% entre 2015 et 2019.

**Tableau 8. 1 : Quelques postes nominatifs de 2011 à 2019**

	2015		2016		2017		2018	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Ministre</b>	16,7	83,3	24,1	75,9	21,9	78,1	18,2	81,8
<b>Secrétaire général de ministère</b>	7,1	92,9	13,6	86,4	11,5	88,5	10,7	89,3
<b>Président d'institution</b>	21,4	78,6	21,4	78,6	22,2	77,8	16,7	83,3
<b>Secrétaire général de région</b>	23,1	76,9	7,7	92,3	-	-	23,1	76,9
<b>Ambassadeur</b>	-	-	12,5	87,5	-	-	-	-
<b>Gouverneur</b>	30,8	69,2	30,8	69,2	30,8	69,2	30,8	69,2
<b>Haut-commissaire</b>	35,6	64,4	35,6	64,4	28,9	71,1	26,7	73,3
<b>Secrétaire général de province</b>	-	-	-	-	-	-	8,9	91,1
<b>Préfet</b>	-	-	11,7	88,3	13,4	86,6	13,1	86,9

**Sources des données :** DOAT / MATD, www.an.bf, www.maecr.gov.bf, G/MPP et journal officiel n°38 – 2008, SP CONAP genre, Rapports des cellules genre

## 8.2 Magistrats

Outre les inégalités constatées dans les postes nominatifs, il ressort des écarts importants dans le domaine de la magistrature où moins de 30% des postes sont occupées par des femmes depuis 2011. De manière générale le nombre de magistrats a augmenté continuellement de 2009 à 2018 mais l'écart entre les sexes a continué d'augmenter durant cette période.

**Tableau 8. 2 : Évolution des effectifs des magistrats selon le sexe de 2011 à 2018**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Hommes	300	311	333	360	355	378	396	425	444	444
Femmes	94	95	95	93	95	99	109	113	115	115
Ensemble	394	406	428	453	450	477	505	538	559	559

Sources des données : DGESS/ MJ

## 8.3 Les postes électifs

### 8.3.1 Les députés selon le mandat électif par sexe

D'une manière générale, les femmes sont moins représentées que les hommes quel que soit le poste électif.

De 1992 à 2013, l'on a enregistré une augmentation continue de la représentation des femmes au parlement. La législature de 2012 compte l'effectif le plus élevé (24) de femmes députés, soit 19%. Cet indicateur a connu une baisse sous le CNT (12,22%). Après la transition, il y a eu un relèvement de la représentativité des femmes dans le parlement. En effet, près de 15% des députés sont des femmes pour la législature 2015-2020.

**Tableau 8. 3 : Répartition des députés selon le mandat électif par sexe de 1992 à 2020**

Législatures	Femmes	Hommes
1992-1997	4	103
1997-2002	10	101
2002-2007	13	98
2007-2012	17	94
2012-2013	24	103
2014-2015	11	79
2015-2020	19	108

Sources des données : rapports législatifs de l'Assemblée Nationale

### 8.3.2 Les présidents de commission parlementaire selon le sexe

Depuis la création en 2006 des commissions parlementaires, celles-ci sont majoritairement présidées par les hommes. L'examen du tableau 8.4 montre qu'en 2016 sous la transition, le parlement n'a enregistré aucune présidente de commission de même que durant l'année 2016.

Tableau 8. 4 : Répartition des Présidents de commission parlementaire selon le sexe de 2007 et 2016

	2007	2012	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Femmes</b>	1	1	0	2	0	-	-	1
<b>Hommes</b>	4	4	4	3	6	-	-	7

Sources des données : rapports législatifs de l'Assemblée Nationale

### 8.3.3 Postes électifs des mairies

Les femmes sont moins représentées dans le poste de maire et dans le poste de deuxième adjoint au maire. Elles sont en très faible nombre dans l'ensemble des postes électifs.

Tableau 8. 5 : Postes électifs de 2013 à 2016

Postes électifs	2013		2014		2015		2016	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Conseillers municipaux</b>	3 896	13 904	3 896	13 904	1 094	9 219	2 359	16 243
<b>Maires</b>	19	351	19	351	61	290	10	341
<b>Premier adjoint aux maires</b>	-	-	-	-	18	333	21	330
<b>Deuxième adjoint aux maires</b>	-	-	-	-	-	-	52	299

Sources des données : AMBF, DOAT/ MATD, CENI, DGESS/MATD

NB: les données de 2015 portent sur les délégations spéciales communales.

## 8.4 Connaissances des individus en droits de l'homme, démocratie et bonne gouvernance

Les chiffres consignés dans les figures ci-dessous se rapportent à la population âgée de 18 ans ou plus au Burkina en 2009. La connaissance des droits de l'homme est seulement de 10,2% chez les femmes et de 24,8% chez les hommes.

Tableau 8. 6 : Répartition des hommes et des femmes en (%) sur la connaissance des droits de l'homme des individus de 18 ans et plus en 2009

	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Connais</b>	10,2	24,8	28,3	51,2	4,2	14,4
<b>Ne connais pas</b>	89,8	75,2	71,7	48,8	95,8	85,6

Sources des données : INSD, EICVM 2009-2010

### 8.4.1 Personnes ayant entendu parler de la démocratie

En outre, le tableau 8.7 illustre une proportion plus importante des hommes ayant entendu parler de la démocratie, que celle des femmes au niveau national et indépendamment du milieu de résidence. En effet, au Burkina Faso, 69.1% de la gente masculine déclare avoir déjà entendu parler de la démocratie, tandis que ce taux est de 44.4% chez la gente féminine.

**Tableau 8. 7 : Répartition des personnes ayant entendu parler de la démocratie par milieu de résidence en 2009**

Entendu parler de la démocratie (%)	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Oui	44,4	69,1	68,7	89,3	36,2	61,1
Non	55,6	30,9	31,3	10,7	63,8	38,9

Sources des données : INSD, EICVM 2009-2010

#### 8.4.2 Personnes ayant une connaissance de la démocratie

Au Burkina Faso, en 2009 la proportion des hommes ayant connaissance de la démocratie était plus importante que celle des femmes. Ce constat reste valable quel que soit le niveau de résidence. En effet, 41.7% des hommes déclarent connaître la démocratie tandis que cette proportion est de 22.8% chez les femmes.

**Tableau 8. 8 : Répartition des personnes ayant une connaissance de la démocratie par milieu de résidence en 2009**

Connaissance de la démocratie (%)	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Connais	22,8	41,7	39,7	65,0	12,8	28,6
Ne connais pas	77,2	58,3	60,3	35,0	87,2	71,4

Sources des données : INSD, EICVM 2009-2010

#### 8.4.3 Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques

Selon les données de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI), réalisée en 2018, les femmes sont plus nombreuses à avoir une opinion positive sur le fonctionnement de la démocratie et les différents systèmes politiques pour gouverner le pays.

**Tableau 8. 9 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon le sexe au Burkina Faso, 2018**

Différents systèmes politiques de gouvernances	% des individus satisfaits	
	Femmes	Hommes
Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement, ni des élections	30,2	29,4
Que ce soit des technocrates, et non des hommes politiques qui décident ce qui est bon pour le pays	54,6	52,5
Que l'armée dirige le pays	28,2	30,9
Avoir un système politique démocratique	82,8	80,4

Sources des données : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

#### 8.4.4 Opinion des individus de 18 ans et plus sur les principes fondamentaux de la démocratie

Au regard des chiffres de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI), réalisée en 2018, les femmes quel que soit le principe fondamental de la démocratie, sont majoritaires à penser que cela est respecté.

**Tableau 8. 10 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon le sexe au Burkina Faso, 2018**

		Femmes	Hommes
Liberté d'expression	Essentiel	83,8	83,8
	Respecté	76,2	75,3
Liberté de presse	Essentiel	86,7	87,0
	Respecté	79,3	77,8
Egalité devant la loi	Essentiel	88,2	88,5
	Respecté	68,3	65,2
Liberté politique (choix de son parti)	Essentiel	90,2	90,8
	Respecté	82,5	82,6
Elections libres et transparentes	Essentiel	90,6	90,8
	Respecté	78,1	74,8
Liberté de voyager	Essentiel	89,8	89,5
	Respecté	90,8	89,8
Liberté de religion	Essentiel	90,0	90,1
	Respecté	91,4	90,5
Liberté d'association	Essentiel	89,9	90,0
	Respecté	90,3	89,9
Absence de discrimination	Essentiel	90,3	89,8
	Respecté	75,1	72,3

Sources des données : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

#### 8.4.5 Individus de 18 ans et plus ayant confiance aux institutions de la république

Les hommes ont plus été en contact avec les différentes institutions comparativement aux femmes. Cependant, en termes de proportion, plus de femmes font confiance à ces institutions que les hommes selon les données de l'enquête ERI-ESI, réalisée en 2018 par l'INSD.

Les femmes sont plus nombreuses à avoir confiance aux institutions. Cependant, il y a plus d'hommes et de femmes faisant confiance à la présidence par rapport aux autres institutions (82,2% pour les hommes et 84,5% pour les femmes), suivi du système public d'éducation (82% pour les hommes et 84,4% pour les femmes).

**Tableau 8. 11 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon sexe**

Type d'institution	Femmes	Hommes
Administration (en général)	77,5	74,1
La justice	73,2	68
La police	77,7	73,3
Le système de santé public	83,7	81,7
Le système public d'éducation	84,4	82
Le fisc (impôts, douanes)	71,8	66,5
Le système de sécurité sociale	79,3	76,7
Information, médias officiels	81,5	79,2
Confiance à l'armée	81,7	81,1
Confiance au parlement	80,8	77,3
Confiance au Président	84,5	82,2

Sources des données : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

#### 8.4.6 Individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république

Tableau 8. 12 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république

	Femmes	Hommes
Administration (en général)	15,4	22,4
La justice	6,4	9,4
La police	10	16,6
Le système de santé public	40,8	41,7
Le système public d'éducation	30,6	35,7
Le fisc (impôts, douanes)	7,9	10,9
Le système de sécurité sociale	10,3	12,5
Information, médias officiels	12,4	14,5

Sources des données : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSD

#### 8.4.7 Personnes ayant entendu parler de la décentralisation

Au regard des chiffres consignés dans le tableau ci-dessous, l'on peut penser que les hommes ont plus entendu parler de la décentralisation que les femmes en terme de proportion.

Tableau 8. 13 : Répartition des personnes ayant entendu parler de la décentralisation par milieu de résidence en 2009

Déjà entendu parler de la décentralisation (%)	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Oui	32,1	53,6	45,3	71,7	26,8	45,7
Non	67,9	46,4	54,7	28,3	73,2	54,3

Sources des données : INSD, EICVM 2009-2010

#### 8.4.8 Perception de l'impact de la corruption sur le développement

La majorité des hommes et des femmes pensent que la corruption est un handicap majeur au développement économique du pays quel que soit le milieu de résidence.

**Tableau 8. 14 : Répartition des personnes de 18 ans et plus selon leur perception de l'impact de la corruption sur le développement par milieu de résidence en 2009**

Impact de la corruption sur le développement du pays (%)	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Est un handicap majeur	90,0	91,6	92,2	93,4	88,8	90,7
N'est pas un handicap majeur	10,0	8,4	7,8	6,6	11,2	9,3

Sources des données : INSD, EICVM 2009-2010

#### 8.4.9 Perception sur la corruption au sein des institutions de la république

En 2018, l'ERI-ESI montre que les hommes et les femmes estiment chacun dans la majorité que les juges, magistrats, personnels de la justice et les agents du fisc sont corrompus. Cependant, ces proportions restent plus faibles chez les femmes que chez les hommes. Selon le tableau 8.14, 60,4% des hommes et 57,8% des femmes partagent l'avis que les juges, magistrats, personnels de la justice sont corrompus et 57,8% des hommes et 53,1% des femmes déclarent aussi le cas de corruption chez les agents de l'administration fiscale (impôt et douanes).

**Tableau 8. 15 : Perception sur la corruption au sein des institutions de la république selon le sexe**

	Homme	Femme
Les fonctionnaires (en général)	53,9	49,0
La police	50,1	45,1
Les agents du fisc (impôt, douanes)	57,8	53,1
Les juges, magistrats, personnels de la justice	60,4	56,2
Le Président	28,8	26,4
Les ministres	39,8	36,2
Les députés / membre du parlement	45,3	42,0
Les autorités communales	46,1	42,6
Les autorités religieuses	21,3	19,8
Les leaders/chefs traditionnels	53,9	49,0
Effectif	3 431 974	3 775 274

Sources des données : INSD, ERI-ESI 2018

## 8.5 Paix et sécurité

### 8.5.1 Individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne

Au sein de la population du Burkina Faso, plusieurs types de menaces inquiètent la population. Les quatre principales premières menaces qui inquiètent le plus la population sont la pauvreté, la faim, le terrorisme et le chômage. Les femmes sont plus inquiétées que les hommes quel que soit le type de menace. Ainsi, la proportion de femmes qui ont déclaré être menacé par la pauvreté est de 74,3% contre 72,5% des hommes. La faim inquiète 69,3% des femmes contre 67,3% des hommes. 68,6% des femmes déclarent être menacé par le terrorisme, tandis que 67,2% des hommes sont inquiets par cette menace.

**Tableau 8. 16 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon le sexe en 2018**

	Homme	Femme	Ensemble
Violence d'ordre criminel	42,6	42,8	42,7
Violence entre communautés	38,9	39,7	39,3
Violence contre les femmes	36,9	41,1	39,2
Conflit armé ou guerre	44,9	46,2	45,6
Terrorisme	68,6	67,2	67,9
Mort ou blessures dues à des catastrophes naturelles	48,3	50,2	49,3
Risques pour la santé	61,7	63,5	62,7
Pauvreté	72,5	74,3	73,5
Chômage	66,3	67,4	66,9
Faim	67,6	69,3	68,5
Expulsion (de votre lieu de résidence / votre terre)	31,5	32,3	31,9
Effectif	3 978 352	4 721 256	8 699 607

Sources des données : INSD, ERI-ESI 2018

### 8.5.2 Gouvernance, la paix et la sécurité

Le tableau ci dessous illustre trois indicateurs de mesure de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. Il ressort qu'au Burkina Faso, chez la population de 18 ans et plus, les hommes se sentent plus en sécurité que les femmes quelque soit le milieu de résidence. En milieu urbain, 40,4% des femmes considèrent qu'il n'y pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence tandis que ce taux est de 44,1% chez les hommes. Par ailleurs, au cours des 12 mois, 12,5% des femmes ont été victimes de violences physiques, psychologiques alors que cette proportion était de 15,1% chez les hommes.

**Tableau 8. 17 : Indicateurs sur la gouvernance, la paix et la sécurité**

		Urbain	Rural	Burkina Faso
Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence	<b>Ensemble</b>	42,2	36,1	37,9
	<b>Homme</b>	44,1	37,8	39,7
	<b>Femme</b>	40,4	34,8	36,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	<b>Ensemble</b>	13,7	5,4	7,8
	<b>Homme</b>	15,1	6,5	9,1
	<b>Femme</b>	12,5	4,5	6,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité	<b>Ensemble</b>	23	18,9	20,1
	<b>Homme</b>	23,7	19,7	20,9
	<b>Femme</b>	22,3	18,3	19,4

Sources des données : INSD, ERI-ESI 2018

## IX. COMMUNICATION

Dans ce chapitre, il sera question de l'analyse selon le genre du personnel intervenant dans les structures de la communication, les compétitions aux prix Galian et de la possession de moyens de communication.

### 9.1 Le personnel des structures de communication

L'analyse du tableau 9.1 montre des effectifs de femmes moins élevés par rapport aux hommes dans chacun des cinq structures quel soit l'année. Le nombre de femmes connaît une légère hausse dans chaque structure selon l'année. La proportion de femmes travaillant à la RTB est plus élevée que dans les quatre (4) autres structures. En effet, les femmes représentent environ 15% du personnel total des dites structures en 2016 et 14,8% en 2017.

**Tableau 9. 1 : Evolution du personnel des structures intervenantes dans la communication par sexe**

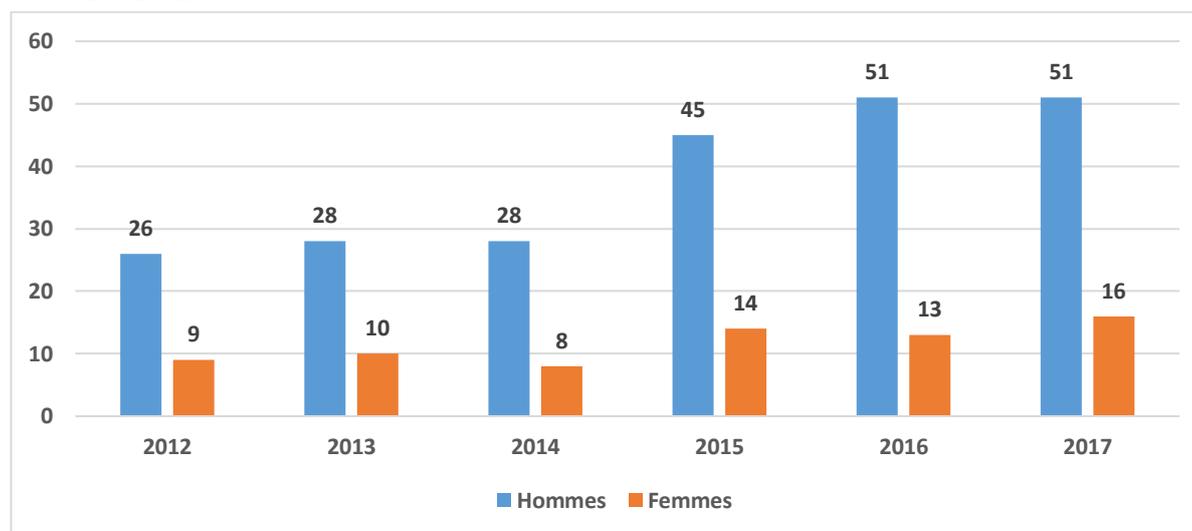
Structure	SEXE	2014	2015	2016	2017
RTB	Ensemble		804	866	785
	Homme		643	695	621
	Femme		161	171	164
ISTIC	Ensemble	15	19	29	37
	Homme	13	14	23	28
	Femme	2	5	6	9
SBT	Ensemble	1	11	24	64
	Homme	0	9	20	55
	Femme	1	2	4	9
Editions Sidwaya	Ensemble	220	229	233	241
	Homme	178	166	180	185
	Femme	42	63	53	56
FAPP	Ensemble			3	11
	Homme			1	8
	Femme			2	3

**Sources des données :** Annuaire statistiques du Ministère de la Communication et des Relation avec le Parlement, 2017

#### 9.1.1 Occupation des postes de responsabilités

Au regard du graphique 9.1, l'on peut affirmer que les femmes occupent moins de place de responsabilité que les hommes. En effet, la part des femmes dans l'ensemble des postes administratifs annuels est comprise entre 20% et 26%. Suivant les années, cette part reste significativement inférieure à celui des hommes.

**Graphique 9. 1 : Evolution de l'occupation des postes de responsabilités par sexe de l'année 2012 à 2017**



Sources des données : Annuaire statistique du Ministère de la Communication et des Relation avec le Parlement, 2017

### 9.1.2 Stagiaires de l'ISTIC par catégorie

De 2011 à 2017, moins de femmes que d'hommes évoluaient dans les catégories « de journaliste stagiaire » et de « technicien stagiaire ». En effet sur cette période, la proportion annuelle d'hommes journalistes stagiaires et la proportion annuelle d'hommes techniciens stagiaires étaient toutes deux supérieures à 58% indépendamment de l'année. Toutefois, les femmes restent mieux représentées au niveau des journalistes stagiaires, qu'au niveau des techniciens. Sur la période 2011 à 2017, les femmes représentaient moins de 9% des effectifs annuels de techniciens stagiaires, tandis que dans la catégorie des journalistes stagiaires, ce taux était compris entre 26% et 38%.

**Tableau 9. 2 : Evolution des stagiaires de l'ISTIC par catégorie et par sexe**

Catégorie	Sexe	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Journaliste stagiaire	Ensemble	159	147	102	108	123	126	111
	Homme	109	100	75	68	80	78	65
	Femme	50	47	27	40	43	48	46
Technicien stagiaire	Ensemble	128	119	81	70	58	58	56
	Homme	122	111	78	65	55	54	51
	Femme	6	8	3	5	3	4	5

Sources des données : Annuaire statistique du Ministère de la Communication et des Relation avec le Parlement, 2017

### 9.1.3 Les prix Galian

L'examen des candidatures féminines pour les prix Galian, montre que les effectifs des femmes sont très faibles dans toutes les catégories de production. De plus, les femmes enregistrent de faibles candidatures dans les catégories « créations et publicité » et presse écrite production en langue nationale. En effet, dans la catégorie presse écrite production en langue nationale, en 2011 seulement une femme a été inscrite, et de 2012 à 2017, les candidats annuels de la catégorie sont exclusivement des hommes. Toutefois, les femmes paraissent s'intéresser beaucoup aux catégories télé et radio production en français.

**Tableau 9. 3 : Evolution des candidatures aux prix « Galian » par catégorie et par sexe**

Catégorie	Sexe	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Catégorie télé production en français	<b>Total</b>	26	19	30	18	40	37	45	19
	<b>Hommes</b>	18	11	21	12	31	27	33	15
	<b>Femmes</b>	8	8	9	6	9	10	12	4
Catégorie Presse écrite production en français	<b>Total</b>	59	61	53	51	80	77	65	67
	<b>Hommes</b>	54	53	48	46	76	62	57	54
	<b>Femmes</b>	5	8	5	5	14	15	8	13
Catégorie Presse écrite production en langues nationales	<b>Total</b>	9	6	5	1	7	8	4	2
	<b>Hommes</b>	9	5	5	1	7	8	4	2
	<b>Femmes</b>	0	1	0	0	0	0	0	0
Catégorie radio production en français	<b>Total</b>	49	38	44	48	51	45	57	45
	<b>Hommes</b>	36	31	31	41	11	30	40	30
	<b>Femmes</b>	13	7	13	7	40	15	17	15
Catégorie radio production en langues nationales	<b>Total</b>	27	16	27	12	13	9	11	18
	<b>Hommes</b>	19	13	25	9	11	7	8	15
	<b>Femmes</b>	8	3	2	3	2	2	3	3
Catégorie télé production en langues nationales	<b>Total</b>	3	4	5	3	11	1	5	5
	<b>Hommes</b>	2	1	3	1	5	1	3	4
	<b>Femmes</b>	1	3	2	2	6	0	2	1
Catégorie Presse en ligne production en français	<b>Total</b>				17	25	31	30	14
	<b>Hommes</b>				15	20	23	27	12
	<b>Femmes</b>				2	5	8	3	2
Catégorie Presse écrite en création et publicité	<b>Total</b>	37	24	23	17	22	18	17	21
	<b>Hommes</b>	34	22	23	17	21	18	16	19
	<b>Femmes</b>	3	2	0	0	1	0	1	2
Catégorie radio en création et publicité	<b>Total</b>	17	22	21	19	22	10	24	14
	<b>Hommes</b>	16	21	20	18	22	10	22	13
	<b>Femmes</b>	1	1	1	1	0	0	2	1
Catégorie télé en création et publicité	<b>Total</b>	9	17	16	7	22	13	0	4
	<b>Hommes</b>	9	12	12	7	19	13	0	4
	<b>Femmes</b>	0	5	4	0	3	0	0	0

**Sources des données :** Annuaire statistique du Ministère de la Communication et des Relation avec le Parlement, 2017

#### 9.1.4 Lauréats par type de lauréat

En outre, l'analyse de l'évolution des lauréats selon le sexe montre que sur la période 2010 à 2017, les femmes lauréates représentent moins de 30% des prix Galian annuel décernés. Pour les lauréats en français et en langue nationale les femmes représentent en moyenne 23% des lauréats par an.

**Tableau 9. 4 : Evolution du nombre de lauréats par type de lauréat et par sexe**

Type	Sexe	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Lauréats en français	<b>Total</b>	13	11	14	16	22	23	16	9
	<b>hommes</b>	11	9	7	15	16	23	10	6
	<b>femmes</b>	2	2	7	1	6	0	6	3
Lauréats en langues nationales	<b>Total</b>	4	7	6	3	3	3	5	2
	<b>hommes</b>	2	6	5	2	2	2	5	2
	<b>femmes</b>	2	1	1	1	1	1	0	0
Lauréats des prix spéciaux	<b>Total</b>	3	31	25	26	25	18	33	14
	<b>hommes</b>	1	27	21	19	18	15	25	8
	<b>femmes</b>	2	4	4	7	7	3	8	6

Sources des données : Annuaire statistique du Ministère de la Communication et des Relation avec le Parlement, 2017

## 9.2 La possession de moyens de communication

Le tableau ci-dessous montre un écart important entre le milieu rural et le milieu urbain en termes d'accès au moyen de communication. L'analyse empirique globale montre que le taux de possession est plus élevé au niveau des hommes qu'au niveau des femmes. L'analyse par sexe montre qu'il y a une légère différence (moins de 5% de différence) entre les hommes et les femmes du taux de possession de téléphone portable en milieu urbain et l'accès à internet en milieu rural. Cependant, l'écart en fonction du sexe est très sensible (plus de 10% de différence) au niveau de l'accès à internet au milieu urbain et la possession de téléphone en milieu rural.

**Tableau 9. 5 : le taux de possession des moyens de communication par milieu de résidence et par sexe en 2018**

	Urbain		Rural	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Individu a téléphone portable</b>	57,3%	53,2%	32,9%	22,4%
<b>Individu a accès internet</b>	27,4%	16,0%	1,2%	0,5%

Sources des données : INSD, EHCVM 2018

## X. EMPLOI DU TEMPS

La répartition des activités journalières entre les hommes et les femmes est fondée sur les rapports sociaux déjà prédéfinis par la société. Ces rapports qui tirent leurs sources de la culture et de la tradition sont empreints de préjugés culturels, et sociologiques qui dédient d'office aux femmes certaines tâches, tandis que d'autres semblent être l'apanage des hommes.

Parmi ces tâches, certaines relèvent de la routine domestique, d'autres sont inhérentes à l'emploi et la rémunération économique, tandis que certaines activités relèvent du loisir ou du repos.

**Activité rémunérée** : activité qui procure une rémunération financière à celui qui l'exerce au cours de la période de référence

**Loisir** : le loisir peut être défini comme le temps libre dont dispose une personne en dehors des occupations imposées/obligatoires, et qu'elle peut utiliser à son gré. Par exemple, un individu peut profiter de ses loisirs pour se cultiver, se distraire, s'amuser, etc.

**Repos** : c'est le temps pendant lequel les individus cessent toutes les activités « fatigantes » pour se délasser, et permettre au corps et à l'esprit de se régénérer. Il s'agit donc du temps résiduel : sur l'ensemble des 24 heures que compte une journée (resp. des 168 heures de la semaine), le temps non consacré au travail ou au loisir est considéré comme affecté au repos.

**Activités biologiques**: ce sont des activités telles que le sommeil, l'alimentation,... qui permettent au corps humain de se régénérer.

**Travail domestique**: C'est l'ensemble des activités non rémunérées réalisées par un ménage à domicile et qui peuvent être effectuées par une autre personne.

### 10.1 Allocation journalière du temps

Les activités journalières sont réparties en trois grandes catégories à savoir les activités génératrices de revenus, les activités domestiques ainsi que les activités biologiques et de loisirs.

L'Enquête Nationale sur le Budget et l'Emploi du Temps (ENBT) réalisée en 2018 indique que par jour, les hommes consacrent plus de temps (4,24 heures) aux activités génératrices de revenus ainsi qu'aux activités biologiques et de loisirs (19,54 heures) tandis que chez les femmes, ces activités les prennent respectivement 2,56 heures et 18,73 heures. Notons que les travaux domestiques sont quasi dévolus aux femmes. En effet, les femmes y allouent 12,3 fois plus de temps (2,71 heures) que les hommes (0,22 heure).

Tableau 10. 1 : Allocation journalière du temps selon le type d'activité par jour (en heure)

Type d'économie	Sexe	
	Homme	Femme
Activités génératrices de revenus	4,24	2,56
Activités domestiques	0,22	2,71
Activités biologiques et de loisirs	19,54	18,73
Total	24	24

Sources des données : INSD, ENBT 2018

### 10.1.1 Participation et Temps moyen, médian journalier alloués au travail, au loisir et au repos

En 2016, l'enquête Social Institutions and Gender Index (SIGI) a révélé que certaines tâches telles que l'emploi, l'éducation, les soins personnels sont effectuées à la fois par les individus des deux sexes dans des proportions relativement égales. Cependant, les femmes travaillent plus que les hommes en termes d'effectif et de durée. Les femmes consacrent dans la journée en moyenne 2,5 fois plus de temps que les hommes dans le travail domestique et de soin non rémunéré (548 minute contre 206 minute). Par contre, elle consacre très peu de temps par jour au travail rémunéré (environ 8 heures).

**Tableau 10. 2 : Participation et Temps moyen, médian journalier alloués au travail, au loisir et au repos selon le genre**

	Proportion de participants (en %)		Temps moyen (en mn)		Temps médian (en mn)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Travail rémunéré</b>	11,3	5,5	507	465	480	480
<b>Travail domestique et de soin non rémunéré</b>	39,5	95,1	206	548	120	407
<b>Travail volontaire</b>	54,4	50,3	378	349	360	300
<b>Soin personnel</b>	97,6	97,9	92	72	30	20
<b>Loisir</b>	15,9	10,5	279	325	300	300
<b>Education et formation (jour)</b>	97	97,5	20	23	15	20
<b>Repos (jour)</b>	97,8	89,9	1012	863	1025	890

Sources des données : INSD, SIGI 2016

### 10.1.2 Allocation hebdomadaire du temps

Les femmes passent en moyenne 76 heures par semaine à effectuer un travail rémunéré ou non. Elles travaillent 24 heures de plus que les hommes chaque semaine.

L'analyse du travail rémunéré montre que les hommes y consacrent plus de temps que les femmes, que ce soit en effectif, comme en volume horaire. Près de 15% des hommes ont déclaré avoir réalisé un travail rémunéré au cours de la semaine, contre seulement 7,5% des femmes.

Le temps moyen accordé aux loisirs est relativement plus élevé chez les femmes que chez les hommes (18 heures contre 17 heures).

**Tableau 10.3 : Participation et Temps moyen, médian hebdomadaire alloué au travail, au loisir et au repos selon le genre**

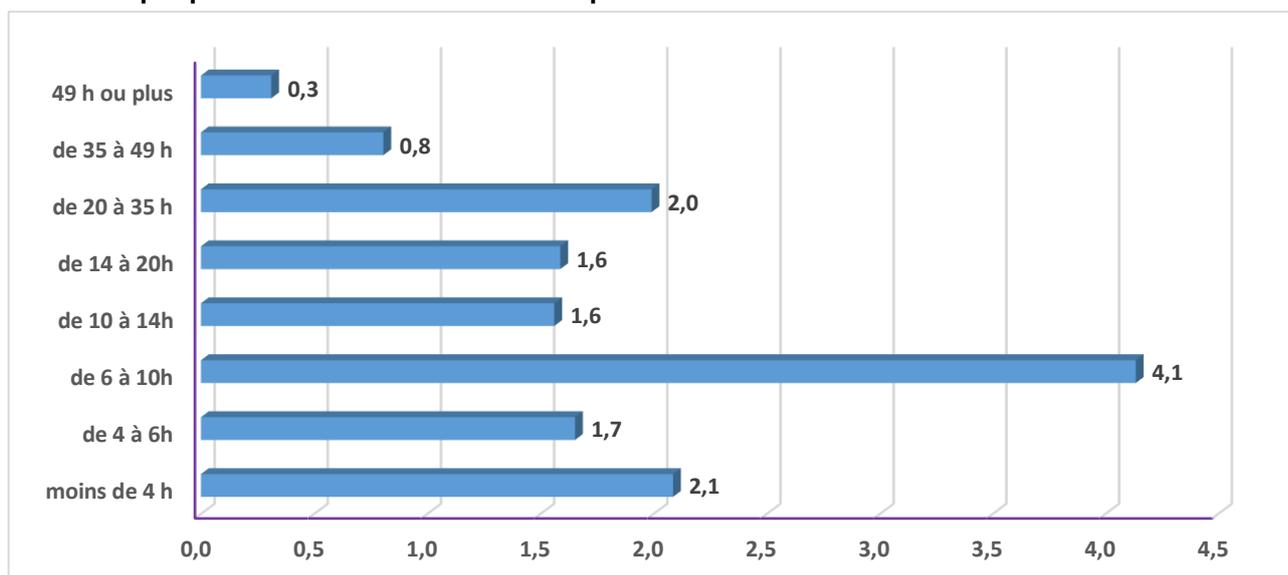
	Proportion de participants (en %)		Temps moyen (en mn)		Temps médian (en mn)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Travail rémunéré	14,6	7,5	1 313	1 173	1 440	1 440
Travail domestique et de soin non rémunéré	54,9	96,7	598	1 938	285	1 690
Travail volontaire	68,6	65,2	1 243	1 194	1 440	1 440
Soin personnel	98,6	98,7	498	396	270	200
Loisir	20,1	12,6	1 013	1 068	1 440	1 440
Education et formation	98,1	98,4	151	184	95	140
Repos (semaine)	100	100	8 014	6 828	8 215	6 975

Sources des données : SIGI 2016

### 10.1.3 Volume horaire hebdomadaire total de travail

A mesure que le temps total de travail hebdomadaire augmente, les effectifs des femmes prennent le dessus sur ceux des hommes. En effet, on dénombre environ une femme pour un homme lorsque le volume hebdomadaire de travail est compris entre 35 et 49 heures de travail; et trois fois plus de femmes que d'hommes lorsque le volume hebdomadaire de travail est supérieur ou égal à 49 heures par semaine.

**Graphique 10.1 : Ratio homme/femme par volume horaire hebdomadaire total de travail**



Sources des données : INSD, SIGI 2016

### 10.1.4 Exploitation du temps de travail

Pour les individus en âge de travailler (15 ans et plus), les femmes allouent 4,54 heures aux travaux domestiques contre environ trois quart d'heure (0,48) pour les hommes. Ces disparités confortent la répartition binaire du travail selon laquelle les femmes s'occupent des tâches domestiques et de soins qui sont généralement non rémunérées tandis que les hommes participent à la production rémunérée.

**Tableau 10. 4 : Allocation du temps pour les travaux domestiques par jour selon le sexe**

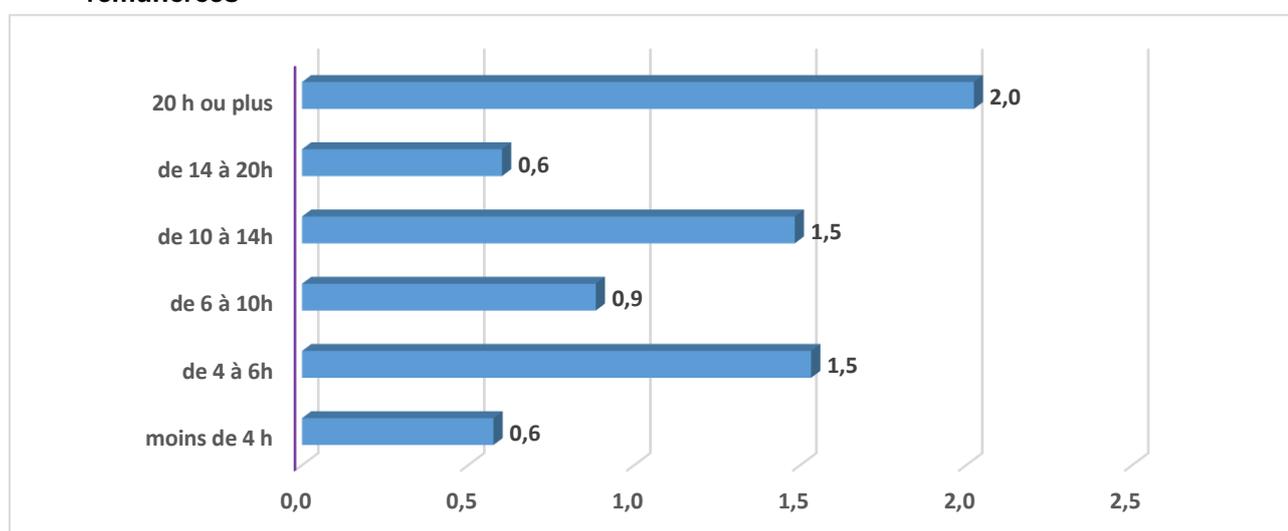
Sexe	Temps moyen de travail domestique	
	Tous les individus	Individus de 15 ans et plus
Homme	0,22	0,48
Femme	2,71	4,54

Sources des données : INSD, ENBT 2018

### 10.1.5 Ratio homme/femme par volume horaire hebdomadaire

Les femmes passent moins de temps à effectuer des tâches rémunérées que les hommes. En effet, les femmes sont prédominantes pour le temps le plus faible, c'est-à-dire dans la tranche horaire de moins de 4 heures par semaine, mais lorsqu'une tâche rémunérée occupe l'individu pendant 20 heures ou plus dans la semaine, il y a deux fois plus de chance que ce soit un homme plutôt qu'une femme.

**Graphique 10. 2 : Ratio homme/femme par volume horaire hebdomadaire affecté aux tâches rémunérées**



Sources des données : INSD, SIGI 2016

### 10.1.6 Horaire mensuel, horaire hebdomadaire, durée de travail excessive

En 2018, l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) montre que dans le secteur informel, les femmes travaillent de façon moins excessive que les hommes. En effet, 38,5% des femmes ont déclaré avoir travaillé plus de 48 heures dans la semaine contre 54,8% chez les hommes. Une femme travaille en moyenne 232 heures dans le mois et 54 heures dans la semaine, des chiffres relativement inférieurs à celui des hommes.

**Tableau 10. 5 : Horaire mensuel, horaire hebdomadaire, durée de travail excessive**

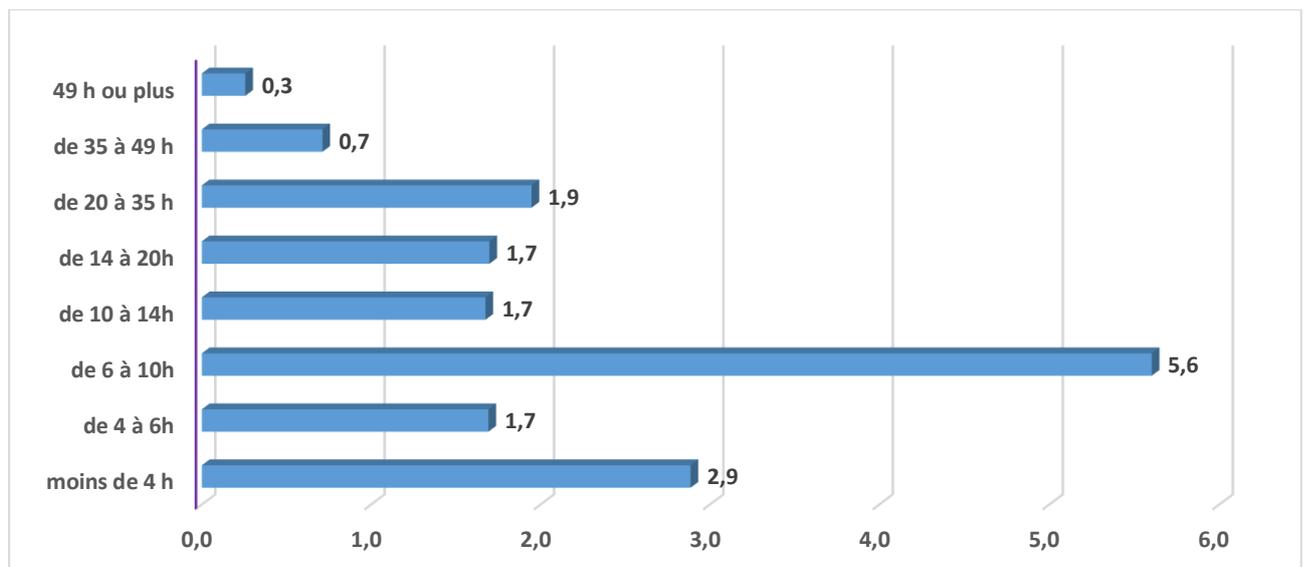
Sexe	Hommes	Femmes
Horaire mensuel moyen (en nombre d'heures)	238	232
Horaire mensuel médian (en nombre d'heures)	240	240
Horaire Hebdomadaire moyen	56	54
Horaire Hebdomadaire médian	56	56
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)	54,8	38,5

Sources des données : INSD, ERI-ESI 2018

### 10.1.7 Ratio homme/femme par volume horaire hebdomadaire affectés aux tâches non rémunérées

Les femmes passent plus de temps aux tâches non rémunérées que les hommes. En effet, lorsqu'une femme passe entre 20 et 35 heures au cours de la semaine à effectuer une tâche non rémunérée, c'est l'équivalent de 2 hommes qui se sont attelés à des tâches non rémunérées. Le ratio atteint son maximum de six hommes pour une femme, lorsque le volume horaire hebdomadaire affecté aux tâches non rémunérées est compris entre 6 et 10 heures dans la semaine.

**Graphique 10. 3 : ratio homme/femme par volume horaire hebdomadaire affectés aux tâches non rémunérées**



Sources des données : INSD, SIGI 2016

### 10.1.8 Temps hebdomadaire moyen

Les quatre principaux postes d'activité qui occupent plus les femmes sont le travail non rémunéré sur les parcelles agricoles, la garde des enfants, la cuisine et la recherche de l'eau pour les besoins du ménage (eau de boisson, pour la cuisine, etc.). Les travaux que les femmes font principalement sont orientés au profit des autres membres du ménage ou de la communauté.

En outre, les femmes effectuent au cours de la semaine, beaucoup plus de tâches que les hommes. Pour occuper 79% de leur temps, il a fallu dénombrer 9 tâches différentes, alors que chez les hommes, seulement six tâches suffisent à capter 81% de leur volume horaire total alloué aux tâches hebdomadaires.

**Tableau 10. 6 : Temps hebdomadaire moyen en minutes et part de temps (en %)**

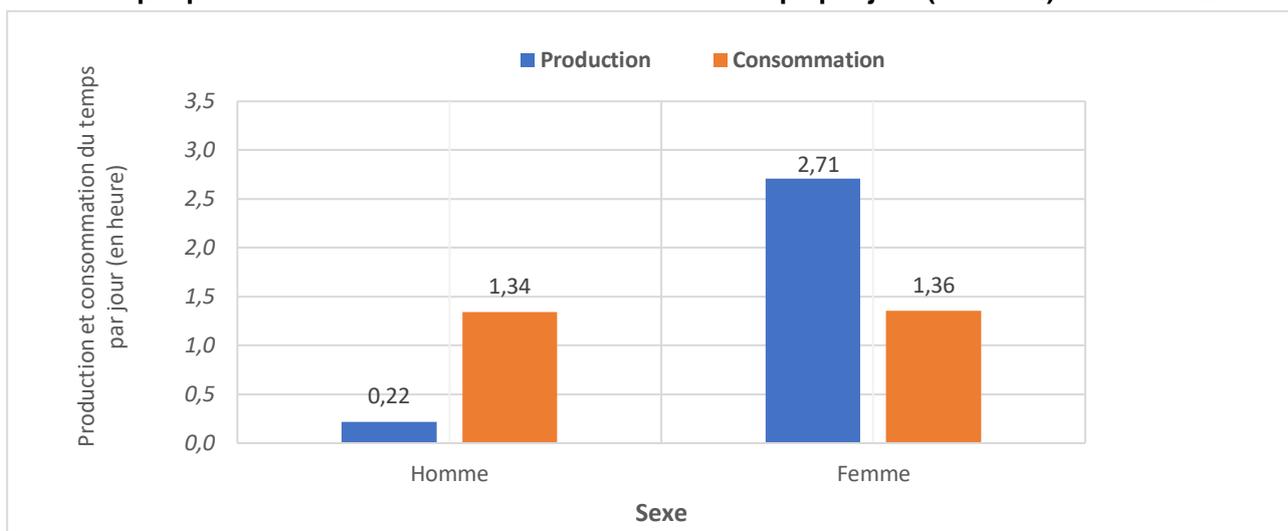
	Temps moyen (en mn)		Part (en %)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
a) Travail rémunéré	191,8	87,5	9,3	2,7
a) Collecte de l'eau pour les besoins du ménage (boisson, cuisine, toilette, lessive, arrosage)	26,6	220,6	1,3	6,8
b) Collecte du bois de chauffage	13,8	121,9	0,7	3,7
c) Faire la cuisine pour le ménage	14,7	426,7	0,7	13,1
d) Entretien de la cour/maison	8,6	117,6	0,4	3,6
e) Entretien du linge	23	168,9	1,1	5,2
f) Soin personnel (se laver, s'habiller, se maquiller, etc.)	147,9	181,2	7,2	5,5
g) Course alimentaire (achat de condiments et autres produits alimentaires, moudre la farine)	24,5	142,6	1,2	4,4
h) Loisir (aller au cinéma/vidéo club, aller danser, suivre la télévision, aller à un spectacle, etc.)	343,2	209,5	16,6	6,4
i) Travail non rémunéré sur les parcelles agricoles	624,8	573,8	30,2	17,6
j) Travail non rémunéré dans les entreprises familiales non agricoles	168,7	153,5	8,2	4,7
k) Fournir des services à la communauté/autres ménages sans recevoir de rémunération	59,2	51,7	2,9	1,6
l) Éducation et formation pour soi-même	203,4	134,4	9,8	4,1
m) Éducation et formation pour les autres	55,4	30	2,7	0,9
m) Garde des enfants	71,7	525,1	3,5	16,1
n) S'occuper des personnes âgées	48,4	75,7	2,3	2,3
o) S'occuper des personnes malades	41,9	45,5	2	1,4

Sources des données : INSD, SIGI 2016

### 10.1.9 Production et consommation du temps

D'une manière générale, les femmes produisent plus de temps qu'elles n'en consomment. Autrement dit, les femmes allouent plus de temps (2,71 heures) aux travaux domestiques et moins de temps pour s'occuper d'elle-même à la maison (1,36 heure). Quant aux hommes, ils allouent 0,22 heure aux travaux domestiques alors qu'il faut 1,34 heure pour la réalisation desdits travaux qui leur sont propres.

**Graphique 10. 4 : Production et consommation de temps par jour (en heure) selon le sexe**



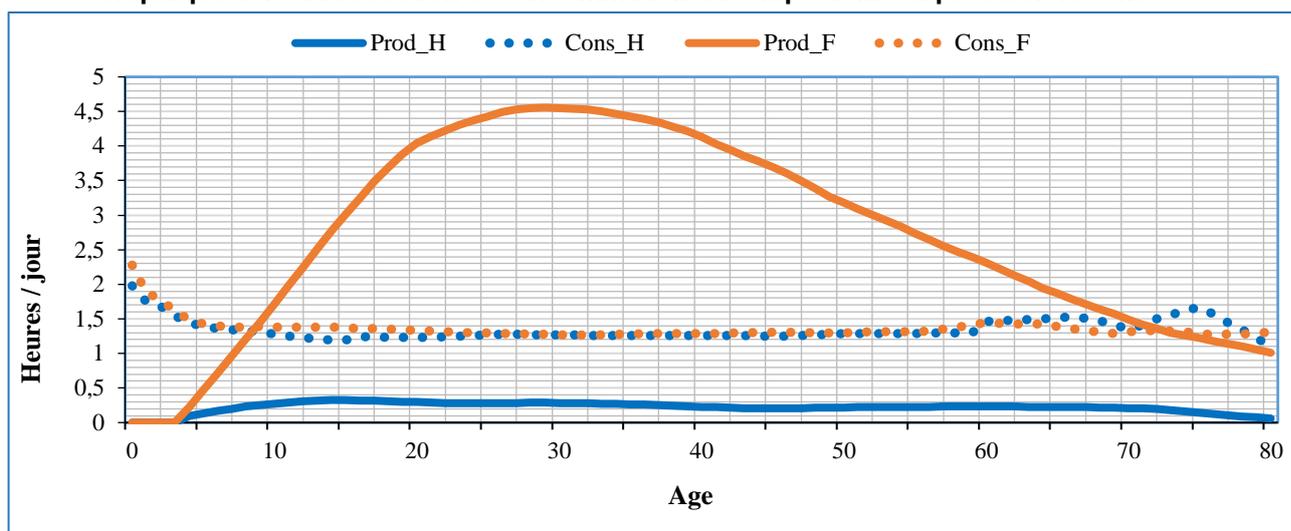
Sources des données : INSD, ENBT 2018

### 10.1.10 Production et consommation du temps domestique

Quel que soit l'âge, les femmes consacrent au maximum 4,75 heures pour les travaux domestiques alors que les hommes y allouent moins de 30 minutes. Ainsi, entre 10 et 20 ans les jeunes filles consomment entre 1,2 heure et 1,4 heure de temps de travaux domestiques. Chez les hommes de la même classe d'âge cet indicateur est de 1,2 heure. .

En outre, on observe un déficit pour les filles âgées de moins de 8 ans et les femmes de plus de 73 ans. Les raisons de ce déficit observé pourrait provenir du fait que leurs âges ne leur permettent pas de produire assez de travaux domestiques alors qu'elles ont besoin en ce moment de beaucoup de soins de la part des adultes notamment des femmes.

**Graphique 10. 5 : Production et consommation du temps domestique selon le sexe**



Sources des données : INSD, ENBT 2018

SSS/DSCVM/2020/01

Juin 2020

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P : 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (00226) 50 37 62 04 - Fax : (00226) 50 37 62 26